



المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ⵓⵙⵉⵏ ⵏ ⵔⵎⵓⵣ | ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

ⵓⵙⵉⵏ ⵏ ⵔⵎⵓⵣ **Asinag**

Dossier

Le multilinguisme en Afrique du Nord à travers l'histoire

Coordonné par ASMHRI El Mahfoud

Revue de l'IRCAM - Numéro 11

ⵝⵓⵍⵓⵎⵓⵙⵉⵏⵓⵙ - *Asinag*

Revue de l'Institut Royal de la Culture Amazighe
Numéro 11 – 2016

Asinag-Asinag est une revue scientifique et culturelle marocaine dédiée à l'amazighe avec ses composantes linguistique et civilisationnelle. Elle est plurilingue et multidisciplinaire et comprend des dossiers thématiques, des articles, des entretiens, des comptes rendus, des résumés de thèses, des créations littéraires et des chroniques bibliographiques. La revue *Asinag-Asinag* est dotée d'un comité scientifique et ouverte à la communauté scientifique nationale et internationale.

© IRCAM
Dépôt légal : 2008 MO 0062
ISSN : 2028-5663
..... – Rabat 2016

Sommaire

Présentation	7
Dossier : Le multilinguisme en Afrique du Nord à travers l'histoire	
Christine Hamdoune	
Réflexions sur une inscription bilingue libyco-latine de Kabylie	15
Mustapha Lakhlif	
Saint Augustin et la langue punique.	25
Entretien avec Lionel Galand, Mansour Ghaki et Ahmed Boukouss	
Réalisé par le Comité de Rédaction	29
Varia	
Carles Múrcia	
Diachronie et aménagement de l'amazighe	47
Mohamed Yeou	
Metaphor and Metonymy in Body Parts in some Amazigh Varieties: The case of the 'head' and its parts	89
Malika Assam	
Note sur une expérience d'enseignement du berbère dans un lycée français....	115
Résumés de thèses	127

Présentation

De nos jours, la gestion de la diversité linguistique est un défi majeur qui se pose, plus que jamais, aux pays de l'Afrique du Nord. En effet, bien que les textes de la Constitution de certains pays de cette région, notamment le Maroc et l'Algérie, mettent en exergue l'extrême importance que revêt l'institutionnalisation de cette diversité, il n'en demeure pas moins que bien des difficultés inhibent encore sa mise en œuvre effective au plan institutionnel.

Eu égard à la place prépondérante de ce sujet parmi les préoccupations afférentes au présent et au devenir des pays du Maghreb, la revue *Asinag* dédie son numéro 11 au ***multilinguisme en Afrique du Nord à travers l'histoire***. Ce choix, sous-tendu par l'importance de l'expérience cumulée par cette région en matière de gestion du multilinguisme, met en évidence la nécessité d'en tirer les enseignements nécessaires, en vue d'élaborer un modèle à même de s'adapter aux spécificités linguistiques des Etats du Maghreb et du Sahel et du Sahara, aires dont l'amazighe constitue, en partie, l'héritage linguistique.

L'histoire millénaire de la langue amazighe (le libyque dans l'antiquité) et l'étendue de l'espace de son usage ont contribué à sa résistance face aux langues méditerranéennes à longue tradition écrite, dont la pratique séculaire s'étendait le long du littoral nord africain, en l'occurrence le phénicien, le grec, le punique et le latin, devenues langues mortes depuis longtemps. Mais, c'est plutôt lors de l'avènement et l'expansion de l'Islam et de la langue arabe sur l'étendue de ce vaste territoire que l'amazighe a essuyé la plus rude des concurrences, sans que cela ait pu mettre un terme aux principaux rôles et fonctions qui lui sont dévolus. Aussi, outre le rôle central de communication sociale qu'il assume, a-t-il pu s'imposer en tant que code scriptural pour la transcription et la translittération en alphabet arabe de corpus amazighes, relevant essentiellement du registre religieux et liturgique. Par ailleurs, l'historiographie reconnaît à cette langue son importance dans les arcanes du règne des dynasties des Berghouata et des Ghomara puis, par la suite, de l'empire almohade, notamment dans ce qui est communément désigné par champ religieux officiel.

Le dossier livré dans le présent numéro comprend des contributions traitant du multilinguisme qui a marqué, de diverses manières, certes, l'histoire de l'Afrique du Nord, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Les différentes approches se penchent sur les aspects saillants de cette thématique, non sans soulever les questions épineuses qu'elle implique. Ainsi, pour ce qui est de l'époque antique, l'article d'Abdellatif Rguig revisite la relation entre les deux écritures libyque et punique, en tant qu'illustration du plurilinguisme. Il soutient l'hypothèse de l'origine locale de cet alphabet et considère que l'amazighe, la plus ancienne langue en Afrique du Nord, a pu passer de l'oralité à l'écriture par un alphabet qu'a

engendré l'écosystème local caractérisé par la concurrence de l'écriture punique, héritage du phénicien. Ce dernier est, du reste, retenu par la plupart des études comme étant l'ancêtre de plusieurs alphabets développés autour du bassin méditerranéen antique. Et l'auteur de conclure que l'amazighe a pu persister comme code graphique et s'écrire aux côtés du latin alors même que s'intensifiait la compétition linguistique dans l'espace du littoral nord africain, entre l'amazighe antique, d'une part, et le punique et le latin, d'autre part. Intervenant dans ce même contexte historique, l'article de Christine Hamdoune traite de spécimens de gravures bilingues (libyco-latine) récemment découverts en Algérie. Ces trouvailles sont susceptibles d'enrichir le fonds des preuves historiques qui documentent la transcription en amazighe ancien, en parallèle avec des écritures méditerranéennes antiques. Aussi est-il attendu que les recherches s'accumulent autour de ces documents bilingues afin de décrypter les énigmes de la langue amazighe et la compétition des langues du pourtour méditerranéen qu'elle supportait sur son propre territoire, sur les plans communicationnel et scriptural

L'illustration de quelques aspects de ladite compétition est également l'objectif des contributions respectives de Mustafa Lakhliif et de Khadija Qimch. Le premier article aborde la situation du punique à l'époque de Saint Augustin (IV^{ème} siècle), dans un contexte historique marqué par le recul de cette langue face au latin qui dominait le champ religieux en raison de la propagation du christianisme parmi les populations de l'Afrique du Nord antique. Dans la seconde contribution, l'auteure s'est arrêtée sur l'expérience de quelques monarques amazighes qui, du fait de leurs préoccupations savantes, ont su faire usage et du pouvoir et de l'écriture. Néanmoins, bien que l'alphabet amazighe ait été présent sous leurs règnes, ces monarques avaient une prédilection pour l'usage de l'écriture des langues savantes à grande diffusion à l'époque, dont, en premier chef, le punique, le grec et le latin. Il s'en est suivi que les seuls documents historiques officiels écrits en amazighe ancien ne couvrent, jusqu'à présent, que les aspects funéraires ou religieux de manière générale. Les plus célèbres, à cet égard, sont ceux découverts à Dougga en Tunisie ; ils remontent au deuxième siècle av. J.-C.

L'amazighe en tant que code ayant investi le champ de l'écriture hier et aujourd'hui a fait l'objet des contributions respectives de Mahfoud Asmhri et de Ali Bentaleb. Dans le premier article, l'auteur a essayé de montrer le fait que l'écriture en amazighe a souvent été l'apanage des seuls domaines religieux, liturgiques et des croyances. Ainsi, dans l'antiquité, la fonction de l'écriture libyque était quasi exclusive à l'épigraphie mortuaire ou aux inscriptions funéraires en guise d'épithames. Au Moyen Âge et à l'époque moderne, c'est la graphie arabe qui est utilisée pour la transcription des divers corpus de l'amazighe, essentiellement ceux à caractère religieux et liturgique.

S'agissant de l'époque contemporaine, Ali Bentaleb a essayé de mettre en évidence la place dévolue à l'amazighe dans le paysage linguistique marocain durant la période coloniale où étaient imposées, dans les institutions étatiques, les deux nouvelles langues étrangères, le français et l'espagnol. Toutefois, s'est imposé aux

autorités coloniales l'apprentissage de la langue amazighe, pour leur besoin en communication avec les autochtones dans les différentes régions du Maroc. C'est également dans la même optique que l'amazighe, transcrit en caractères latins, a été intégré dans le système de l'enseignement moderne.

Outre ces contributions, le dossier est enrichi d'entretiens avec des spécialistes de l'histoire et des langues de l'Afrique du Nord. Ainsi, à travers les différents entretiens, sont couvertes les différentes époques historiques, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque moderne en passant par le Moyen Âge. La place du libyque et sa transcription dans le paysage linguistique nord africain ont fait l'objet d'éclairages et d'éclaircissements, respectivement avec Lionel Galand et Mansour Ghaki. Ils ont ainsi, chacun de son point de vue, mis en exergue, en les évaluant, les états de la recherche scientifique et les avancées réalisées par les études portant sur la question ainsi que les perspectives scientifiques susceptibles d'approfondir les connaissances sur l'histoire de la langue amazighe et sur son riche patrimoine scriptural de l'ère préislamique.

A travers l'entretien avec l'historien Mohamed Kably, on apprécie les contours qu'il esquisse de la situation linguistique en Afrique du Nord après que cette zone ait connu l'introduction de l'Islam et de la langue arabe. A ce sujet, l'auteur déplore la rareté, voire l'insuffisance, dans les sources arabes, de données sur la situation linguistique au Maghreb durant les premiers siècles de l'Islam. Les premiers écrits historiographiques sur cette période ne font pas mention de la propagation de l'arabe dans la région. En revanche, de quelques indications historiques, on décele l'existence d'expéditions des Amazighes vers l'Orient, à l'époque du Prophète, ou sous le règne des khalifes. Par ailleurs, le chercheur a souligné la fonction assumée par cette langue tout au long du Moyen Âge, ainsi que son importance dans l'avènement de certaines formations et entités politiques, notamment l'Emirat de Ghomara, l'Emirat des Berghouata et l'Empire almohade. Il a également rappelé que l'Histoire ne fait pas état de quelque contrainte ou coercition à l'encontre de l'amazighe de la part des pouvoirs centraux qui avaient gouverné le Maghreb durant tout le Moyen Âge. Aussi, conclut-il, ne peut-on comprendre le comportement des Etats de cette époque à l'égard de l'amazighe que sous le prisme de la centralité de la religion dans la détermination de l'appartenance identitaire, en ce sens que le déterminant essentiel de l'identité est d'abord la religion et non la langue.

Quant à l'entretien recueilli auprès d'Ahmed Boukous, il traite la question des influences qu'ont subies les diverses expressions linguistiques amazighes durant les périodes contemporaine et moderne, considérées comme principale ère de l'histoire de l'humanité, marquée par l'impact des chocs entre les langues, les cultures et les civilisations, sous l'effet résiduel du colonialisme et de l'impérialisme des temps modernes. Ainsi, après un arrêt sur les répercussions de cette réalité historique sur la situation linguistique en Afrique du Nord, un regard critique est porté sur leurs implications à l'aube des indépendances où l'Etat-Nation émergent se ramenait à sa seule dimension arabo-islamique. A partir de ces

considérants, A. Boukous développe la question des perspectives d'avenir pour la langue amazighe, sous l'angle de l'expérience marocaine, considérée comme pionnière en matière de constitutionnalisation de cette langue, nonobstant le fait que les modalités et les étapes de sa mise en œuvre n'ont pas encore été définies.

Outre le dossier thématique, la présente livraison, dans sa rubrique *Varia*, contient des contributions portant sur d'autres aspects de la culture amazighe. Dans le domaine de la littérature (volet en langue arabe), Ahmed El Mounadi traite de la question de la structure des préludes en poésie, en mettant en relief l'importance des premiers vers d'ouverture dans l'architecture du genre. Il soutient que la structure du prélude n'est pas sans refléter la mentalité de la société, de ses valeurs et de ses référentiels. Dans le domaine linguistique, la contribution de Rachid Laabdelaoui porte sur la syntaxe de la coordination, ses outils et sa structure. Ainsi, souligne l'auteur, en dépit de quelques similitudes entre cette langue et d'autres systèmes, il y a lieu de mettre en évidence certains aspects de la syntaxe de la coordination spécifiques à la langue amazighe.

Dans le volet en langues étrangères, l'article de Carles Mùrcia, en français, met en relief le rôle de la diachronie et du comparatisme dans les différentes étapes qu'implique le processus de planification linguistique : analyse, sélection, codification. Exemples à l'appui, l'auteur explique l'apport et tout l'intérêt que présentent les dimensions diachronique et comparative dans le traitement d'un certain nombre de paramètres déterminants pour une codification linguistique efficiente : traitement des emphatiques dans les racines lexicales, dichotomie zénète/non zénète, adaptation des formations néologiques d'origine touarègue ainsi que le phénomène des assimilations.

Dans le domaine du lexique, et en langue anglaise, Mohamed Yeou développe le champ lexical du mot « tête », en passant en revue, à partir des dictionnaires, le nom de cet organe et de ses parties à travers vingt-huit branches linguistiques amazighes. Il a conclu à l'appréciation de la grande diversité qui caractérise cette unité lexicale, eu égard à l'étendue de ses acceptions sémantiques et de ses usages métaphoriques. En matière de didactique, Malika Assam a focalisé son étude sur l'expérience de l'enseignement de la langue amazighe dans un lycée relevant de l'Académie de Lyon en France. En situant cette expérience dans le contexte de l'évolution de la vision de l'Etat français sur les idiomes de ses propres citoyens issus de l'immigration, l'étude s'est penchée sur les contraintes pesant sur l'enseignement de l'amazighe pour les élèves du Baccalauréat dans cet établissement, ainsi que sur les perspectives de l'enseignement de ce qu'on désigne par les langues optionnelles en France, dont notamment l'amazighe.

Dans le volet *Comptes rendus*, Rahima Touires présente son livre : **تعريب الدولة : والمجتمع بالمغرب الأقصى خلال العصر الموحدى** [Arabisation de l'Etat et de la société au Maroc à l'époque almohade]. L'ouvrage, une thèse de Doctorat à l'origine, soutenue en 2004, traite de l'arabisation au niveau de la société et au niveau de

l'Etat, sous l'Empire almohade, en évoquant aussi la position dévolue à l'amazighe, notamment dans la phase de l'édification de cette dynastie.

Pour sa part, El Ouafi Nouhi présente l'ouvrage du Professeur Mohamed Kably : *جذور وامتدادات: الهوية واللغة والإصلاح بالمغرب الوسيط* [*Racines et extensions. L'identité, la langue et la réforme au Maroc médiéval*]. Cette présentation est centrée sur les questions qui se rapportent à la recherche dans le domaine de l'histoire du Maghrib extrême médiéval, aux fondements de l'identité, à la dualité de la mutation et de la continuité et à quelques racines de la situation linguistique actuelle au Maroc.

La rubrique *Résumés de thèses* présente deux thèses de Doctorat soutenues à la FLSH de Rabat, l'une a été soutenue, par El Mahfoud Asmhri en 2003, l'autre est due à Larbi Moumouch (2016). La première thèse porte sur les *Aspects de la civilisation de l'Afrique du Nord antique et du Sahara, à travers les gravures et dessins rupestres*. Le travail met en évidence des aspects de la civilisation des Amazighes anciens dont notamment les moyens de transports, l'habillement et l'écriture. La seconde thèse traite de la syntaxe de la subordonnée temporelle en amazighe marocain. Elle décrit le fonctionnement syntaxique de la temporelle dans le cadre fonctionnaliste et propose, sur la base de critères précis, une typologie générale de la circonstancielle temporelle.

La Direction et le Comité de Rédaction de la revue *Asinag* tiennent à exprimer leurs vifs remerciements à l'ensemble des chercheur(e)s qui ont bien voulu apporter leur précieuse contribution à la réalisation du présent numéro : El Houssaïn El Moujahid, El Khatir Aboulkacem, Nouredine Amrous, Omar Amarir, Abdelaziz Belfaïda, Abdellah Bounfour, Ahmed Chaabihi, Anna-Maria Di Tolla, Said El Bouzidi, Abdelaziz El Khiari, Yamina Elkirate, Mohamed El Moubakkir, Lionel Galand, Mansour Ghaki, Mohamed Fatha, Hassan Makhad, Ali Ouahidi, Ahmed Sabir, Hassan Sadiqi, Rahima Touires et Rachid Yachouti.

Asinag-Asinag

Dossier

Le multilinguisme en Afrique du Nord à travers
l'histoire

Réflexions sur une inscription bilingue libyco-latine de Kabylie

Christine Hamdoune

Pr. émérite d'Histoire romaine - Université Montpellier III

There are few epigraphic testimonies of bilingual texts (libyc/latin). The most numerous, found à Thullium in Tunisia are characteristic of multiculturalism. The Crescentius' epitaph, found in Kabylia, published by L Galand, is very different but particularly worthy of interest in spite of rustic aspect. In a territory late affected by romanisation, the inscription gives preference to the libyc terms meanwhile the latin words recall that the defunct as been soldier in Roman army. In later monuments, a sculpture in relief put in the place of the libyc writing.

Pour appréhender concrètement les phénomènes de plurilinguisme en Afrique romaine, l'historien de l'Antiquité ne peut s'appuyer, sauf à de rares exceptions, que sur les sources épigraphiques. De ce fait, les témoignages proviennent essentiellement des cités où l'usage de l'écrit est généralisé. Ils portent soit sur l'emploi du punique concurremment au libyque, comme dans la dédicace du temple de Massinissa et celle du mausolée d'Ateban à Dougga (Camps, 1960 : 811-812) soit sur celui du grec par rapport au punique, comme le montrent les stèles d'El Hofra à Cirta (Berthier, 1955) ; plus tardives, les stèles funéraires d'époque royale à Césarée de Maurétanie illustrent le mécanisme du bilinguisme grec/latin dans un royaume très attaché aux traditions hellénistiques, en particulier avec l'építaphe d'un personnage sans doute important de la *familia* des rois, originaire d'Émèse (Hamdoune, 2013 : 13-14) : le texte en grec, très mutilé, était sans doute similaire au texte latin qui suit et les deux textes ont été gravés par le même lapicide. Si l'on se tourne vers les milieux ruraux, les témoignages sont très rares : on peut cependant en trouver quelques uns pour la Tripolitaine dans l'ouvrage de Karr (2010) qui regroupe essentiellement des textes en libyque translittéré dont

beaucoup présentent des noms latins¹ ; le bilinguisme latin/punique est illustré également au V^e siècle par la lettre 20* d'Augustin relative à l'affaire de l'évêque Antoninus de *Fussala*², traduite et commentée par S. Lancel (Divjak, 1987 : 516-520).

On ne peut que constater la rareté des témoignages épigraphiques sur le bilinguisme latin/ libyque. L'influence de la langue libyque, ou des langues libyques si l'on en croit une allusion d'Ammien Marcellin³, se manifeste dans l'allure de nombreux toponymes, ethnonymes et anthroponymes africains, malgré les déformations dues aux modalités de transmission par diverses langues relais (Chaker, 2010). Pline au I^{er} siècle p. C. en était déjà conscient⁴.

Si la langue libyque était couramment parlée, le recours à l'écriture était plus rare. Pourtant la survie du libyque comme langue écrite est, semble-t-il, attestée par l'Africain Fulgence le mythographe (*De aetatibus mundi*, éd. P. Helm, Leipzig, 1898 : 131) à la fin du V^e siècle p. C. : il explique que l'alphabet libyque comporte une lettre de plus (23) que le punique. Cet alphabet est connu par des inscriptions recensées par Chabot (1940), situées dans des zones plus ou moins romanisées, essentiellement la Tunisie du Nord-Est et l'ouest de l'Algérie qui constituaient le cœur du royaume massyle⁵ mais aussi au Maroc (Galand, 1966). Cependant, leur interprétation reste difficile, car les signes correspondent à des alphabets différents selon la localisation des textes à l'est ou à l'ouest de Sétif en gros, et la lecture, quand elle est possible, peut offrir plusieurs sens⁶. Il en résulte des problèmes

¹ Voir notamment le texte du Wadi Chanafès (p. 218) qui indique la construction d'un mausolée par Pudens et Seuerus pour leur père Amsuala, fils de Maduna pour un montant de 1700 deniers et celui du wadi Ghalbun (p. 219) relatif à la construction d'un mausolée par les quatre enfants du défunt, dans lequel figure deux fois le mot *procurator*.

² AUG. *Ep.*, 20*, 3 : « j'avais entendu dire que par surcroît il savait la langue punique », *et linguam punicam scire audieram*. Sur l'usage de la *lingua punica* à cette époque, voir Lancel (1982 : 270-272).

³ AMM. MARC., XXIX, 5, 28 : « de très nombreuses peuplades différentes par les coutumes et la diversité des langues », *dissonas cultu et sermonum uarietate, nationes plurimas*. Voir aussi Gsell (1920 : 118, n. 10) qui cite la chronique compilée par saint Hippolyte (Bauer, *Chronikon Hippolytos*, p. 102) qui indique parmi les langues parlées en Afrique celle des *Mazices* avec celles des *Mauroi*, des *Gaitouli*, et des *Afroi*.

⁴ PLINE, *HA*, V, 1 : « Les noms de ses peuples et de ses villes sont tout particulièrement imprononçables pour d'autres bouches que celles des indigènes », *populorum eius oppidorumque nomina uel maxime sunt ineffabilia praeterquam ipsorum linguis*.

⁵ Chabot (1940) en recense 1073 sur 1124 au total, provenant de cette aire géographique. Une trentaine de documents ont été trouvés au Maroc (voir Galand [1966]). Une cinquantaine de textes proviennent de la Césarienne à l'Ouest de Sétif dont la plupart de Kabylie où de nombreux documents ont été récemment découverts.

⁶ Voir sur ce problème en particulier l'interprétation des noms propres qui peuvent aussibien correspondre à des anthroponymes qu'à des toponymes dans Drouin (1997 : 3-4).

insurmontables de traduction pour l'instant. Toutefois, quelques lueurs ont été apportées par l'étude d'inscriptions bilingues, punico-libyques (mausolée de Dougga) et latino-libyques. Les documents bilingues latino-libyques⁷ les plus nombreux, des stèles funéraires, proviennent de la région de la Cheffia qui correspond à la région montagneuse entre la plaine d'Annaba (Hippone) et la frontière de la Tunisie (AAA, 9, 242 et ss et 10 passim), où vivait la tribu des *Misiciri*, connue par plus de soixante inscriptions libyques (Camps, 1993), trois bilingues et une latine⁸; onze inscriptions de cette région sont bilingues, provenant essentiellement de *Thullium* (Kef Beni Feredj)⁹ : *ILAlg.* I, 137, 138, 141, 145, 147, 152, 153, 156, 162, 168, 169)¹⁰. Cette courte série présente la particularité de mettre en valeur le texte latin présenté d'abord et le plus souvent inscrit dans un cadre, alors que le texte libyque, qui lui fait suite, apparaît plutôt comme un commentaire. De plus, ces inscriptions sont étalées dans le temps : alors que certaines datent du I^{er} siècle p.C. d'après le formulaire, deux sont plus tardives, car elles comportent la formule de consécration aux dieux Mânes et, donc, ne sont pas antérieures au II^e siècle¹¹. On constate donc une latinisation de la population, mais la présence affirmée et durable des inscriptions libyques constitue aussi un témoignage sur une situation pluriculturelle, et non sur une opposition ethnique : on pourrait comparer cette situation à celle des langues régionales en France et rapprocher la situation de *Thullium* et celle du village de *Fussala* évoquée par Augustin pour la permanence du punique.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer une épitaphe bilingue libyco-latine trouvée à Ifoughalen en Kabylie, à 50 km de Bejaia, publiée par Galand (2007). Les deux textes sont contemporains, mais si la lecture du texte latin, malgré les maladresses de la gravure, ne pose aucun problème, il n'en va pas de même pour le texte libyque, comme il ressort de l'étude pré-citée.

⁷ Voir Rebuffat (2007).

⁸ *ILAlg.* I, 137 voir *infra* ; *ILAlg.* I, 138 : *Nabdhisen Cotuza/nis f(i)lius trib(u) Misiciri uix(it) / annis XX ; h(ic) s(itus) e(st)*. Le nom du défunt se retrouve dans l'inscription libyque NBDDSN ; *ILAlg.* I, 156 : *Chinidial / Misicit f(i)lius / tribu Misi/ciri uix(it) / an(nis) XXXX* ; on retrouve aussi le nom du défunt en libyque KNDYL W MSGT ; *ILAlg.* I, 174, en latin seulement et mutilé où l'on peut lire : *D(is) M(anibus) s(acrum / Auc[---] / Sadauis fi(lius) Nu/mida Misic[iri] / pius uix(it) an(nis) LX*.

⁹ Voir Gsell, *ILAlg.* I, p. 14 : il s'agit d'une petite cité, devenue municipale et mentionnée par saint Augustin (*De cura pro mortuis gerenda*, XI, 5), placée dans l'orbite du diocèse d'Hippone.

¹⁰ On n'en trouve que deux autres l'une près de Ghardimaou (*CIL*, VIII, 17317) et l'autre en Kabylie.

¹¹ *ILAlg.* I, 145 : *Dis / Manibus / sac(rum)*. / *L. Postumi/us Cres/cens u(ixit) a(nnis) LX*. *ILAlg.* I, 168 : *D(is) M(anibus) s(acrum) / Paternus / Zaedonis / fil(ius) uix(it) an/ nis XXXVII*.



Texte latin (*AE*, 2007, 1754) :
munu(mentum) / Crescenti / uicxit anni(s) / LXXXXIX.

(1) C M X III > I (main stylisée)

MS T' LYN

(2) C M = III (main stylisée)

MSW '

(3) C M = M M I I

MS WBS NN

(4) C M - III -

? D Z ' Z

(5) > < I C = M C M M

Y FN MWS MS S

(6) C M X C II > I

MST ? LYN

Texte libyque : L. Galand, présenté en lignes horizontales allant de gauche à droite (avec une rotation de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre pour chaque lettre). Les lignes sont numérotées à partir de la gauche. Alphabet oriental.

Il s'agit d'une épitaphe. Le texte latin très réduit ne comporte que la mention du monument, du nom latin du défunt, Crescentius, et de son âge, 99 ans. La stèle adopte une présentation tout à fait différente de celles que nous avons évoquées plus haut. C'est le texte libyque, plus développé, qui prime et le texte latin est ici secondaire. Le défunt y est désigné par un autre nom que Crescentius, MST'LYN ou de plutôt MST' que l'on pourrait translittérer en *Masta*, latinisé sans doute en *Masties*, nom d'un prince maure de l'Aurès au VI^e siècle et que l'on lit également sur une inscription récemment découverte dans la vallée de la Soummam, près de M'lakou mentionnant un *Flavius Mastie[-]*propriétaire d'un domaine¹². Ce phénomène n'est pas unique, puisqu'on le retrouve dans l'une des inscriptions de la Cheffia étudiée par Rebuffat (2005) ; cette inscription¹³ provient de la nécropole de *Thullium* et le texte latin nous apprend que le vétéran C. Iulius Getulus, après avoir été décoré pendant ses années de services (il a reçu sans doute une paire de colliers, *torques* et de bracelets, *armillae*), a fini sa vie dans sa cité d'origine où il a exercé la prêtrise du culte impérial, le flaminat. Le formulaire de l'inscription renvoie au I^{er} siècle de notre ère, d'autant plus que la citoyenneté romaine attestée par ses *tria nomina*, avec un gentilice impérial qui renvoie à l'époque d'Auguste, a pu lui être conférée lors de son incorporation dans l'armée. Le texte libyque est différent : il est disposé sur quatre colonnes et se lit dans l'alphabet oriental ; la transcription donne : KT ' W MSWLT / MSW ' / MNKD ' / MSKR ' S'RMM ' / MZB '. On y apprend le nom du défunt avec sa filiation, KT ' fils de MSWLT, sa qualité de soldat impérial, MSW ' MNKD (Rebuffat, 2005), son appartenance au peuple des Misiciri (MSKR ' dans la fraction des S'RMM ') et peut-être le flaminat MZB '. Dans sa tribu, le défunt portait donc un nom différent. R. Rebuffat (2005) a bien montré que cela n'avait rien d'exceptionnel et il cite le cas d'un Égyptien, Apion, soldat de la flotte de Misène, connu par un papyrus qui écrit à son père qu'il s'appelle désormais Antonius Maximus. La situation est la même pour Crescentius. En effet, à la ligne 2 du texte libyque de son épitaphe, on retrouve les lettres MSW ' qui désignent une fonction, celle d'un « servant » et souvent celle de soldat. Comme le vétéran de *Thullium*, Crescentius a pris un nom latin après son recrutement dans l'armée, mais aux yeux des siens, il demeure MST'. On ne peut cependant déterminer le contenu des lignes 3 à 5 qui devaient comporter des détails peut-être sur sa situation par rapport à sa communauté d'origine. Enfin il est difficile de proposer une datation : certes le formulaire très simple peut renvoyer au I^{er} siècle p.C., mais il est également possible d'avancer une date plus tardive au II^e

¹² D'après un article, « Une inscription latine sur le tracé de l'autoroute de la Soummam », *Al Watan* du 24 janvier 2014.

¹³ *ILAlg.* 1, 137 : *C. Iulius Getulus uet(eranus) donatis / donatis torqui/bus et armillis / dimissus et in ciuit(ate) / sua Thullio flam(en) / perp(etuus) uix(it) an(nis) LXXX ; / h(ic) s(itus) e(st).*

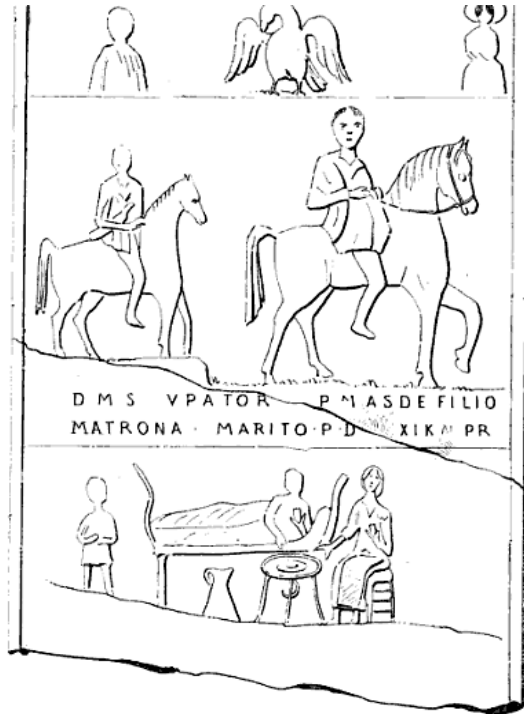
siècle car l'inscription provient d'une région très isolée et c'est à partir du règne de Trajan que sont attestés des contingents de soldats maures recrutés dans les tribus et parfois détachés en garnison en Dacie (Hamdoune, 1999).

À *Thullium*, les inscriptions bilingues montrent que les textes comportent des indications différentes dans les deux langues car ils ne s'adressent pas aux mêmes lecteurs. La multiplication des bilingues y est l'expression d'une société déjà romanisée. Il n'en va pas de même pour l'inscription d'Ifoughalen, située dans une région isolée à plus de 50 km de la colonie augustéenne de *Saldæ*.

Il me semble donc nécessaire de replacer dans son contexte précis l'épithaphe de Crescentius pour en déterminer la signification exacte et, en particulier, de la comparer aux autres stèles à caractère funéraire de Kabylie. Celles-ci concernent avant tout des notables, le plus souvent, tribaux présents dans deux types de documents :

Des stèles le plus souvent anépigraphes représentant un cavalier armé de javelots et portant les insignes du pouvoir (Laporte, 1992) dont la plus célèbre est celle d'Abizar. L'une des plus intéressantes est la stèle de Kerfala (vallée de l'Isser) qui mentionne un chef de tribu GLD MSK MSKBN (I^{er}-II^e siècle a.C.)

Des stèles à registre avec une inscription latine : la plus précoce est celle de Toudja (24 km au sud de Bejaia), mais cette série est illustrée par les stèles à registre de *Castellum Tulei* (Hamdoune, 2004) et celles de *Tigisis*(Taourga) dessinées par Vigneral (1868, pl. 2).



grande pierre de 1^m 20 de longueur sur 0^m 60 de largeur provenant d'un des grands tombeaux renversés au point appelé Bassia près de l'Azib du Caïd bouéni à 2 Kl environ Sud-Est de Taourga

Il faut également ajouter à cette liste, une nouvelle stèle à triple registre provenant d'Ighil Oumsed¹⁴ (commune de Chellata dans la vallée de la Soummam non loin de M'lakou, où existent les traces d'une agglomération antique marquée par des influences romaines. Cette stèle, comme celles de *Castellum Tuleiet* de *Tigisis*, reprend l'image du cavalier, mais lui ajoute le thème romain du banquet funéraire et, entre les deux registres historiés, une épitaphe comportant la consécration aux Mânes, le nom et la qualité du défunt. J'ai montré dans une étude antérieure

¹⁴ Voir D 1, dans « Dépliant Stèles libyques et libyco-romaines de la wilaya de Bejaia », <http://gehimab.org>. La stèle trouvée en 2006 est très proche de celle de *Tigisis* : dans le registre supérieur un rapace face à la silhouette à moitié allongée d'une femme (= Terra mater ?) ; au registre suivant un cavalier portant un manteau flottant ; le registre épigraphique dans une *tabula ansata*, enfin au registre inférieur le banquet funéraire avec le défunt allongé au centre entre sa femme à droite et un serviteur à gauche. Le texte de 3 lignes se développe entre les lettres DMS : *D(is) M(anibus s(acrum)) / Lesgig militis / uixit annis / LXXV. H(ic) s(itus) e(st)*. Du même site proviennent des fragments d'une autre stèle dont il reste une partie des registres du cavalier et du banquet (voir D 3 dans « Dépliant Stèles libyques et libyco-romaines de la wilaya de Bejaia », <http://gehimab.org>). Une stèle anépigraphique de *Tigisis* est très semblable.

(Hamdoune, 2004) que les inscriptions latines jouaient là un rôle secondaire par rapport au monument qu'elles accompagnaient. La finalité de ces textes n'était pas la lecture, comme dans les nécropoles péri-urbaines où les tombes étaient parfois accompagnées de poèmes rappelant le défunt et destinés à être lus par le passant auquel le texte s'adresse parfois directement. Le bas-relief au cavalier qui accompagne les épitaphes latines de Kabylie joue en quelque sorte le même rôle que le texte libyque des inscriptions de la Cheffia, et inscrit le monument funéraire dans la continuité des traditions libyques alors que le texte et le bas-relief du banquet montrent l'adoption des modes de pensée et de représentation romaine.

Dans un tel contexte, on ne peut que souligner la singularité de l'épitaphe bilingue de Crescentius qui s'inscrit dans un autre contexte. Elle est visiblement antérieure aux stèles latines à registres de Kabylie. Outre le caractère très fruste de la pierre qui la distingue tant des stèles de *Thullium* que de celles de Kabylie, l'important est bien le texte libyque, alors que les quelques mots de latin, gravés maladroitement attestent de la volonté de Crescentius d'affirmer, dans son épitaphe, l'empreinte laissée par son passage dans l'armée romaine. Cette priorité du libyque explique donc que j'ai volontairement désigné ce document comme libyco-latin. De la même région provient une seule autre inscription, latine celle-ci¹⁵, un peu plus tardive et d'une typologie différente, puisqu'il s'agit d'une stèle à registres représentant un cavalier, armé de la lance et du petit bouclier rond¹⁶, suivi de son épouse ; dans une *tabula ansata*, le texte de l'épitaphe : *Dis Manibus. / [M]onumentu(m). [-]ianan uixit ann(is) / LXXX*. Elle témoigne d'un niveau de romanisation plus marqué, peut-être à la suite du retour chez eux de soldats maures, mais on ne peut pas, à moins de découvrir de nouveaux documents, parler de situation pluriculturelle dans cette région très isolée.

15 Voir D 6, trouvée à Boukhlifa en 2010, dans « Dépliant Stèles libyques et libyco-romaines de la wilaya de Bejaia », <http://gehimab.org>.

16 C'est l'armement des cavaliers maures de Lusius Quietus au service de Trajan représentés en pleine action pendant les guerres de Dacie sur la Colonne trajane à Rome.

Bibliographie

- Berthier A. et Charlier R. (1955), *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, Paris.
- Drouin J., (1997), « Segmentation, vocalisation et polysémie », *RILB (Répertoire des inscriptions libyco-berbères)*, EPHE, n° 3, 1997, p. 3-4
- Camps G. (1960), « Massinissa ou les débuts de l'histoire », *Libyca*, 8.
- Camps G. (1993), « À la recherche des Misiciri, cartographie et inscriptions libyques », in *À la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette et Lionel Galand*, Geuthner, p. 113-126.
- Chabot J.-B. (1940), *Recueil des inscriptions libyques*, Paris.
- Chaker S. (2010), « Maces » s. u. *E.B.*, p. 4463-4465.
- Divjak J. (1987), *Œuvres de Saint Augustin. Lettres 1*-29**, Paris.
- Galand L. (1966), *Inscriptions antiques du Maroc. I- Inscriptions libyques*, Paris.
- Galand L. (2007), « À propos d'une inscription libyco-latine de la petite Kabylie », *La Lettre du RILB (Répertoire des inscriptions libyco-berbères)*, EPHE, n° 13, p. 1-3.
- Gehimab, « Dépliant Stèles libyques et libyco-romaines de la wilaya de Bejaia », <http://gehimab.org>
- Gsell S. (1903-1911), *Atlas archéologique de l'Algérie*, Alger-Paris = AAA.
- Gsell S. (1920), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, V, Paris.
- Gsell S. (1922), *Inscriptions latines de l'Algérie*, I, Paris = ILALg. 1.
- Hamdoune C. (1999), *Les auxilia externa africains des armées romaines*, Montpellier.
- Hamdoune C. (2004), « Les épitaphes de Grande Kabylie », in M. Hassine Fantar & A. Siraj (Coords.), *Débuts de l'écriture au Maghreb : actes des colloques organisés à Casablanca par la Fondation du roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines*, les 17-18 janvier et 18-19 avril 2002, Casablanca : Fondation du roi Abdul-Aziz. p. 223-240.
- Hamdoune C. (2013), « Les distiques élégiaques de Césarée et la familia des rois de Maurétanie », *AntAfr*, 49, p. 5-15.
- Karr R. M. (2010), *Latino-punic Epigraphy*, Tübingen.
- Lancel S. (1982), « La fin et la survie de la latinité en Afrique du Nord. État des questions », *REA*, 59, p. 269-297.

Laporte J.-P. (1992), « Datation des stèles libyques figurées de Grande Kabylie », *L'Africa romana*, 9, p. 389-423.

Rebuffat R. (2005), « Le vétéran gétule de Thullium » in Claude Briand-Ponsart et Claude Lepelley (Sous Dir.), *Identités et cultures de l'Algérie antique*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 193-233.

Rebuffat R. (2007), « Pour un corpus de bilingues punico-libyques et latino-libyques », in *Osmose ethno-culturelle en Méditerranée*, Tunis, p. 183-242.

Vigneral M. C. de (1868), *Ruines romaines de l'Algérie. Kabylie du Djurdjura*, Paris.

Saint Augustin et la langue punique

Mustapha Lakhliif

Université de Montréal, Québec, Canada

Le lecteur des œuvres de saint Augustin ne peut s'empêcher de remarquer l'intérêt que portait l'évêque d'Hippone à la question linguistique en général et à la langue punique en particulier.

Nous n'avons pas la prétention, à travers cet article, de citer exhaustivement tous les témoignages que nous devons à Augustin sur l'usage de la langue punique¹.

Dans le milieu punicisé, où vivait saint Augustin, l'usage de la langue punique ou ce qui en restait², se révèle d'une extrême importance pour pouvoir communiquer avec les fidèles à la campagne. Plusieurs témoignages pourraient être utilisés comme arguments.

Saint Augustin était incapable de tenir une conversation ou de prêcher aux fidèles dans la langue punique. Ce dont étaient capables d'autres évêques africains contemporains³. Saint Augustin avait donc recours à des interprètes pour s'entretenir avec des paysans de la région d'Hippone qui ignoraient le latin⁴.

Cette pénurie de clergé maîtrisant la langue punique, dans les campagnes et les milieux ruraux, se sent cruellement d'après un document augustinien d'une importance exceptionnelle⁵. Il s'agit d'une des lettres découvertes récemment par le

¹ Sur cet usage du punique et les témoignages que nous devons à Augustin, cf. S. Lancel, « *La fin et la survie de la latinité en Afrique du Nord* », dans *Revue des études latines*, 59, 1981 (1982), p. 270-273 ; cf. aussi C. Lepelley, 2005, *Témoignages de saint Augustin sur l'ampleur et les limites de l'usage de la langue punique dans l'Afrique de son temps*, dans *Identités et cultures dans l'Algérie Antique*, Braind-Ponsart Cl. éd., Rouen, p. 127-153.

² L'un des sermons découverts récemment par François Dolbeau (Sermon Dolbeau 3, 8, *Vingt-six sermons au peuple d'Afrique*, Paris, 1996 : 489) atteste clairement que la *lingua punica* évoquée par Augustin était bel et bien du néo-punique, cf. C. Lepelley, *op.cit.* : 130. On déduit naturellement que, quand Augustin parlait de la langue punique, il faut comprendre le néo-punique.

³ Augustin, *Ep. Divjak 20**, 21, BA 46 B, p. 324.

⁴ Augustin, *Ep. 66, 2*, à Crispinus, évêque donatiste de Calama.

⁵ Il s'agit de la lettre Divjak 20*. D'après le récit de cette longue lettre, le jeune Antoninus, issu d'une famille pauvre, était pris en charge par l'Eglise d'Hippone avec sa mère et son beau-père. Il fut ordonné évêque à vingt ans, par Saint Augustin dans un contexte spécial, dans la localité de *Fussala* près d'Hippone (S. LANCEL, *Saint Augustin*, Paris, Fayard, 1999 : 357, localise *Fussala*, à titre d'hypothèse, dans la région montagneuse du Reguegma à une cinquantaine de kilomètres au Sud d'Hippone). Il s'est avéré que ce choix précipité d'Augustin était dramatique pour les fidèles de Fussala. Ce jeune évêque s'est entouré d'une milice et s'est livré à des déprédations et spoliations des fidèles de cette bourgade. D'après le récit de la même lettre, Antoninus s'est enrichi grâce à ses

savant autrichien Divjak. Augustin fut contraint d'ordonner, dans la précipitation, un jeune prêtre au nom d'Antoninus dans la bourgade de Fussala près de la ville d'Hippone. Antoninus parlait, en effet, le punique, et il pouvait donc communiquer avec les paysans punico-phones de Fussala⁶.

Dans les milieux ruraux, moins romanisés, les paysans parlaient le punique. Cependant, cette langue ne fut pas l'apanage des habitants de la campagne. A Hippone, par exemple, on comprenait la vieille langue de Carthage. Dans le sermon 167, Augustin cita un proverbe punique mais traduit en latin, car la majorité des fidèles ne comprenaient pas le punique : (*On connaît un proverbe punique, que je vous dirai cependant en latin, parce que vous ne connaissez pas tous le punique. C'est en effet un très vieux proverbe punique : « La peste demande une pièce de monnaie; donne lui en deux et qu'elle s'en aille! »*)⁷.

Augustin prêchait certainement en latin. On avait déjà signalé qu'il ne parlait pas le punique, car plusieurs témoignages le montrent dans l'obligation de recourir aux services des interprètes punico-phones. Il connaissait, néanmoins, plusieurs mots de cette langue. Pourtant, quand Augustin était jeune rhéteur à Rome, il fut trahi par son accent africain, même s'il maîtrisait le latin. Il était même taquiné par ses jeunes étudiants italiens⁸. Des années plus tard, il fut aussi la cible de l'attaque féroce de son adversaire pélagien, le jeune évêque italien Julien d'Eclane. Dans une virulente polémique, Julien lança cette méchante insulte à l'adresse d'Augustin :

prévarications, au point de bâtir une belle demeure à Fussala (*Ep. 20**, 31). Augustin confirme aussi qu'Antoninus « n'a pas hésité à acheter des fermes, en son nom et non au nom de l'Eglise » Cf. *Ep. 20**, 29. S. LANCEL, *L'affaire d'Antoninus de Fussala : pays, choses et gens de la Numidie d'Hippone saisis dans la durée d'une procédure d'enquête épiscopale (Ep. 20*)*, in *Les Lettres de Saint Augustin découvertes par J. Divjak. Communications présentées au Colloque des 20 et 21 septembre 1982*. Paris, Etudes Augustiniennes, 1983 : 267-284, (p. 283), pense, avec justesse, qu'« Au-delà de la nécessité réelle où il se trouvait, lui, premier évêque de Fussala, de se loger, Antoninus avait réalisé le rêve du petit paysan pauvre transplanté tout enfant à la ville. C'est évidemment pour conserver cette maison « bourgeoise », symbole de son pouvoir et monument de sa réussite temporelle, qu'Antoninus se cramponnait si fort à son siège de Fussala. » Ces agissements ont provoqué la colère des fidèles, qui ont adressé plusieurs doléances à l'Eglise d'Hippone. Le jeune évêque fut destitué par la suite de ses fonctions. Antoninus adressa, par contre, un appel au pape Boniface et un autre à son successeur Célestin Ier. Il compte aussi intervenir auprès de Fabiola à cause de sa grande influence dans les milieux ecclésiastiques à Rome. Fabiola était une amie commune au jeune évêque Antoninus et à saint Augustin. S. LANCEL suppose même qu'elle avait des propriétés terriennes dans la région d'Hippone. Et c'est exactement dans ce contexte qu'il faut comprendre la lettre 20*. Saint Augustin compte couper court à la démarche d'Antoninus, en le démasquant auprès de Fabiola. On ignore le dénouement de cette affaire. Les détails de cette histoire nous font connaître aussi une riche dame propriétaire du *fundus Thogonoetensis*, assez puissante pour pouvoir écrire à saint Augustin pour manifester son refus d'Antoninus comme évêque sur ses terres. Cf. *Ep. 20**, 10 ; 14 ; 17. Sur ce manque cruel du clergé parlant la langue punique, voir la lettre 84 (*Ep. 84, 2, CSEL 34, 2, p. 393*, à Novatus, évêque de *Sitifis*) et la nouvelle interprétation qu'en donne Claude Leppeley, (2005 : 150).

⁶ Augustin, *Ep. Divjak 20**, 3, BA 46 B, p. 296-298, à Fabiola. Voir aussi (*Ep. 209, 3, CSEL 57, p. 348*, au pape Célestin).

⁷ Augustin, Sermon 167, 4.

⁸ Augustin, *De Ordine*, II, 17, 45.

« le Punique », ou le « discutailleur (*disputator*) punique » : « *Qu'y a-t-il de plus monstrueux que ce que raconte le Punique ?* »⁹. Dans sa réponse, saint Augustin donna du fil à retordre à ce jeune évêque très arrogant et infatué de lui-même : « *Ne va pas, parce que tu es né en Apulie (aujourd'hui les Pouilles) penser l'emporter par ta race sur ces Puniques que tu n'es pas capable de vaincre par l'esprit* »¹⁰. Ce quelibet « le Punique » pourrait bien être une réminiscence du texte de Plaute intitulé *Poenulus*.

L'aspect d'africanisme est palpable chez Augustin. Ce sentiment de fierté de son africanisme¹¹, de son appartenance à cette ancestrale civilisation punique¹². En tout cas, Augustin était fier de ses origines africaines et de la langue punique. En parlant d'Apulée de Madaure dans la lettre 138, Augustin se sentait Africain comme lui : « *Apulée, pour ne parler que de lui (car, africain comme nous, nous le connaissons mieux)...* »¹³ On renvoie aussi à la lettre-réponse d'Augustin à son ancien professeur, le grammairien Maxime de Madaure qui se moquait des noms puniques des martyrs africains (Miggin et Namphamo) : « *Vous avez pu vous oublier vous-même jusqu'à attaquer les noms puniques, vous, homme d'Afrique écrivant à des Africains, et lorsque l'un et l'autre nous sommes en Afrique [...] Si vous condamnez le punique, il faut nier ce qui est dit par de très savants hommes, que les livres puniques renferment beaucoup de bonnes choses dont on se souvient ; il faut regretter d'être né ici au berceau de cette langue.* »¹⁴.

⁹ Cf. Dorothea Weber 2003, « *For What Is so Monstrous as What the Punic Fellow Says ?* » Reflections on the Literary Background of Julian's Polemical Attacks on Augustine's Homeland, dans *Augustinus Afer. Saint Augustin, africanité et univèrsalité, Actes du colloque d'Alger-Annaba*, avril 2001, Fux P.-Y., Roessli J.-M., Wermelinger O. éd., Fribourg, p. 75-82.

¹⁰ Voir l'attaque de Julien et la contre-attaque de saint Augustin dans Augustin, *Contra Iulianum opus imperfectum*, VI, 18.

¹¹ Ce sentiment de fierté de son africanité, on peut le constater aussi chez son prédécesseur, le grand polémiste africain Tertullien qui raille, avec son ironie habituelle, les soins apportés par les femmes carthagoises à la coiffure. Il interdit fermement à la femme de se teindre les cheveux : « *J'en vois également qui se teignent les cheveux au safran : elles rougissent même de leur nation, regrettant qu'on ne les ait pas fait naître en Germanie ou en Gaule. Aussi changent-elles de patrie [...] par les cheveux...* » Cf. TERTULLIEN, *De cultu feminarum*, II, 6, 1-2.

¹² En lisant l'excellent ouvrage de Peter Brown, *La vie de saint Augustin*, Paris, 1971 (2001 : 23), ce grand augustinien prétend qu' « *Il est fort peu probable qu'Augustin ait jamais parlé d'autre langue que le latin. Entre la culture exclusivement latine dans laquelle il a été élevé avec tant de succès et quelconque « tradition » indigène préexistante, il y avait tout l'abîme qui sépare, sur le plan des valeurs, la civilisation de la barbarie* ». On croit qu'on a ici un jugement de valeur assez surprenant de la part de ce grand historien. Cf. en dernier lieu, le point de vue prudent du regretté SERGE LANCEL, *Saint Augustin, op. cit.*, p. 20-21.

¹³ Augustin, *Ep.* 138, 19.

¹⁴ Augustin, *Ep.* 17, 2. Dans cette lettre Augustin fait allusion aux *libris punicis*. Concernant ces livres puniques, Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 22, mentionne que le Sénat romain fit don des bibliothèques de Carthage aux rois africains après la prise de cette ville. Le Sénat ordonna aussi la traduction en latin du traité d'agronomie de Magon. Salluste, *Bellum Jugurthinum*, 17, en relatant la géographie et les peuples de l'Afrique, avoue avoir exploité la traduction de ces « *libris punicis* » qu'il attribue au roi Hiempsal ; et qu'Ammien Marcellin (*Histoire*, XXII, 15, 8) attribue au roi Juba II.

Le jugement hâtif et provoquant de Peter Brown nous incite à répliquer par des témoignages d'Augustin lui-même. Ce dernier n'a jamais utilisé le qualificatif *barbare* pour désigner la civilisation punique ; ou *barbares* pour qualifier les paysans punico-phones¹⁵.

Par contre, Augustin attribue mystérieusement le terme « *barbares* » aux peuples africains parlant la langue libyque. D'ailleurs, c'est la seule allusion que saint Augustin consacre à cette langue, la langue maternelle de l'Afrique si l'on ose dire : « Nous savons en Afrique plusieurs races barbares dont la langue est une. » (*in Africa barbaras gentes in una lingua plurimas novimus*)¹⁶. On a déjà noté qu'Augustin n'utilise jamais le qualificatif de *barbares* pour désigner les paysans punico-phones. La notion du *Barbaricum* (le monde barbare) n'a pas une signification péjorative chez saint Augustin, elle désignait vraisemblablement les peuples vivant hors du *limes* romain et ne parlant pas le latin.

Le silence de saint Augustin concernant la langue ancestrale de l'Afrique paraît assez surprenant. Pourtant, les archéologues confirment que la Numidie orientale est la région qui nous a livré la majeure partie des inscriptions libyques. Il semble que l'évêque d'Hippone ignorait complètement l'idiome libyque.

L'Afrique romaine fut certainement le terrain fertile d'un important brassage humain, où s'est développé aussi plusieurs langues en parfaite coexistence : le libyque, le punique, le latin et le grec. Ce qui a poussé Marcel Bénabou à confirmer que le multilinguisme semble être la règle dans l'Afrique romaine¹⁷.

¹⁵ Claude Lepelley, *L'Afrique et sa diversité vues par saint Augustin*, dans *Saint Augustin, la Numidie et société de son temps*, Actes du Colloque Sempam-Ausonius Bordeaux, 10-11 octobre 2003, p. 29-43 (p. 30).

¹⁶ Augustin, *La Cité de Dieu*, livre XVI (6, 2).

¹⁷ Marcel Bénabou, *La résistance africaines à la romanisation*, Paris, 1976, p. 488.

Le multilinguisme en Afrique du Nord à travers l'histoire

Lionel Galand, Mansour Ghaki et Ahmed Boukouss

Entretien réalisé par le Comité de Rédaction

1. Epoque antique

a. Lionel Galand

Depuis de nombreuses années, vous travaillez sur le libyque ou l'amazighe de l'Antiquité. Quelle était sa place dans le paysage linguistique nord-africain à l'époque antique, en présence des langues étrangères, et que pensez-vous de l'approche qui considère le punique comme une langue africaine ?

Quelques mots s'imposent sur les débuts et l'évolution de l'étude du « libyque ». Précisons d'abord que ce terme, bien distinct de « libyen », ne renvoie nullement à la Libye actuelle. Il est employé par les spécialistes de l'Antiquité en référence à l'usage des anciens Grecs qui appelaient Libye la partie de l'Afrique du Nord la mieux connue d'eux, correspondant approximativement au littoral de la Libye moderne et à la Tunisie. L'adjectif « libyque » fut ainsi appliqué à des inscriptions de *Thugga* (maintenant Dougga en Tunisie), rédigées dans une écriture qui, n'étant ni punique, ni grecque, ni latine, évoquait les caractères « tfinagh » du touareg. La fameuse inscription bilingue - libyque et punique - du mausolée de Dougga fut la première à attirer l'attention d'un voyageur occidental, l'érudit Thomas d'Arcos, dès le 17^e siècle. Mais il fallut attendre deux siècles pour qu'elle attirât l'attention des « orientalistes », comme on disait alors. Encore était-ce à cause du texte punique, l'autre texte restant inconnu pendant plusieurs années encore. C'est l'archéologue Quatremère de Quincy qui, dans le *Journal des Savants* de 1838, fit nettement la liaison avec le berbère. À partir de cette période, les découvertes d'inscriptions se multiplièrent ; en même temps, l'étude des parlers berbères se développa et, avant la fin du 19^e siècle, René Basset fit d'elle une discipline universitaire et, plus tard son fils André, disciple d'Antoine Meillet, lui appliqua les méthodes de la linguistique comparée qui avait pris son essor au siècle précédent. Je ne vais pas esquisser ici l'historique de ces recherches, mais il convient d'ajouter que, si les Français furent les plus nombreux à y prendre part en raison de la situation coloniale de l'époque, certaines publications importantes parurent ailleurs qu'en France, ainsi celles de Lidzbarski sur le libyque ou celles,

plus récentes, de Beguinot sur le berbère, pour ne citer qu'eux arbitrairement. Lorsqu'en 1942, alors que je suivais à l'École normale le cursus des études « classiques » (français, latin, grec), j'eus à rédiger un « Diplôme d'études supérieures » (on parle aujourd'hui de « master ») sur les tribus indigènes dans l'Afrique romaine. Le sujet m'avait été proposé par l'historien André Piganiol et m'avait séduit. Je n'avais pourtant aucune attache avec l'Afrique du Nord, du reste inaccessible à qui se trouvait dans la France occupée. Très vite je rencontrai les fameuses inscriptions libyques et leur mystère et l'idée me vint qu'il fallait étudier le berbère pour tenter de les déchiffrer, même si F. de Saulcy, dès 1843, avait établi la valeur phonétique d'une grande partie des caractères employés à Dougga en s'aidant de la version punique et sans faire au berbère le moindre appel. Je pris donc contact avec André Basset, qui, rentré d'Alger, enseignait à l'École des langues orientales (aujourd'hui INALCO). Heureux de trouver un auditeur désireux de se consacrer à sa discipline, il m'accorda toute son attention, son aide et bientôt son amitié. Je lui dois beaucoup.

Les auteurs grecs et latins parlent beaucoup de l'Afrique, mais restent regrettamment discrets sur la situation linguistique. Plusieurs langues étaient parlées sur des portions très variables du vaste territoire que nous appelons aujourd'hui Maghreb. L'histoire nous montre l'arrivée des populations qui apportèrent trois de ces langues : le punique, forme locale du phénicien venu du Proche Orient, le grec, présent en particulier dans les ports, et bien sûr le latin. Les documents écrits, par contre, ne signalent pas l'apparition des gens qui parlaient la langue des inscriptions libyques ; ils étaient donc là avant les autres. Rien non plus, depuis l'Antiquité, ne montre l'arrivée des berbérophones. Il apparaît ainsi que le libyque est le berbère ou, plus exactement, un stade ancien du berbère actuel. Ce raisonnement, que Basset avait déjà tenu, s'impose malgré son caractère négatif. J'en approuve moi-même la conclusion, même si j'ai toujours mis l'accent sur la difficulté qu'on éprouve à interpréter le libyque à l'aide du berbère, ce qui m'a fait accuser d'un excès de prudence. Une prudence malheureusement justifiée par le fait que notre connaissance du libyque reste très limitée et comporte plus d'hypothèses que de certitudes. Cette situation n'a rien d'étonnant et les causes en ont été plusieurs fois exposées : petit nombre des chercheurs, mais aussi brièveté et pauvreté de la plupart des inscriptions, qui sont en majorité des stèles funéraires assez répétitives, et pièges de l'écriture libyque, qui ne note pas les voyelles et sépare rarement les mots.

De toute façon, les difficultés étaient prévisibles même avant l'examen des matériaux. Dans un livre magistral, paru en 1997, N. Van den Boogert a étudié des manuscrits du Sous dans lesquels le berbère est noté en caractères arabes ; le plus ancien remonte au 11^e siècle ap. J.-C. et l'on y reconnaît aisément du chleuh malgré une évolution inévitable. Voilà qui contraste avec le petit nombre des correspondances sûres (les autres restant hypothétiques) qu'on peut établir entre le

libyque de Dougga et le berbère. Mais faut-il s'en étonner ? Les dix siècles qui nous séparent des plus anciens documents de Van den Boogert ont certes connu bien des vicissitudes, mais déjà l'Islam s'était implanté dans le pays, même si ce dernier connaissait des conflits constants. Rien de comparable aux bouleversements qui marquèrent les treize siècles précédents : chute de Carthage mais progrès, au moins régional, du punique, arrivée des Romains et du latin, chute de l'Empire romain, arrivée et départ des Vandales, lutte avec les Byzantins, arrivée des Arabes ; et dans le domaine spirituel : les cultes berbères, souvent habillés à la romaine, puis le christianisme avec ses dissensions, enfin l'Islam. Comment la langue, et d'abord son vocabulaire, n'auraient-ils pas subi le contrecoup de tels changements ?

D'autres obstacles attendent le chercheur. On trouve des inscriptions libyques, en quantité variable, dans toute l'Afrique du Nord, du Maroc à la Libye (si l'on inclut le « libyque de Bu-Njem » découvert par R. Rebuffat). Toutes relèvent visiblement de la même technique d'écriture et, bien qu'un même type d'écriture puisse noter des langues différentes, on peut penser, pour les raisons que j'ai données plus haut, que la langue dans laquelle elles sont écrites était partout un stade ancien du berbère. Mais l'immensité de leur domaine et la variété de sa géographie imposent des conditions de vie fort diverses, alors que le libyque n'a bénéficié d'aucun appui centralisateur, politique, religieux ou culturel, sauf peut-être à l'époque des rois numides, temporairement et régionalement. Il est donc plus que vraisemblable qu'il se soit diversifié en parlars multiples, s'il ne l'était pas déjà comme le berbère l'est encore. Chacun de ces parlars a son propre système d'articulations pertinentes, assurant la distinction et la reconnaissance des multiples unités du langage, autrement dit son propre système phonologique. Ces différences sont plus ou moins bien reflétées dans l'écriture alphabétique qui cherche à noter les parlars, si bien qu'une même *écriture*, c'est-à-dire un système graphique obéissant aux mêmes principes, peut ne pas présenter partout le même *alphabet*, terme par lequel j'entends la liste finie des caractères qui sont employés dans un lieu et un temps donnés avec une certaine valeur phonétique. L'écriture touarègue actuelle en est un bon exemple, puisque l'on compte plusieurs alphabets, fondés sur une large base commune mais distingués par la forme et surtout par la valeur de certains caractères. Il résulte de là que nous prenons un risque en fondant sur l'alphabet de Dougga la transcription des autres documents trouvés en Algérie ou au Maroc. Cette prise de risque s'impose, mais il est bon de garder à l'esprit que nos lectures s'appuient sur une hypothèse de travail.

Les bilingues de Dougga, qui ont permis d'établir un alphabet, sont jusqu'à présent les plus longues et les plus riches d'enseignements, tant sur la société que sur la langue. Mais par leur disposition en lignes horizontales tracées de droite à gauche et par le simple fait d'être placées sur d'importants monuments (seul subsiste le fameux mausolée dit à tort d'Atban), elles trahissent une forte influence punique.

C'est pourquoi j'ai plus d'une fois souligné qu'elles ne sont pas les plus représentatives de la culture locale. Ce fut une chance de les trouver, puisqu'elles ont permis la reconstitution d'un alphabet et qu'elles ont attiré l'attention sur le problème libyque, mais par là même elles ont peut-être retardé une prise en compte globale de ce même problème.

Je ne suis pas sûr de comprendre ce que vous entendez par *l'approche qui considère le punique comme une langue africaine*. Le punique est la forme prise par le phénicien à Carthage et sans ses colonies. Les linguistes sont presque unanimement d'accord pour classer phénicien et punique dans les langues sémitiques, elles-mêmes branche, comme l'égyptien ancien, le berbère, le couchitique et le tchadique, du vaste groupe chamito-sémitique (qu'on tend aujourd'hui à nommer afro-asiatique pour des raisons qu'en accord avec le regretté David Cohen je crois mauvaises – mais ce n'est pas le lieu d'en discuter). Vous pensez peut-être aux travaux de Cheikh Anta Diop et de Théophile Obenga, qui considèrent l'égyptien ancien comme une langue africaine et par conséquent n'acceptent pas le concept de chamito-sémitique. Ces travaux confirment l'intérêt que présente l'étude des contacts entre les langues sub-sahariennes et celles du nord de l'Afrique, mais leurs conclusions ont fait l'objet de critiques, à mon avis pertinentes, de la part de chercheurs comme Henri Tournoux, que l'amour de l'Afrique n'a pas privé d'objectivité.

Le libyque, langue millénaire, était transcrit pendant des siècles. Peut-on parler d'une véritable pratique scripturaire et quelles étaient les fonctions de l'écriture libyque dans l'Antiquité ?

Je pense que vous prenez l'expression *langue millénaire* dans le sens général de « langue constituée depuis très longtemps ». Les générations successives n'ayant pas cessé de parler, et chacune apportant (souvent inconsciemment) des modifications à l'idiome usité, il arrive un moment où un état de langue est si différent de l'état antérieur qu'il peut arriver qu'on donne à la langue un autre nom. C'est ainsi que le latin est devenu le français sur un territoire donné. Je simplifie ainsi à l'extrême, les choses étant infiniment plus complexes, d'autant que l'évolution se produit d'abord dans la langue parlée par la masse de la population et que la documentation sur ce point est insuffisante. En fait, un grand nombre de facteurs, variables selon les cas, jouent un rôle. Ce que je voudrais dire, c'est que si nous considérons que les inscriptions libyques sont rédigées dans une langue (à forte différenciation dialectale) qui est un stade ancien du berbère (voir la question 1), nous ne savons pas depuis combien de temps l'évolution inévitable avait donné à cette langue des traits suffisants à lui mériter le nom de *berbère* (en français ; *amazigh* ou *tamazight* en berbère). Je ne veux pas réduire le problème à un problème simpliste d'étiquette, mais, en un sens (et c'est à peine une boutade), tout

idiome a un passé vertigineux qui remonte à l'époque, mystérieuse mais redevenue objet d'étude, où l'homme s'est doté du langage (la recherche sur ce sujet, jugée impraticable, avait été interdite par les statuts de la Société de linguistique de Paris lorsqu'elle fut créée !).

Ce qu'on aimerait retracer, en revanche, c'est l'histoire de l'écriture, puisque l'apparition de documents écrits est justement ce qui marque l'entrée dans l'histoire. À cet égard, on peut affirmer que l'écriture libyco-berbère (je l'appelle ainsi pour englober les deux extrêmes) est plus que millénaire. Le problème est de dater ses débuts. Le texte de l'inscription dédiée à Massinissa permet de la situer en 138 av. J.-C. ; des datations approximatives sont possibles dans un certain nombre d'autres cas. Mais, comme je l'ai dit plus haut (question 1), les libyques « classiques » sont en fait un cas particulier et l'écriture libyco-berbère a connu, avec les milliers d'inscriptions rupestres de l'Afrique du Nord, du Sahara et de ses confins, un emploi beaucoup plus ancien et plus caractéristique de la culture berbère. Les inscriptions touarègues en caractères tiffinagh ne sont qu'une partie de cet ensemble. On les reconnaît justement à la possibilité de les interpréter (parfois hypothétiquement) par le touareg. Mais beaucoup d'autres restent énigmatiques, n'offrant prise à aucun critère de type linguistique. En ce cas, la datation est fort problématique. Elle repose sur des critères extérieurs, état de la pierre, patine, environnement, etc. Il appartient alors aux préhistoriens de nous renseigner, mais leur discipline évolue assez rapidement et ils ne sont pas toujours d'accord entre eux. Le texte est parfois associé à un dessin. C'est le cas, me semble-t-il, pour la fameuse inscription des Azibs n'Ikkis, dans l'Atlas marocain (elle est aujourd'hui détruite, dit-on), où les caractères d'écriture sont logés dans un cartouche ménagé à cet effet. D'après G. Camps, elle remonterait au moins au 6^e ou au 7^e siècle av. J.-C. ; d'autres la situent beaucoup plus haut dans le temps. Quoi qu'il en soit, elle doit être plus ancienne que les inscriptions officielles de Dougga.

Pichler, je crois, a clairement noté la nécessaire distinction entre le concept même d'écriture et sa réalisation. Si l'idée a pu venir de l'Orient, pays d'écritures très anciennes, je pense que la réalisation, dans l'Afrique du Nord, a fait appel à des éléments locaux, signes usités pour les tatouages, le marquage des animaux, la décoration des poteries, etc. Toutefois, certains caractères ont pu être empruntés à des alphabets sémitiques *anciens*. Le tracé géométrique des lettres libyques exclut qu'elles proviennent de l'écriture phénicienne classique ou de l'écriture punique. Les inscriptions de Dougga montrent que la technique même de l'écriture (notation limitée aux consonnes, orientation des lignes) a été influencée par les écritures sémitiques, et cela a pu se produire aussi à des époques antérieures.

Quelles étaient la pratique et les fonctions de l'écriture dans l'Antiquité ? Nous savons *ipso facto* qu'elle était employée pour des inscriptions le plus souvent funéraires, rarement officielles. Les sources anciennes ne sont pas disertes sur ce point. On peut tout de même essayer d'éclairer le passé par le présent. C'est ce

qu'a fait Stéphane Gsell dans son étude magistrale des Berbères antiques, même si la méthode n'a pas échappé à toute critique. Pour le rôle de l'écriture dans la société, je ne peux que renvoyer à l'excellente description des usages touaregs traditionnels que nous devons à Mohamed Aghali-Zakara et à Jeannine Drouin, qui de plus s'efforcent de déchiffrer, avec prudence, les inscriptions touarègues sur roche. L'apprentissage de l'alphabet joue un rôle pédagogique important, à la fois formatif et ludique. On écrit aussi, sur des outils ou sur des objets d'artisanat, des noms de personne ou diverses formules. Plus souvent qu'on ne le croit, on consigne des comptes ou des messages sur des matières souples, y compris le papier (qui fut jadis un luxe au Sahara). Il est inutile de préciser qu'aujourd'hui ces usages traditionnels sont, non pas perdus, mais dépassés par une conception moderne des emplois de l'écriture. Pour en revenir à l'Antiquité, il serait imprudent de lui appliquer tous les traits de la situation traditionnelle de l'écriture en pays touareg, mais nous devons retenir de celle-ci un enseignement : c'est qu'une écriture peut exister sans avoir nécessairement tous les emplois que nous lui attribuons dans nos sociétés.

L'écriture libyque avait, sur son propre territoire, coexisté avec d'autres écritures méditerranéennes ; en l'occurrence phénicienne, punique, grecque et latine. Quelle influence a pu avoir cette coexistence sur le développement du libyque ?

J'ai répondu à cette question en même temps qu'aux deux précédentes. Il faut reconnaître que le voisinage d'autres cultures a pu stimuler dans certains cas l'emploi de l'écriture libyque, mais cela ne l'a pas empêchée de disparaître du nord de l'Afrique.

Comment évaluez-vous la recherche actuelle sur le libyque et quelles sont, à votre avis, les pistes auxquelles devrait s'atteler la recherche en la matière ?

Il faut reconnaître que la recherche actuelle sur le libyque n'est pas très encourageante, vu la maigreur et la lenteur des résultats obtenus jusqu'ici. C'est pourquoi j'ai moi-même consacré plus de temps aux parlers berbères qu'au libyque, sans pour autant négliger ce dernier. Mais je constate qu'aujourd'hui rares sont les berbérissants qui lui réservent beaucoup d'attention. En général, ils ont été formés à l'étude de la linguistique plutôt qu'à celle de l'Antiquité, pour laquelle il faut éprouver un certain attrait si l'on veut vraiment s'intéresser au libyque. Il est souhaitable également d'avoir une certaine familiarité (je ne parle pas d'une spécialisation) avec les problèmes généraux de l'écriture (écritures anciennes du Proche Orient en particulier). Enfin, puisque l'étude des inscriptions rupestres n'est

guère séparable de celle des inscriptions libyques, des connaissances en préhistoire ne sont pas superflues.

Mais dans l'immédiat, la quête des documents est encore plus urgente que ces exigences théoriques. Si nombreuses qu'elles soient déjà, les inscriptions libyques, généralement courtes et assez répétitives, n'assurent pas encore aux déchiffreurs une base de travail aussi riche d'enseignements qu'on le souhaiterait. Il est donc essentiel que les découvertes de documents nouveaux soient signalées et que les inscriptions ainsi mises au jour soient publiées et décrites avec toute la précision possible. C'est là un travail de conservation, travail sans gloire, mais qui représente peut-être le meilleur moyen de préparer, pour l'avenir, l'accès à une meilleure connaissance du libyque.

b. Mansour Ghaki¹

Depuis de nombreuses années, vous travaillez sur le libyque ou l'amazighe de l'Antiquité. Quelle était sa place dans le paysage linguistique nord-africain à l'époque antique, en présence des langues étrangères, et que pensez-vous de l'approche qui considère le punique comme une langue africaine ?

Il est clair que le libyque est la langue des "Libyens", habitants de la « Libye » au sens grec du terme. Nous parlons aujourd'hui de l'Afrique du Nord pour qualifier une partie de ce qu'il faudrait appeler l'Afrique berbère ou amazighe ; il ne faut pas perdre de vue la présence de locuteurs amazighes aussi bien au Niger qu'au Mali et au Burkina. Une partie des parlers actuels est commune, « pan-berbère » ; d'où viendrait-elle si ce n'est d'une langue mère, celle à laquelle Augustin fait allusion en parlant de « la division des habitants en plusieurs tribus parlant la même langue ». Il est aussi évident que cette langue, qui devait être déjà divisée en parlers, a côtoyé d'autres langues introduites en Afrique du Nord comme le phénicien, l'hébreu, le latin ou le grec. Le voisinage et les contacts avec d'autres peuples devaient aussi avoir établi des échanges à un moment ou à un autre de l'histoire, avec d'autres langues comme l'égyptien, langues de l'Afrique subsaharienne et du Sahel, les langues ibériques et celles des îles de la Méditerranée.

La géographie et l'histoire permettent de cerner la question. L'espace est très grand, il s'étale d'est en ouest, de "la rive du Nil" jusqu'à l'Atlantique et à un moment de l'histoire jusqu'aux Îles Canaries ; du nord au sud, son étendue est de quelques milliers de kms. Si vous vous placez à l'est, les tribus libyennes étaient en rapport avec l'Égypte pharaonique. Les tribus numides ou maures qui vivaient à l'ouest

¹ Mansour Ghaki est Directeur de recherches à l'Institut national du patrimoine (Tunisie) et Professeur associé à l'Université l'Orientale à Naples (Italie).

étaient en contact avec d'autres peuples et d'autres cultures ; les Libyens qui vivaient sur le littoral méditerranéen ou dans l'arrière pays immédiat de celui-ci, avaient peu ou pas de rapport avec ceux qui nomadisaient aux abords du Sahara. L'histoire a accentué cette régionalisation et isolé les groupes les uns par rapport aux autres, donc isolé les parlers ; à des moments de l'évolution, se sont créées des "frontières" culturelles et politiques ; ceux des Libyens qui étaient en contact avec les civilisations et les peuples méditerranéens eurent une évolution différente de celle des Libyens qui sont restés à l'écart.

Le cadre ne le permet pas mais il est clair que la Libye a, depuis la préhistoire, durant la protohistoire et l'histoire, connu une évolution qui lui est propre et qui la « distingue » des entités géographiques et humaines voisines.

Cette entité humaine "les Libyens" ne peut pas exister sans des composantes constituantes et parmi celles-ci, il y a la langue.

L'arrivée dans la région de pouvoirs et de civilisations extérieures - les Phéniciens, les Grecs et, plus tard, les Romains - va introduire, entre autres, des langues : le phénicien, le grec et le latin. A l'origine, chacune de ces langues n'était parlée que par quelques individus installés dans des endroits précis. Au fil du temps et suite aux contacts humains et culturels qui vont s'établir entre les autochtones et les « nouveaux arrivés », ces langues ont été "appprises" et utilisées.

Ce qui est à relever, c'est ce que j'appellerai "les périodes charnières" qui durent parfois des siècles. Ainsi, les Phéniciens commencent à fréquenter les côtes africaines et fondent Lixus et Utique, nous disent les sources, vers 1100 av. J.-C. A la fin du IX^{ème} - 814 av. J.-C. -, ils fonderont Carthage. L'archéologie autorise à affirmer que le littoral africain est occupé, par endroits, au VII^{ème} s. - Mogador, Rachgoun, et les fondations phéniciennes déjà citées, pour l'intérieur du pays. Pour l'arrière pays immédiat de ces cités, il faut attendre les V^{ème} - IV^{ème} siècles pour commencer à parler de "punicisation" et encore est-elle timide. Il s'agit au début d'une intensification des échanges socio-économiques, d'un engagement d'un nombre de plus en plus grand d'Africains comme mercenaires du développement des villes où le rôle de l'exemple punique semble important, de l'établissement de liens familiaux, etc. La punicisation qui se manifeste par l'utilisation de la langue et de l'écriture puniques est une réalité du III^{ème} s. et des siècles suivants. La pratique de l'écrit en punique est plus présente en Numidie après la destruction de Carthage qu'avant. Durant ces périodes charnières, le paysage linguistique est donc par endroit bilingue voire trilingue. Durant les deux siècles qui vont suivre la destruction de Carthage, coïncidant avec la fin du « pouvoir » punique, on continue à écrire le libyque et le néopunique. Certains, de plus en plus nombreux, apprennent à parler le latin et à l'écrire. D'où le bilinguisme « libyque/punique » et « libyque/latin ». En revanche, il n'existe aucun témoignage sur l'existence de

sujets trilingues. Mais, il arriverait peut-être un jour où quelqu'un, quelque part, fera cette découverte, notre sol n'ayant livré qu'une partie de ses richesses.

Il faut aussi nuancer : **Quelle était la place du libyque dans le paysage linguistique nord-africain à l'époque antique, en présence des langues étrangères ?** Cela dépend, là aussi, du moment et l'endroit où vous êtes ? Durant l'antiquité, des populations entières donc, des zones géographiques entières n'avaient pas de contact suffisamment long pour qu'on puisse parler d'une "présence" étrangère et de "voisinage" avec la langue libyque. La présence punique était limitée au littoral, à l'arrière pays de celui-ci et à certaines régions comme la Numidie orientale. Le latin s'est introduit plus profondément dans le pays et a touché une population plus nombreuse et la nuance est dans le temps, cela s'est produit durant le Haut Empire.

Si la première province Africa a vu le jour en 146 av. J.-C., la partie ouest de l'Afrique du Nord attendra la mort violente de Ptolémée et de « Claude empereur », pour être organisée en deux provinces "les Maurétanies" ; dès le milieu du IIIème s. se déclarent les révoltes des tribus maures, le *limes* recule et la région est abandonnée par le pouvoir romain à des roitelets - chefs de tribus plus ou moins romanisés, plutôt moins que plus, d'ailleurs. Il est donc clair que, aussi bien dans le temps que dans l'espace, il existe des différences. La partie orientale de l'Afrique antique a connu une punicisation et une romanisation plus profondes. De ce fait, les langues punique et latine ont été plus parlées à l'est qu'à l'ouest ; l'archéologie et le nombre d'inscriptions parvenues jusqu'à nous en sont la preuve.

Le paysage linguistique varie donc en fonction de ces réalités historiques. C'est là d'ailleurs que se pose la question de la "périodisation", de la lecture "globalisante" de notre histoire, donc nécessairement fautive. Si l'on s'en tient au « découpage » de l'histoire antique de l'Afrique du Nord en époques « carthaginoise », « romaine », et en siècles « vandale » et « byzantin », on englobe des régions et des populations qui n'étaient pas atteintes par l'une ou l'autre de ces cultures. On devrait parler de « période libyco-punique », de « période afro-romaine ». "L'époque chrétienne" est une appellation valable quand vous êtes là où le christianisme s'est installé, elle ne couvre pas tout le pays.

De même, 146 av. J.-C. correspond à la destruction de Carthage, il ne correspond ni à la fin de la civilisation punique ni à la romanisation ; ces phénomènes culturels devront attendre près de deux siècles pour se réaliser. Quand les auteurs arabes commencent à écrire sur l'introduction de l'Islam en Afrique du Nord, ils nous précisent qu'il y avait dans le "Maghreb" des *Afariqa*, des *Roum* et des *barabira ou barbar* - ce qui va donner le terme français "berbères". Ces derniers, précisent les mêmes sources, parlent une "langue incompréhensible", ce qui revient à dire que les autres parlaient une ou des langues que les Arabes comprenaient ou en tout cas identifiaient : le latin et le grec. Les sources nous disent aussi que tous n'étaient pas

chrétiens, qu'il y avait aussi des païens et des juifs, etc. Personne ne nous parle des populations nomades et semi-nomades.

Le punique : une langue africaine ? Non, je ne dirai pas cela et surtout pas d'une façon aussi peu nuancée. Le punique est le phénicien et le phénicien vient de la Phénicie ; il s'agit d'une langue sémitique. Les études ont montré qu'il y a une évolution dans les formes que prennent les lettres de l'alphabet, il y a donc un alphabet phénicien, un alphabet punique et la cursive que nous appelons le néopunique. Ces études montrent aussi que la langue n'a pas changé.

Une autre donnée importante : les Phéniciens ont fondé dans le bassin occidental de la Méditerranée des cités en Sicile, en Sardaigne, dans une partie des Baléares, dans le sud de l'Espagne, à Malte et, bien sûr, le long du littoral nord africain. Le punique ne peut pas être considéré comme africain, puisqu'il a été utilisé par d'autres peuples méditerranéens. La langue punique elle-même ne semble pas avoir beaucoup évolué au point de se différencier du phénicien et de devenir "autre".

Un autre aspect de la question : Qui a parlé le punique ? En Afrique, une partie des Africains, dans la partie punique de la Sicile, une partie des Siciliens. Ceci est valable pour la Sardaigne, l'Ibérie, Malte, etc. Oui, le punique a été adopté, parlé et écrit en Afrique et essentiellement par des Africains, le nombre des Phéniciens de souche était déjà au départ très limité. Le phénicien-punique a été parlé et écrit durant des siècles par des Africains. Nous parlons le français, nous sommes, ou une partie d'entre nous, francophones ; peut-on pour autant parler du français comme une langue maghrébine ? Je ne le pense pas. C'est une langue étrangère utilisée au Maghreb et c'est un héritage de la période coloniale, le résultat de son enseignement à l'école, du choix des gouvernants pour en faire une langue d'échanges, etc.

Le libyque, langue millénaire, était transcrit pendant des siècles. Peut-on parler d'une véritable pratique scripturaire et quelles étaient les fonctions de l'écriture libyque dans l'Antiquité ?

Bien évidemment ! Il s'agit de l'une des écritures qui ont vu le jour durant le premier millénaire avant J.-C. en Méditerranée. Le libyque à travers les tiffinagh a continué à exister mais dans une aire géographique circonscrite, l'aire des Touaregs. Le phénomène "nouveau", il a tout de même quelques décennies, ce sont les néo-tiffinagh ; la langue mais aussi l'écriture se retrouvent aussi dans certains milieux universitaires, chez certains éditeurs, etc. Aujourd'hui, nous avons les Touaregs qui utilisent cette écriture, nous avons un Etat - le Maroc - qui officialise, en février 2003, l'usage du "libyque" sous sa forme néo-tiffinagh et c'est très important sachant que c'est la première fois dans l'histoire du libyque qui remonte au 1er millénaire avant J.-C. La question de la date de la naissance de cette écriture

demeure entière. A côté de ce double aspect populaire chez les Touaregs et étatique au Maroc, vous avez certains militants de la cause amazighe qui choisissent d'utiliser l'alphabet néo-tifinagh. Cela ne se réalise pas sans un certain éparpillement. Pensez qu'il y a des individus qui ont mis en place leur propre « alphabet ». Les efforts de standardisation finiront par mettre à notre disposition, je l'espère, *un alphabet* commun. Ce sera là aussi une première, puisque le libyque, se présente déjà à nous, durant l'Antiquité, sous la forme de plusieurs alphabets.

Pour l'Antiquité, il faut distinguer entre ce que j'appellerais "le libyque épigraphique" attesté dans le nord du monde libyque et "le libyque rupestre" attesté dans la partie centrale et le sud de l'Afrique berbère ; la division "classique" et qui revient souvent dans les publications étant « libyque oriental », « libyque occidentale », « libyque saharien ». Pour le libyque épigraphique - il regroupe donc l'Oriental et l'Occidental -, nous devons partir des textes qui sont parvenus jusqu'à nous. Le fait que l'on découvre presque régulièrement de nouvelles inscriptions permet d'affirmer que ce que nous avons est une partie - plus ou moins grande, on n'en sait rien - de ce qui a été réalisé par nos ancêtres. Nous disposons de textes funéraires et c'est la quasi-majorité, donc nous pouvons dire que le libyque qui côtoyait d'autres écritures - le punique et le latin essentiellement - était confiné, "spécialisé". Nous avons aussi les fameuses inscriptions libyques en écriture horizontale et de droite à gauche mises au jour à Dougga et là il me semble clair que nous ne sommes plus dans le funéraire ; nous sommes dans la gestion de la cité, dans "l'officiel". Même la *RIL* 1, l'inscription du mausolée d'Atban, ne se limite pas au "funéraire", elle nous donne des informations sur les commanditaires, sur les exécuteurs, ceux qui "ont construit" le mausolée sont nommés et parfois leur rôle est précisé. Une fois ce constat fait, et en comparant avec le punique, on constate que la situation et le rôle sont différents : les "royaumes numides" ont préféré utiliser le punique pour leurs monnaies, par exemple, et ce geste est significatif. De même, l'écriture d'usage, certains diront officielle, c'est le punique. Par contre, nous n'avons rien qui nous permette de généraliser en affirmant que le royaume numide avait une langue officielle, le punique.

Le néo-punique se rencontre surtout dans les temples à ciel ouvert consacrés essentiellement en Numidie à Baal Hamon et sporadiquement à la déesse Tanit. Ce lieu de culte est punique et est fréquenté par des punicisés, il est donc logique qu'ils utilisent la langue et l'écriture puniques quand ils s'adressent à une divinité punique.

Le punique était une langue et une écriture internationales, d'échanges et c'est probablement dans ce sens que les royaumes "libyens" l'ont utilisé.

Les phénomènes de punicisation et de latinisation ont agi négativement sur le libyque, il a été d'un usage limité. Cela ne réduit en rien sa place d'écriture autochtone durant l'antiquité et le fait qu'il se soit maintenu jusqu'à aujourd'hui lui

confère encore plus de valeur ; n'oublions pas que d'autres écritures antiques ont disparu depuis, à commencer par le phénicien.

L'écriture libyque avait, sur son propre territoire, coexisté avec d'autres écritures méditerranéennes ; en l'occurrence phénicienne, punique, grecque et latine. Quelle influence a pu avoir cette coexistence sur le développement du libyque ?

Je dirais "**quelle influence néfaste a eu cette coexistence sur le développement du libyque ?**" car, dès le départ, il y a un déséquilibre. Vous avez d'un côté la civilisation libyenne - amazighe - qui est éclatée, régionalisée, sans pouvoir central durant toute son histoire - les royaumes maure et numide ne contrôlaient qu'une partie du territoire - et de l'autre, vous avez les civilisations phénicienne-punique, romaine et grecque. Elles étaient structurées avec un pouvoir central, une idéologie expansionniste et un rôle économique, social et culturel suffisamment important pour leur permettre de jouer un rôle "international" impliquant plusieurs peuples (pour le punique tout le littoral africain, et une partie de l'intérieur du pays, une partie de la Sicile, la Sardaigne, les Baléares, le sud de l'Espagne, Malte, etc.). Regardez la carte de l'empire romain et vous allez saisir le poids du latin. Le même constat peut être fait pour le grec ; les écritures qui expriment la langue et ces civilisations "internationales" ne peuvent qu'avoir un poids et un rayonnement expansionniste. D'ailleurs, cette situation n'est pas spécifique au libyque et à l'Afrique du Nord ; combien d'écritures méditerranéennes avons-nous perdu depuis l'antiquité ? Les situations sont différentes et spécifiques : nous connaissons l'alphabet étrusque mais nous ne savons rien ou presque de la langue qu'il a exprimée, nous connaissons la langue - il s'agit du grec - mais pas l'écriture linéaire B qui a été utilisée pour l'exprimer, etc. Le libyque épigraphique, du nord, a disparu devant l'invasion du punique et surtout du latin, il s'est maintenu là où ces civilisations ne sont pas arrivées, chez les populations amazighes touarègues et il va évoluer en subissant des changements régionaux, d'où un tableau des 7 alphabets tfinaghges dérivant du libyque saharien. Parce qu'il n'a pas été concurrencé, le libyque saharien donnera les tfinaghges et permettra que cette écriture née, disons vers le milieu du premier millénaire av. J.-C., soit encore là.

Comment évaluez-vous la recherche actuelle sur le libyque et quelles sont, à votre avis, les pistes auxquelles devrait s'atteler la recherche en la matière ?

Il faut à mon avis saluer les efforts faits par nos prédécesseurs, contrairement à ce qu'on peut croire, la liste est longue ; ils ont initié les études libyco-berbères et les travaux et ouvrages qu'ils nous ont laissés nous servent encore aujourd'hui. J'en

citerai deux, juste pour illustrer mon propos : le *Recueil des Inscriptions Libyques* et le livre sur *Les inscriptions antiques du Maroc*. Il faut aussi admettre que nous ne sommes pas démunis, il y a une longue bibliographie traitant du libyque. Ceci étant, je dirais que contrairement aux apparences, nous n'avons que très peu de spécialistes dans ce domaine et l'intérêt pour le libyque demeure limité. Nous sommes riches d'hypothèses relatives à la naissance du libyque, à la date, aux alphabets, etc. mais c'est une richesse trompeuse. De nos jours, le libyque est pris en charge par des institutions, des universités, des centres de recherche. Des publications sont consacrées au libyque, d'autres s'y intéressent régulièrement : *l'Encyclopédie berbère*, *Berbers Studies*, la *Lettre du RILB*, les *Quaderni di Studi Berberi e Libico-Berberi* de l'Orientale de Naples, la revue *Sahara*, *Almogaren*, les publications de l'IRCAM, les actes des différents colloques organisés par le HCR, *Antiquités Africaines*, *Africa Romana*, *Reppal*, *Africa*, etc.

Nous ne sommes donc pas démunis même si le premier constat que l'on fait souvent est que la recherche sur le libyque semble bloquée et les résultats sont souvent limités :

- La nature des textes parvenus jusqu'à nous en est en partie responsable, la difficulté à établir des liens directs avec les parlars actuels fait que nous ne "savons pas grand chose sur le libyque" pour parodier et répondre au célèbre article de J.G. Février qui portait le titre "Que savons-nous du Libyque ? "
- Nous avons un déficit lourd dans nos recherches sur le monde libyque en général, nous ne formons presque pas de spécialistes et il n'y a pas d'approches globales pluridisciplinaires.
- Pour le libyque, non seulement nous ne publions pas les inscriptions découvertes - beaucoup demeurent inédites -, mais nous ne sommes pas capables de protéger les documents déjà publiés et censés être connus. Que reste-t-il des inscriptions publiées dans le recueil des inscriptions libyques de Chabot ? Où sont les stèles donc ?
- En ce qui concerne la recherche aujourd'hui et dans le futur. La première piste est la conservation et la mise à l'abri des inscriptions qu'elles soient complètes ou fragmentaires ; et la meilleure façon de protéger ces documents c'est de les publier tels quels et c'est la deuxième piste : instruire le dossier et enrichir la collection des stèles libyques.

L'autre piste qui me semble capitale : il faut recenser les inscriptions rupestres (nous ne savons même pas combien il y en a !). Elles subissent deux fléaux, certaines disparaissent à cause de la nature et de la "bêtise humaine". Il est vrai qu'elles sont dans des régions difficilement accessibles et même de plus en plus souvent dangereuses d'accès depuis quelques temps.

Il faut le faire là où c'est encore possible - j'avais salué la publication de l'IRCAM, "*Tirra....*" et j'avais conclu mon compte-rendu par un souhait "le livre « *Tirra, aux origines de l'écriture au Maroc* » inaugure une série « Etudes et Recherches » de l'IRCAM que j'espère la plus longue et la plus riche possible".

La recherche dans le domaine libyque est frustrante, on a l'impression de ne pas avancer. Un exemple, la découverte des inscriptions de Dougga a permis de parler de textes "officiels" puisqu'ils nous donnent des titres et des fonctions exercés à Dougga même au second siècle av. J.-C. Depuis Chabot, le nombre de ces documents est passé à 16 inscriptions et fragments d'inscriptions en écriture horizontale et de droite à gauche ; ces textes sont stéréotypés, répétitifs. Nous n'avancions pas dans notre connaissance du libyque, mise à part l'onomastique. Que faut-il faire ? Renoncer ? Sûrement pas. Et l'urgence, c'est de former des spécialistes de la civilisation libyque dans ses différentes composantes : architecture funéraire, croyances, écriture, symbolique, langue, etc. Une meilleure connaissance de notre territoire et des richesses "culturelles" qu'il renferme, nous fera avancer sûrement.

2. Epoques contemporaine et actuelle

La permanence du contact des langues est inhérente à l'histoire de l'Afrique du Nord, que pourriez-vous nous dire à propos des périodes contemporaine et actuelle ?

Ahmed Boukouss

Le contact des langues est un phénomène qui concerne quasiment toutes les langues pendant toutes les périodes de l'histoire de l'humanité. Il n'en demeure pas moins que les périodes moderne et contemporaine représentent, par excellence, l'ère du contact des langues, des cultures et des civilisations dans les contextes de la colonisation et de l'impérialisme. Dans le cas de l'Afrique du Nord, les langues des puissances coloniales, à savoir le français en Algérie, en Tunisie, au Maroc et en Mauritanie, l'espagnol au Maroc, l'italien en Libye et l'anglais en Egypte, ont, plus ou moins, durablement marqué le paysage linguistique, en soumettant les langues nationales, l'amazighe et l'arabe avec leurs variétés régionales et locales, à une forte compétition dans les domaines de l'éducation, de la culture, de l'économie et des échanges sociaux.

Comment l'amazighe a-t-il été influencé par les langues avec lesquelles il a coexisté ? Et quel a été son impact sur elles ?

L'amazighe, avec ses diverses variétés, est fortement influencé par l'arabe et ses dialectes, et sensiblement par le français, et accessoirement par l'espagnol. L'amazighe, via l'éducation et les médias, a emprunté à l'arabe standard le lexique de la religion, celui des différents secteurs de l'administration, celui de la culture moderne, etc. L'empreinte de « l'arabe dialectal » a été encore plus forte sur l'amazighe dans tous les secteurs « non formels », à telle enseigne que les amazighophones installés en ville le substituent à leur langue maternelle... ce qui a produit une situation linguistique dans laquelle l'arabe dialectal constitue l'idiome le plus communément parlé en ville et dans les centres urbains. C'est assurément une situation qui concourt à la non transmission intergénérationnelle de l'amazighe et, du coup, à son obsolescence.

L'amazighe a emprunté au français et à l'espagnol, chacun dans son aire de dominance durant la colonisation, un nombre appréciable de vocables et de tournures. Dans le contexte de l'indépendance, l'imprégnation de l'idéologie nationaliste arabe et l'arabisation de l'éducation, des médias et des activités culturelles, le pouvoir attractif de l'arabe a substantiellement supplanté celui des langues coloniales.

L'amazighe a prêté à l'arabe dialectal un grand nombre de termes et d'expressions. Sur le plan lexical, dans nombres de régions le lexical agricole (nom, verbe et « adjectif ») est emprunté en totalité ou en partie à l'amazighe ; notamment le nom des outils de travail, le nom des techniques culturelles et le nom des produits agricoles. Ces mots sont généralement intégrés en arabe en subissant une adaptation phonique ou morpho-phonique. D'autres champs sont également investis par l'emprunt à l'amazighe, par exemple les termes du Makhzen traditionnel comme « afrag », « agdal », « mezouar », etc. L'arabe dialectal intègre aussi des calques sémantique à partir de l'amazighe, comme « hezzu lma » ou des calques morphosyntaxiques comme « lma bardin », etc. Il est à noter que l'influence de l'amazighe sur l'arabe diminue sensiblement avec l'émergence de « l'arabe médian » qui emprunte plus souvent à l'arabe standard.

A la lumière de l'analyse que vous livrez dans votre dernier ouvrage Revitalisation de la langue amazighe (2012), quelle politique linguistique adopter en vue d'une gestion efficiente du multilinguisme sur les plans social et institutionnel ?

La constitution du Maroc (2013) offre, dans son article cinq, un cadre juridique qui permet une gestion réfléchie de la diversité linguistique qui caractérise la situation sociolinguistique du pays. En effet, d'une part, la hiérarchisation des langues est légitimée et, d'autre part, il est décliné des modalités d'implémentation de la reconnaissance officielle de la diversité linguistique et culturelle. C'est ainsi que l'Etat garantit, à travers le Conseil national des langues et de la culture marocaine, les droits des deux langues officielles (l'arabe et l'amazighe) en assurant leur protection et leur promotion ; le hassani ainsi que les expressions dialectales bénéficient du même régime dans le cadre des prérogatives avancé que les langues étrangères « les plus utilisées dans le monde » doivent être enseignées en vue de leur maîtrise par les apprenants. Il est aussi expressément affirmé que cette institution mettra en œuvre une politique de mise à niveau des langues en vue de leur inclusion dans les politiques publiques, notamment dans l'éducation, la recherche, les médias, l'administration. Les lois organiques et les textes d'application afférents détermineront dans des plans d'action appropriés les projets devant mobiliser les ressources financières, humaines, matérielles et logistiques nécessaires à l'exécution des choix constitutionnels.

Quels sont les enjeux de l'officialisation de l'amazighe à l'aune de la culture des droits culturels et linguistiques ?

Les droits linguistiques et culturels représentent l'un des fondements de la revendication de la reconnaissance de jure de l'amazighe, et le préambule de la constitution marocaine a souligné que le Maroc entend mettre en œuvre ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale en matière de droits humains et de respect de la diversité culturelle. Sur ce plan, il est utile de rappeler que la constitution marocaine, qui reconnaît la diversité culturelle et linguistique et engage le pays à sa promotion, est largement en avance par rapport aux constitutions des pays du Grand Maghreb, de la région MENA et de la région subsaharienne. Le choix fait par le Maroc est un choix stratégique, démocratique et courageux. Le coût financier de ce choix ne saurait être aisé à la dépense publique mais au gain politique, en termes de cohésion sociale et d'unité de la nation dans la diversité de ses expressions culturelles et linguistiques.

Varia

Diachronie et aménagement de l'amazighe

Carles Múrcia
Université de Barcelone

The present paper deals with some methodological problems that have arisen to the authors during the elaboration of the Catalan-Amazigh / Amazigh-Catalan dictionary, in which geolectal variation of the Northern Amazigh diasystem is integrated in the norm; the dictionary follows the compositional and plural pattern of standardization. As most of the solutions proposed for these problems are grounded on diachronic and comparative criteria, a theoretical framework of language planning is set up applied to Amazigh standardization in which diachronic issues are no more a complementary aide but provide relevant principles in the stages of selection, codification and elaboration.

After exemplifying some phonological processes such as « phonemic merger », « phonemic split », « lenition », « debuccalization » and « spirantization » with Amazigh lexical data across its entirely dialectal cluster, on one hand the feeble place of comparatism in Amazigh linguistics is reported and, on the other hand, a claim for an organic integration of diachrony in linguistic analysis is argued, as well as the overcoming of the disturbing dichotomies that have deviated the mainstream linguistic approaches of the 20th century from the right path that the linguistic community as a whole is currently trying to rejoin.

The core of the paper consists of four major phonological issues that get a satisfying solution when approached by diachronic criteria: (1) treatment of « emphatics » according to lexical root structure; (2) placement of the Zenata group of dialects according to its distinctive features such as the retention of a phonemic opposition that non-Zenata dialects have lost, the absence of the prefixed vowel in the annexed state in singular names, the lost of paradigmatic opposition between aorist and perfective verbal stems, the presence of negative imperfective verbal stem and shared lexical and semantic innovations and retentions; (3) adaptation of neological formations from Tuareg concerning vowels and consonants and (4) some cases of phonetic assimilations. In each chapter, a description account is followed by an application proposal, so that it becomes clear that description and prescription are the two sides of the same coin or, in other words, that no safe prescription in linguistic standardization can be made without a previous and solid description, that should shift the arbitrary principles that have ruled most of the efforts devoted insofar to the standardization of Amazigh.

1. Introduction

Nous allons analyser, dans la présente étude, un certain nombre de questions de méthodologie dans la confection du dictionnaire catalan-amazighe / amazighe-catalan, et ce dans une perspective standardisante¹. Par la suite, nous tenterons de proposer des solutions fondées notamment sur des critères diachroniques, ce qui justifie l'apparent oxymoron (“diachronie” et “aménagement”) du titre de cet article. Les corrections que nous proposons prennent comme référence les plus récents et les mieux fondés des vocabulaires standardisants modernes de l'amazighe². Avec cette contribution, nous voudrions partager notre expérience avec les linguistes qui travaillent sur l'aménagement lexical de l'amazighe afin d'améliorer la méthodologie de travail du futur dictionnaire général de la langue amazighe standard.

1.1. Expliquer la variation

Placer les divergences géolectales sur un axe diachronique nous permet de comprendre l'évolution linguistique - qu'elle soit phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique - qui a amené à la situation actuelle des formes, des fonctions et des sens. Connaître cette évolution nous permettra d'apporter des solutions standardisantes fondées sur des *critères objectifs* qui peuvent remplacer les *critères arbitraires* faisant abstraction de la dimension diachronique. Ainsi, pour la désignation du ‘rêve’, le domaine amazighe offre une variation formelle si considérable que l'on pourrait douter de l'identité originale de ces variantes : TRG MHQ *təharjit* ~ pluriel *tihurja*, TRG MCQ *təhorgit* ~ pluriel *tihorgawen / tihurga*, *təhurzit* ~ pluriel *tihurza*, TRG MJQ *targət* ~ pluriel *targəten*, *targit* ~ pluriel *targiten*, VDMS *taβerjot* ~ pluriel *tβərjo*, AWJ *taβərgat*, NFS-SKN-SIW *tirzət* ~ pluriel *tirza*, CLH-MZV *tawargit* ~ pluriel *tiwirga / tiwurga / tiwargiwin*, QBYL *θargiθ* (état d'annexion *θa-*) ~ pl *θirga* (état d'annexion *θi-*), MZB-WRG-FIG *tirzət* (état d'annexion *tr-*) ~ pluriel *tirza*, RIF-CW *θarziθ* (état d'annexion *θa-*) ~ pluriel *θirza*³. Les critères de linguistique historique et comparative⁴ nous permettent de reconstruire comme protoforme **taβǎrgit* ~ pluriel **tiβirǎga* (ou, avec une autre apophonie, **taβǎrgut* ~ pluriel **tiβirǎga*), avec l'évolution suivante : (1)

¹ Múrcia & Zenia (à paraître). La correction du texte français a été faite par Francisco Uriel.

² En attendant la parution du *Dictionnaire général de la langue amazighe* de l'IRCAM, nous faisons référence notamment à Agnaou 2011 et Laabdelaoui, Boumalk, Iazzi, Souifi & Ansar 2012 et, en moindre mesure, Ameur, Bouhjar, Elmedlaoui & Iazzi 2006, Ameur, Bouhjar, Boumalk, El Azrak & Laabdelaoui 2009, Boumalk & Naït-Zerrad 2009 et Kassi, Ider, Azentou, Tazi & Oquadich 2010.

³ Cf. Kossman 1999, p. 93, n° 175 et pp. 142-143, n° 321.

⁴ On peut dorénavant avoir recours au tout récent manuel de Dimmendaal 2011, qui, appliqué en plus aux langues d'Afrique, est le plus apte pour l'amazighisant.

« débuccalisation »⁵ de /β/ (attesté encore à ṽDMS et AWJ) > /h/ (présente en TRG MHQ et TRG MCQ) ou lénition⁶ de /β/ (fricative) > /w/ (approximante), que l'on trouve en CLḤ-MZY ; (2) confluence phonémique⁷ de *ǧ (peut-être /j/) et *g en TRG, CLḤ, MZY, QBYL, qui gardent un traitement différencié dans les dialectes zénètes, où *ǧ devient généralement /z/ (RIF, CW, MZB, WRG, FIG, etc.)⁸ ; (3) élision⁹ de /h/ > Ø dans la plupart des dialectes septentrionaux, sauf ceux où /β/ > /w/ ; (4) « fricatisation » ou spirantisation (un subtype de lénition) /t/ > /θ/ dans les dialectes septentrionaux les plus proches de la Méditerranée (QBYL, RIF, CW). C'est d'après la typologie du changement phonétique - c'est-à-dire, du fait de la distribution universelle de ces changements, car ils répondent à des causes physiologiques d'articulation ou de perception - dont nous analysons l'évolution. D'autres changements phonétiques sont possibles, mais ils ne trouvent pas l'appui de la méthode historico-comparative et ont besoin d'analyses *ad hoc* qui puissent expliquer de telles exceptions. Par exemple, une « buccalisation » de /h/ > /β/ n'est pas soutenable sans l'argumentation d'un changement conditionné par l'environnement phonétique, ce qui n'est pas le cas. C'est ainsi que le « durcissement » (*fortition* en anglais, phénomène contraire à la « lénition ») de /w/ > /β/ doit être justifiée expressément. Cela est également valable pour une scission phonémique */g/ > /g/ ~ /z/ et une « occlusivisation » /θ/ > /t/.

1.2. La place du comparatisme dans les études amazighes

La linguistique historique et comparative ne fait pas partie habituellement de l'itinéraire formatif de l'amazighologue - autrement dit, l'axe diachronique n'est pas intégré à l'analyse grammaticale des dialectes amazighes-. L. Galand a déjà plaidoyé pour le comparatisme linguistique dans le domaine amazighe à plusieurs

⁵ La débuccalisation (en anglais *debuccalization*) consiste en la perte de l'articulation orale d'une consonne, qui devient glottale. Une consonne occlusive orale /p/, /t/, /k/, /q/, /g/, etc. peut devenir occlusive glottale /ʔ/, tandis qu'une fricative orale /β/, /f/, /s/, etc. peut devenir fricative glottale /h/. Voir Fallon 2002, § 4.

⁶ Le cycle de la lénition consonantique est occlusive > (affriquée) > fricative > approximante. Voir Dimmendaal 2011, pp. 24-25.

⁷ Plus connue sous la désignation anglaise *phonemic merger*, opposée à *phonemic split* (scission phonémique). Voir Dimmendaal 2011, pp. 43-46.

⁸ On reprendra après (§ 2.1) cet important phénomène de confluence phonémique dans les « tectales » amazighes.

⁹ L'élision est la dernière phase d'un processus de lénition.

reprises¹⁰, mais son appel n'a pas reçu de réponse. Aujourd'hui, l'intégration de la dimension diachronique dans les études de linguistique amazighe¹¹ est peu présente. Or, l'absence du comparatisme et de la diachronie dans les études amazighes n'est ni conjoncturelle ni due au manque de vocation comparatiste-diachroniste chez les amazighologues. Bien au contraire, elle est structurelle en ce sens que l'approche comparatiste-diachroniste est quasiment absente dans les filières d'études amazighes des universités nord-africaines. Elle connaît également un certain ajournement en Europe, excepté le cas remarquable de Leiden. En effet, tandis que le *mainstream* de l'amazighologie est issu de la linguistique historique -A. Basset était le disciple d'A. Meillet et de M. Cohen et L. Galand a suivi, à son tour, cette même voie -, le souci d'une linguistique amazighe appliquée a fait perdre, à nos études, l'approche *intégrale* de la linguistique prônée par Meillet¹². Tandis qu'au niveau international, les dichotomies encombrantes *synchronie* ~ *diachronie*, *structure* ~ *fonction* et d'autres sont de plus en plus dépassées en linguistique générale, en Afrique du Nord la formation linguistique reste bornée à des approches de type structuraliste, fonctionnaliste ou générativiste d'une manière restrictive, voire sectaire. Ces approches ont permis une production fort importante d'études phonologiques, morphologiques et syntaxiques synchroniques de nombreux parlars, mais ne suffisent pas à expliquer les divergences dialectales -telles que celles précédemment esquissées (voir *supra*) -, qui se placent dans un axe diachronique. Bien que née au XIXe siècle, la méthode historico-comparative du troisième millénaire occupe une place de plus en plus importante et cela grâce aux études de typologie linguistique et d'universaux linguistiques mais aussi de la linguistique générale, dans laquelle sont comprises, bien entendu, les approches synchroniques. En tant que codes dynamiques, on ne peut isoler les différents niveaux de segmentation linguistique de l'évolution constante à laquelle ils sont soumis ; synchronique, diachronique, structurelle, fonctionnelle, descriptive, appliquée, etc. ne sont que des attributs d'une réalité, la linguistique, qui ne se laisse pas être cloisonnée sans trahir son essence complexe. De même, pour parvenir à la réussite de l'aménagement de l'amazighe, il convient de « se

¹⁰ Voir notamment Galand 2001 qui a également attiré l'attention des linguistes sur le problème que peut poser une écriture étymologique. Mais quand il parle de « la pente dangereuse de l'écriture étymologique » (Galand 2002, p. 86) –en discutant l'exemple **tłmdt* > *tłmT* 'tu as appris' – il est clair qu'il fait référence à l'analyse phonologique et morphologique en linguistique descriptive synchronique, et non pas à l'écriture des usagers de la langue amazighe standard, qui doivent écrire sans doute *tłmdt* *tłmdt* (ou *tłmdd* *tłmdd*).

¹¹ Le travail comparatif - bien que non vraiment diachronique - le plus intéressant du point de vue de l'application à l'aménagement de l'amazighe est celui de Naït-Zerrad 2004. Les phénomènes de grammaticalisation, qui sont aussi diachroniques, ont aussi fait l'objet d'un vif intérêt de la part des amazighologues : Chaker (1999), Naït-Zerrad (2004 : 117-126), parmi d'autres études.

¹² Pour être juste, il faut noter que le caractère urgent des demandes en terminologie et en lexicologie amazighes n'a pas permis pour le moment d'intégrer la recherche fondamentale sur des questions de diachronie et d'étymologie dans la prescription linguistique.

débarrasser du fétichisme des chapelles » (M. Ameur, 2007 : 12). L'aménagement d'une langue aussi dialectalisée et éparpillée en parlers parfois géographiquement discontinus ne peut réussir sans le recours à la diachronie¹³. Bien que les considérations diachroniques puissent être reçues avec un certain « intérêt », les implications pratiques ne sont pas généralement admises. Or, plus qu'un « luxe superflu », une description bien fondée précède et oriente la prescription, même si la description n'est pas explicitée dans les travaux prescriptifs. Méthodologiquement, il faut d'abord expliquer les causes et les étapes de la différenciation dialectale -qui peut poser des problèmes pour la standardisation- et ensuite prendre des décisions standardisantes. Renverser cet ordre méthodologique conduirait sûrement à des décisions erronées.

1.3. Vers un amazighe standard compositionnel

Notre dictionnaire se base sur le modèle de sélection et codification *compositionnelle* de la variété standard du diasystème amazighe septentrional¹⁴ tel qu'il est décrit dans la thèse clairvoyante de C. Castellanos¹⁵. En effet, à une société anthropologiquement segmentaire¹⁶, comme l'amazighe, échoit un modèle de standardisation compositionnelle. C'est aussi *grosso modo* le modèle appliqué dans les travaux de standardisation entrepris par l'IRCAM¹⁷ et aussi, implicitement, par l'INALCO récemment¹⁸. Ce n'est pourtant pas le terme en vigueur dernièrement au Maroc, où M. Ameur (2009) a envisagé une approche polynomique pour l'amazighe¹⁹, qui n'est, en fait, ni souhaitable pour une langue de l'étendue de l'amazighe ni vraiment appliqué dans les derniers travaux d'aménagement²⁰. Le modèle compositionnel est plus engagé que le polynomique

¹³ On trouvera des réflexions plus approfondies sur ce sujet dans Múrcia (2011a, vol. 1 : 18-20).

¹⁴ En dialectologie, un *diasystème* est un ensemble de variétés linguistiques très proches qui partagent assez de structures communes pour qu'on puisse les décrire dans un grand système commun de correspondances, tels les diasystèmes occitano-catalan, galaïco-portugais, l'italien, le scandinave, le serbo-croate, le tchécoslovaque, le bas allemand, l'hindoustani, etc. Nous argumentons la pertinence de ce concept appliqué au domaine amazighe dans une série de travaux à paraître.

¹⁵ Castellanos (1997). Voir aussi *idem* 2000.

¹⁶ Sur l'application de ce concept au domaine amazighe, voir Hart (1967).

¹⁷ Notamment la grammaire de Boukhris, Boumalk, El Moujahid & Souifi (2008) et tous les vocabulaires récents.

¹⁸ Voir par exemple Boumalk & Naït-Zerrad (2009).

¹⁹ Voir Ameur (2009). Finalement, au-delà de la différence de terminologie, modèle compositionnel et modèle polynomique reviennent à peu près au même dans la mesure où tous deux prônent une norme plurielle.

²⁰ Les raisons pour lesquelles un standard polynomique n'est pas applicable à l'amazighe ont été suffisamment discutées par Akioud (2013 : 38-40).

et implique un travail de codification plus soigné²¹. Par ailleurs, le modèle compositionnel exige une approche qui dépasse les frontières administratives²², notamment pour l'encadrement du rifain. Notre proposition de standard du diasystème amazighe septentrional comprend deux blocs : (1) un bloc pour les composantes non-zénètes (tachelhite, tamazighte et kabyle) et (2) un bloc pour les composantes zénètes (rifain et chaoui, notamment, avec l'inclusion partielle pour le moment des parlers de Figuig, Mzab, Wargla et, dans une moindre mesure, Gourara). Bien sûr, cette composition standardisante est fondée sur des critères strictement dialectaux²³, et non administratifs, si l'on tient compte du fait que l'on n'aménage pas l'amazighe si ce n'est qu'avec la volonté d'intercommunication des populations amazighes à travers l'Afrique du Nord. Et, puisque la langue amazighe précède historiquement l'encadrement étatique « maghrébin » - et qu'elle est plus enracinée dans le terrain que celui-ci -, c'est le cadre administratif qui doit s'adapter à la réalité linguistique de chaque pays -auquel il rend service- et non pas l'inverse.

2. Emphase et structure des racines lexicales en amazighe

a. Description

(a). Parmi les consonnes dites « emphatiques » (phonétiquement d'articulation pharyngalisée²⁴) panamazighes²⁵, /d^ʕ/ a une correspondante tendue synchroniquement irrégulière, /t^ʕ/. Il y a d'abord une discordance entre la reconstruction du phonème proto-amazighe */d/ - reconstruit ainsi parce qu'il est réalisé généralement comme une occlusive (ou fricative, dans les dialectes où le spirantisme est de mise) pharyngalisé [d^ʕ] - et le phonème pré-amazighe */t/ -reconstruit ainsi parce que */t/ est la reconstruction afro-asiatique de ce phonème, réalisé sourd en proto-sémitique, proto-couchitique méridional et partiellement en tchadique et sonore en proto-couchitique oriental, proto-

²¹ Nous analysons dans un travail à suivre les possibles modèles de standardisation de l'amazighe (unitaire, indépendant, polynémique et compositionnel pluriel) par rapport aux éléments d'attraction centripète et des forces centrifuges qui gravitent autour de la codification de la langue.

²² La correspondance jacobine « une langue, un état » est contredite par la distribution géographique des six mille langues environ qui sont parlées dans le monde, qui préexistent aux frontières politiques. Donc, même si cette idéologie politique d'origine coloniale reste très ancrée dans les esprits des nord-africains, nous n'envisageons aucun avenir à la langue amazighe si l'aménagement linguistique est contraint par des égards administratifs et politiques.

²³ Pour le bloc zénète, voir plus loin, § 2.

²⁴ Sur la nature des consonnes pharyngalisées en amazighe, voir Louali-Raynal (1998 : 60, n. 3).

²⁵ Régionalement, on peut trouver, à part /s^ʕ/ et /t^ʕ/ (phonèmes d'origine arabe), /r^ʕ/, /ʒ^ʕ/ et /l^ʕ/ dans les dialectes septentrionaux (voir Boukous 2009a : 390) et /ʕ^ʕ/, /m^ʕ/, /n^ʕ/, /r^ʕ/, /k^ʕ/, /l^ʕ/, parmi d'autres, en touareg (voir Kossmann 2011 : 16).

tchadique oriental et en beja (ou bedawiye)²⁶. Il faut noter, néanmoins, que /tʰ/ aussi est sporadiquement attesté ; par exemple, le mot désignant 'pied, jambe' *aḍar* / ZNT *ḍar* est réalisé avec /tʰ:/ dans certains oasis de la vallée du Dadès (Tinȳir, Tizgi, Alnif, Mllēb, Bumal n Dads, Lqlēa n Imggunn)²⁷, en kabyle oriental (Id Sliman²⁸), dans le parler tunisien de Sened, à Nefoussa, Awjila et à Siwa²⁹. Bien entendu, la parution éparpillée allant du Maroc à l'Égypte de /tʰ/ exclut tout classement dialectal ; elle n'est point une isoglosse. Les données paléo-amazighes, bien que d'analyse délicate, signalent plutôt une réalisation sourde de ce phonème : l'anthroponyme **βītar* / **βūtar* 'boiteux' (fréquent en épigraphie latine d'Afrique dans les formes *Botrius*, *Botor*, *Botrianus*, présent aussi en amazighe moderne dans le verb *biḍr* 'boiter' et le nom *abiḍar* 'boiteux'), **gāntīŷs* 'artemise, *tanacetum uulgare*', féminin *(*tā*)-*gāntīŷst* (dans des sources latines et grecques tardives et du haut Moyen-Age *tagantes*, *tagetes*, *trigiantes*, *tigaritas*, &M■Ωζ❖<⊞ ◆M&M■ΩM❖◆ et en amazighe médiéval et moderne *tāgandast*, *agnḍs*, *tagndust*, *tignḍst*, *tignḍst* 'pyrèthre, *anacyclus pyrethrum*'). Les formes grecques du haut Moyen-Age &M■Ωζ❖<⊞ / ◆M&M■ΩM❖◆ montrent déjà une sonore, ce qui pourrait nous amener à remonter la sonorisation au Moyen-Age³⁰. Finalement, en épigraphie néo-punique – souvent gravée par des Libyens, tel que cela est révélé par l'anthroponymie –, le phonème latin /t/ peut être transcrit par <⊞>, comme dans: 'pt' *tī* (Mactar, N 51) que reflète *Optatus*, *dnḍ*' (Lepcis Magna, N 9), que reflète *Donatus*, *wyqṭry*' (*Tubursicu Bure*, N 7), que reflète *Victorius*, *m'rg'ryty*' (Lepcis Magna, N 52), que reflète *Margarita*, 'wgst' (Lepcis Magna, N 14), que reflète *Augusta*, etc³¹.

- (b). Pour /zʰ:/, correspondante tendue de /zʰ/, les données paléo-amazighes convaincantes ne permettent pas, contrairement au cas de /dʰ/, de conclure qu'elle était sourde, bien que cela soit tout à fait possible³².
- (c). Du point de vue de la structure des racines lexicales en amazighe, /ɣ/ (en fait [ɣ]), qui a aussi une correspondante tendue irrégulière /q:/, se comporte comme une consonne « emphatique ». Les contraintes phonotactiques dans la formation des racines lexicales en amazighe³³ empêchent l'occurrence de ce

²⁶ Múrcia (2011a, § IX.2.8.2.3, vol. 2 : 201-202).

²⁷ Voir Amaniss (2009 : 559). Ce trait n'est pas attribuable au tamazighe des nomades Ayt Etṭa mais au tachelhit des sédentaires des oasis, qui l'auraient propagé aux nouveaux venus.

²⁸ Voir Rabdi (2004 : 41).

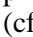


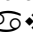

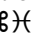

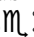




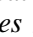
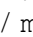

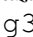
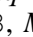

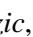


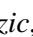
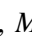

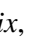

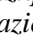
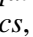



²⁹ Naït-Zerrad (1997-, vol. 3 : 480-481).

³⁰ Voir plus de renseignements dans Múrcia (2011a, § IX.2.8.2.3, vol. 2 : 201-202).

³¹ Jongeling (2008 : 317, 330, 331 et 353).

³² Voir néanmoins Múrcia (2011a, § IX.2.8.2.6, vol. 2 : 203-204).

³³ Voir Prasse (1972, § 4.L. : 111) et Elmedlaoui (1995).

phonème dans une racine qui contient déjà une vélaire /k/ ou /g/ - c'est-à-dire qu'il se comporte structurellement comme /k/ -. La productivité de ce phonème dans les racines amazighes est due au fait qu'il procède de la confluence phonémique (*phonemic merger*) de quatre consonnes proto-afro-asiatiques (*/k/, */x/, */g/, */q/), au moins. Dans ce cas, les témoignages paléo-amazighes sont très clairs -et sans exceptions- dans le sens où ce phonème était occlusif, et non fricatif : **maziq* 'amazighe' ~ féminin **maziqāt* (cf.       / *Mazices* / masɣ3, *Mazic*, *Mazzic*, *Mazix*, *Mazics*, *Mazica*, *Mazicat*, *apud Mazacos*, *Mazuca*, etc.), **yāmāqār* et **tāmāqār* (3e personne singulier masculin et féminin, respectivement, du verbe 'être grand' ; cf. les noms *Iamakara*, *Iamcar*, *Macar*), **qūrāy* 'asphodèle' (cf. Pseudo-Dioscoride    'asphodèle', le toponyme      /     et l'amazighe moderne *iyri*, le toponyme *Cidamus* /      (dans le parler amazighe autochtone [ʃādēməs] et en touareg [yādēməs]), le punicisme **qāssim* / **qūssim* (cf.         'concombres sauvages' < punique **qūššīm* ou **qāššīm*, en amazighe moderne *ayssim* 'concombre, melon'), le latinisme **qawsa* < latin *causa* (en amazighe moderne *tayawsa* / *tywasa* / *tyusa* 'chose')³⁴.

- (d). Bien que nous ayons noté */q/ ce phonème non tendue paléo-amazighe – par la correspondance avec la tendue */q:/ –, il se peut que ce phonème « emphatique » paléo-amazighe */k/ ait été une occlusive vélaire « éjective »³⁵ sourde */k'/, c'est-à-dire une consonne glottalisée sourde. La typologie linguistique nous apporte des arguments favorables à cette hypothèse : les langues qui ont des consonnes éjectives ne connaissent pas d'opposition de sonorité pour ce type de consonnes³⁶. La distribution irrégulière de la réalisation des « emphatiques » diatopiquement (dans le cas de */t'/ > /d^s/ ou /t^s/) et synchroniquement (*k' / > *g^s/ ou *k^s / > *g/ ou */q/ > [ɣ], tandis que (*k' / > *k^s / > /q:/ ; *t' / > /t^s/), est congruent avec ce constat typologique. On voit comment, dans l'évolution éjective > pharyngalisée / uvulaire, la consonne non tendue est devenue généralement sonore tandis que la tendue correspondante est restée sourde. Il faut donc accorder au phonème moderne /ɣ/ [ɣ] le même traitement « emphatique » que l'on accorde aux vraies pharyngalisées /d/ et /z/. Puisque cette labilité de sonorité n'est pas attestée pour */z/, moins fréquent, on peut se demander si ce phonème n'est pas issu

³⁴ Múrcia (2011a, § IX.2.8.5, vol. 2 : 207-209).

³⁵ Les consonnes éjectives sont produites avec un mouvement de la glotte plus ou moins simultané à la production de la consonne et le plus souvent un mouvement ascendant du larynx (Matthews, 2007 : 118). Dans le domaine afro-asiatique, les éjectives sont générales dans les langues couchitiques et omotiques et sont présentes aussi dans les langues tchadiques, et éthiosémitiques telles que l'amharique et le tigrigna, qui conservent la réalisation éjective des « emphatiques » proto-sémitiques.

³⁶ Voir Fallon (2002).

du contact de /z/ avec une « emphatique »³⁷. Dans certains cas, c'est ce qui s'est réellement produit : dans la correspondance tachelhite *izday* 'il est lourd' : tamazighe *izzay*, le phonème /z^s:/ est né ici d'une assimilation réciproque [zd^s] > [z^sd^s] > [z^s:] ; cela est également valable pour la correspondance *azyr* 'racine' : *azur* (QBYL *azar*) 'racine, 'veine', qui peut être analysé comme [zk^s] > [z^sk^s] > [z^s]. De même, le phonème touareg /l^s/ est né d'une scission phonémique semblable, comme dans le cas d'*alyəm* 'dromadaire' > *aḷəm* [al^səm]. Quoi qu'il en soit, la pharyngalisation -cette considération est également valable pour le résultat de */t/, */z/ et aussi de */k/- a une propagation dilatoire importante sur le reste des sons du mot, aussi bien vocaliques que consonantiques.

b. Application

Bien que les propositions standardisantes récentes³⁸ recommandent la notation de la propagation de l'emphase des consonnes (t, d, s, z, r), nous proposons, d'après les contraintes phonotactiques des racines lexicales en amazighe décrites dans § 1.1, de limiter à une seule les consonnes « emphatiques »³⁹ notées dans chaque lexème, concrètement ä, i(i), ç, v, q(q), Ñ et □ /z^s/. À l'heure de la lemmatisation, l'application de ce principe rend plus clair le classement par racines. À part la violation des contraintes phonotactiques qui concernent la structure des racines lexicales amazighes, les graphèmes des pharyngalisées sont plus complexes que leurs correspondants non tendus dont la notation et la lecture est plus facile. Ainsi, <r>, <s>, <z> et <d> sont, respectivement, plus simples que <Ē>, <Ñ>, <ç>, et <ä>. Il est donc plus judicieux de restreindre la notation de <Ē>, <Ñ>, <ç> et <ä> aux contextes où ces graphèmes représentent de vrais phonèmes et non pas des réalisations allophoniques. Le cas échéant, leur notation alourdit inutilement aussi bien l'écriture que la lecture.

(a). L'identification de la consonne pharyngalisée étymologique n'est parfois pas évidente. Pour *d* ~ *d*, le recours à la réalisation du phonème /d^s/ dans les parlers où il est sourd peut se révéler efficace. Pour *z* ~ *z*, la réalisation de */z/ proto-amazighe dans les parlers touaregs, qui devient généralement [ʒ] en MJQ, [ʒ] en MCQ et [h] en MHQ peut être d'un grand secours :

- *tavrudt* 'omoplate' √*vrđ* au lieu de ***tavĒuĀt*, parce que le pluriel *tivrđin* se réalise [tɪv^wr^sd^ɪn] chez les Ayt ⵉⵜⵜⴰ, et non **[tɪv^wr^st^ɪn].

³⁷ Kossmann (1999 : 218, n. 57) suggère que /z^s/ soit issu de */ts^s/, c'est-à-dire /ts/ glottalisé.

³⁸ Voir notamment Boukhris, Boumalk, El Moujahid & Souifi (2008 : 19-21).

³⁹ Bien que l'on affirme que les « emphatisées » (par opposition aux vraies emphatiques) ne sont pas prises en compte (Boukhris, Boumalk, El Moujahid & Souifi (2008 : 19, § 1.3.3), des exemples tels que *iç□i* 'la vue', *āāĒ* 'pied' et *aṇçaĒ* 'pluie' (*op. cit.* : 21, § 1.4.1) rendent des notations où les emphatisées par propagation sont effectivement reflétées.

- iziä ‘cobra’ (pluriel izaiĭn) √zä au lieu de **içiä ou **içid, parce que dans les parlers où /d/ se réalise [tʰ] on trouve [IZʰitʰ] dans une partie des Ayt Eṭṭa (avec la variante [azʰatʰ] chez les Ayt Tmurt⁴⁰).
- ayaziä / ZNT yaziÄ ‘coq, poulet’ √yzä au lieu de **ayaçiä, parce qu’en TRG MHQ c’est *ekahi* ~ pluriel *ikəhan* ‘coq’, *tekahit* ~ pluriel *tikəhatin* ‘poule’. Dans ce parler touareg, */z/ proto-amazighe > /h/, tandis que */z/ reste /z/.
- avad ‘bouc’ (pluriel IvaDN), TAvAdT ‘chèvre’ (pluriel TIVDTN / tivadtn / tivadtin) √vd au lieu de **avaä, **tavaät.
- zä ‘tisser’, azĭĭa ‘métier à tisser’, etc. √zä au lieu de **çä, **açĭĭa, etc., puisque chez les Ayt Eṭṭa est attesté [IZʰtʰa] ‘il a tissé’, et non *[IZʰdʰa]. En TRG MHQ, le verbe *əzz* est le résultat d’une assimilation réciproque [zdʰ] > [zʰdʰ] > [zʰ:].
- inçd / inçad / ançd / ançad ‘cheveu, poil’ √nçd au lieu de **inçä, etc., parce qu’en TRG *anzad* */z/ reste /z/.
- izäir ‘pouvoir’ √zär au lieu de **içäir, parce que le nom verbal en CLĤ est tazĭirt [tazʰtʰ:art] ‘capacité, pouvoir’.
- suzä ‘espérer’ (en CLĤ-MZYM) √zä au lieu de **çuçä, parce que chez les Ayt Eṭṭa c’est [zʰuzʰtʰ] en non **[zʰuzʰdʰ]. De même, asuzä ~ pluriel isuzutn √zä, puisque c’est [azʰuzʰtʰ] ~ [IZʰuzʰutʰn].
- Pzzä ‘être nu’ √pzä au lieu de **pççä, parce que chez les Ayt Eṭṭa c’est [iḥzʰ:tʰ] ‘il est nu’ et non *[iḥzʰ:dʰ].
- azlmaä ‘gauche’ √zlmÄ au lieu de **açlmaä, parce que en TUAR MHQ c’est *ħəlməd*.
- açd ‘s’étendre, tendre (porter en avant), étendre, allonger (bras, jambes), s’étirer, rapprocher quelque chose de quelqu’un’ √çd au lieu de **açä, parce que son dérivé réflexif (mmiççd ‘s’étirer’) est prononcé [m:IZʰ:dʰ] chez les Ayt Eṭṭa, et non **[m:IZʰ:tʰ].
- Dans le cas du verbe ‘moudre’, il n’est pas aussi évident de savoir si c’est zä ou çd, puisque nous ne connaissons pas d’attestation dans les dialectes qui réalisent [tʰ] le phonème /d/. Nous avons toutefois retenu la deuxième notation et, de même, pour içid ‘action de moudre’, etc., parce que la première radicale est systématiquement [zʰ] dans tous les parlers touaregs : *əzəd* ‘moudre’ en MHQ, *əzəd* ‘idem’, en MJQ et *əzäd* ‘idem’ en MCQ, avec le même comportement dans les formes dérivées. Si c’était **zçd en amazigh septentrional, on attendrait ***əħəd* en MHQ, ***əjəd* en MJQ et ***əçəd* en MCQ.

⁴⁰ Notés *iziĭt* et *azaĭt*, respectivement, dans le dictionnaire d’Amaniss (2009 : 647).

Par conséquent, nous avons retenu dans notre dictionnaire standard $\mathcal{C}d$ 'moudre', $i\mathcal{C}id$ 'action de moudre', etc.⁴¹

- Le même critère est appliqué au verbe de qualité $i\mathcal{C}id$ 'être doux, être sucré', que l'on retrouve dans tous les parlers touaregs avec $[z^{\mathcal{C}}]$: $i\mathcal{Z}ad$ 'idem' en MHQ, en MJQ et en MCQ.

(b). Les dialectes septentrionaux présentent certains cas où $g > \gamma$ $[\mathcal{K}]$ devant d et z , de même que d'autres phénomènes d'assimilation très rares qui concernent quelques familles lexicales isolées. Dans ces cas, très particuliers, c'est la forme assimilée qui a été retenue :

- $v\check{a}l$ 'faire tomber, renverser' $\sqrt{v\check{a}l}$, où $[\mathcal{K}] < [g]$ (cf. TRG $g\check{a}d\check{l}\check{a}t / g\check{a}d\check{l}u$ 'idem'). De même, le nom d'action $av\check{a}al \sim$ pluriel $iv\check{a}aln$ (TRG $eg\check{a}d\check{d}\check{a}l \sim$ pluriel $ig\check{a}d\check{l}i\check{a}n$, $ag\check{a}d\check{l}i \sim$ pluriel $ig\check{a}d\check{l}i\check{a}n$).
- $iv\mathcal{C}in$ 'avoir raison' (CLH) $\sqrt{iv\mathcal{C}in}$, où $[\mathcal{K}] < [g]$ (cf. TRG $s\check{a}g\mathcal{Z}\check{a}n$'s'en remettre entièrement et avec pleine confiance à; croire à, s'abandonner à; se fier à Dieu'). De même, le nom verbal $tuv\mathcal{C}ant$ (CLH) 'raison' (cf. TRG $as\check{a}g\mathcal{Z}\check{a}n \sim$ pluriel $is\check{a}g\mathcal{Z}\check{a}n\check{a}n$ 'croyance, foi; consolation').
- Dans le cas du verbe $v\mathcal{C}\mathcal{C}$ 'croquer', la forme basique est $g\mathcal{C}\mathcal{C}$ (en TRG c'est $\check{a}g\mathcal{Z}\check{a}\mathcal{Z}$ 'idem'), que nous considérons comme forme préférentielle. Pour le nom d'action, les deux formes $ag\mathcal{C}\mathcal{C}$ / $av\mathcal{C}\mathcal{C}$ sont également retenues dans le standard. Il y a eu une assimilation $[g\mathcal{Z}^{\mathcal{C}}:] > [\mathcal{K}\mathcal{Z}^{\mathcal{C}}:]$.
- $v\check{a}af$ (MZYS) / $v\check{a}f$ (MZYM, avec $[t^{\mathcal{C}}]$ chez les Ayt $\mathcal{E}\check{t}\check{t}\check{a}$) 'scruter, observer, épier' $\sqrt{v\check{a}f}$ est à rapprocher de TRG $\check{a}y\check{t}\check{a}f$ 'guetter, attendre au tournant, être à l'affût, s'embusquer, dresser une embûche à; faire attention, être vigilant, se méfier; faire la sentinelle; être guetté, tomber dans une embuscade'. Nous analysons l'évolution phonétique des consonnes radicales de cette famille lexicale en amazighe septentrional: $*[k^{\mathcal{C}}-t-f] > *[\mathcal{K}-t^{\mathcal{C}}-f]$ (par assimilation d''emphase) $> [\mathcal{K}-d^{\mathcal{C}}-f]$ (dans la plupart des dialectes), parce que $/t/$ est plutôt rare comme deuxième consonne radicale dans les racines triconsonantiques amazighes⁴².
- Le seul cas incertain que nous ayons rencontré dans l'élaboration de notre dictionnaire est le nom de l'écureuil, où l'absence de données comparatives (à notre connaissance) nous empêche d'identifier la radicale pharyngalisée étymologique. En effet, il pourrait être $n\mathcal{C}id$ $\sqrt{n\mathcal{C}id}$ ou $anzi\check{A}$ $\sqrt{n\mathcal{Z}\check{A}}$. L'on

⁴¹ Pour la même raison, on pourrait transcrire $u\mathcal{C}ud$ l'hydronyme avec lequel on appelle les fameuses cascades du Moyen-Atlas si, effectivement, ce nom - dont l'usage en tant que nom commun nous est inconnu - désigne la mouture.

⁴² Il nous paraît improbable qu'il puisse s'agir d'un emprunt à l'arabe $g\check{a}d\check{a}fa$ 'baisser les oreilles (un chien)'.

pencherait pour la première si elle se rapporte à *inçad* ‘poil’ t réalisé [inz^sad^s] et non **[inz^sat^s] chez les Ayt ⵉⵜⵜⴰ.

On peut donc affirmer que même les quelques exceptions ont des explications qui confirment la règle principale.

(c). Quelques cas spéciaux :

- Dans le cas de *amççuv* ‘oreille’ √mçv, il y a eu probablement une assimilation */amz:ug/ > */amz:uḡ/ > [amz^s:oḡ], assimilation qui rendrait compte du pluriel plus ancien /imzg/ ~ /imzgan/ parfois > [imz:ən]. Cf. la préposition ablatif *sg* > *zg* > *zy* (en CLḤ). Nous avons donc retenu √mçv.
- Il y a aussi le cas très particulier de la racine √zv(w) / √çk(w), à laquelle appartiennent *zvu* ‘construire’, *tazqqa* ~ pluriel *tizvwin* / QBYL *tizvwa* ‘maison de briques’ ; RIF ‘terrasse’, les néologismes *açkka* ‘immeuble’, *tuçkiwt* ‘structure’, etc., où la direction de la métathèse n’est pas assurée, puisque l’on trouve, même en touareg, *tahāqqa* ~ pluriel *tihāywin* ‘magasin’ en MHQ (de même *tazāqqa* ~ pluriel *tazāqwan* / *tazāywan* ‘mur de briques’ à ḠDMS), et *azəkka* ~ pluriel *izəkwan* ‘tombe’ (dans des endroits pierreux) en MJQ. Nous avons classé, d’une part, *tazqqa* (tz-) ~ pluriel *tizvwin* / *tizvwa* et *azqqa* (u-) ~ pluriel *izvwan* sous la racine √zv(w), et, d’autre part, *çku* / *çk*, *tiçki*, *açka*, *mçkiwt*, *tuçkiwt*, *açkka* ~ pluriel *içkwan*, *taçkkawt* / *taçkkat* ~ pluriel *içkwatin*, *içkki*, *taçkka*, *tuçka*, *taçka* et *ttwaçk* sous la racine √çk(w).

(d). Les rares exemples où l’on trouve /s/ <Ā> sont dus à des assimilations :

- Le verbe MZYM *sinĀg*, CLḤ *sinĀg*, MZB *ssnsg* ‘siffler doucement, gazouiller’ présente [s^s] en MZYM-CLḤ par transfert de l’emphase, car on le retrouve dans le TRG *ənsəy* ‘siffler; jouer de la flute’, *anāsəy* ~ pluriel *ināsəyān* ‘sifflement’, *tasənsəq* ~ pluriel *tisənsəy* ‘flute’, *sənsəy* ‘faire siffler, jouer de la flute’ et son nom d’action *asənsəy* ~ pluriel *isənsiyān*.
- Par contre, dans le cas du nom du ‘lévrier’, attesté comme [os^skaj] (prononciation assimilée plus fréquente) et [oz^skaj], nous n’avons retenu que la forme étymologique *uçkay* √çky.

(e). Un graphème doit être prévu pour /z^s/ :

Dans l’alphabet tifinaghe-IRCAM, aucune lettre spécifique pour la fricative prépalatale sonore pharyngalisée /z^s/ n’est prévue⁴³, puisqu’il s’agit d’un phonème scindé de /z/ à très basse fréquence -présent dans plus de lexèmes en tamazight méridional qu’ailleurs, nous semble-t-il-. Nous avons adopté dans notre dictionnaire le graphème <□>, qui nous permet de distinguer des antonymes aussi pertinents que *jjū* ‘sentir bon’ √j ~ □□u ‘sentir mauvais’ √□, *tujjut* ‘odeur’ √j ~

⁴³ Il faut noter que ce graphème est disponible dans le système Tifinaghe-Ircam étendu.

tu□□ut 'puanteur' √□, *sujju* 'parfumer' √j ~ su□□u 'empuantir' √□. Il y a d'autres cas (rares) où la distinction nous paraît aussi pertinente, même si la tension permet aussi la désambiguïsation : *taw□□a* (tw-) ~ pluriel *tiw□□iwin* 'ballon', etc. √w□ au lieu de ***tawjja*, qui est paronyme du CLH *tawja* 'famille'. En QBYL, ar□r□ désigne le 'cauchemar', qui présente une paronymie certaine avec son antonyme *targit* 'rêve'⁴⁴. Même si /z^s/, sauf quelques exceptions, n'apparaît que dans des mots expressifs, sa valeur phonémique est certaine.

(f). Notation non nécessaire d'emphatiques ou emphatisées (dont <Ē>) :

Puisque la phonologisation par scission phonémique de /r/ ~ /r/ n'est pas suffisamment répandue dans tout le diasystème amazighe septentrional, phénomène plus avancé en arabe maghrébin, où sont pharyngalisés même /b/, /f/, /l/ et /m/, en plus de /r/, nous proposons un emploi très restreint du graphème <Ē>. Nous n'avons eu recours au graphème <Ē> dans notre dictionnaire que dans quelques familles lexicales :

- nkĒ 'nier' √nkĒ (arabisme), qui se distingue de *nkr* 'se lever' √nkr.
- akĒas 'mercredi' (au lieu de ***akras* ou ***akraĀ*), parce que ce néologisme (d'ailleurs inutile, car il prétend éviter l'emprunt additif *ass n lrboa*)⁴⁵ est formé par la coalescence de *kraĀ* '3' et *ass* 'jour'.

Par contre, nous n'avons retenu pas l'opposition *rwu* ~ Ēwu 'être bon, être agréable; être efficace'⁴⁶; nous notons toujours *rwu* √rw; d'ailleurs, il ne se confond pas avec *rwi* 'être mélangé' √rwy dans l'accompli négatif parce que la racine de ce dernier verbe est triconsonantique et le thème est, par conséquent, -*rwiy*-. Nous avons également noté *rmi* 'être fatigué' √rmy au lieu de **Ēmi, CLH *arom* (u-) ~ pluriel *ironan* 'dromadaire' √rom au lieu de **aĒam, d'autant plus que les paires minimales que l'on pourrait alléguer ne sont pas, à notre connaissance, assez significatives du point de vue de la portée interdialectale. Il s'agit, pourtant, d'un point à réviser, et nous n'écartons pas la possibilité d'avoir recours à une opposition <r> ~ <Ē> en cas d'autres paires minimales que nous avons probablement sous-estimées, comme c'était le cas pour <j> ~ <□>. Voici quelques exemples de corrections de notations superflues d'emphatiques ou emphatisées :

- *anas* 'ananas' √nns au lieu de ***ananaĀ*

⁴⁴ De façon plus ou moins diffuse, on peut entendre [z^s] çà et là où généralement l'on attendrait plutôt [ʒ]. C'est le cas du phytonyme *timijja* (qui désigne une variété de menthe en CLH-MZY), réalisé avec [ʒ^s] en QBYL (d'après communication personnelle de S. Zenia), où il désigne la 'saugé'.

⁴⁵ Sur les emprunts additifs *versus* substitutifs, voir Haspelmath (2009). Nous développons dans un travail à venir la pertinence de ces concepts théoriques appliqués à la gestion du lexique standard amazighe.

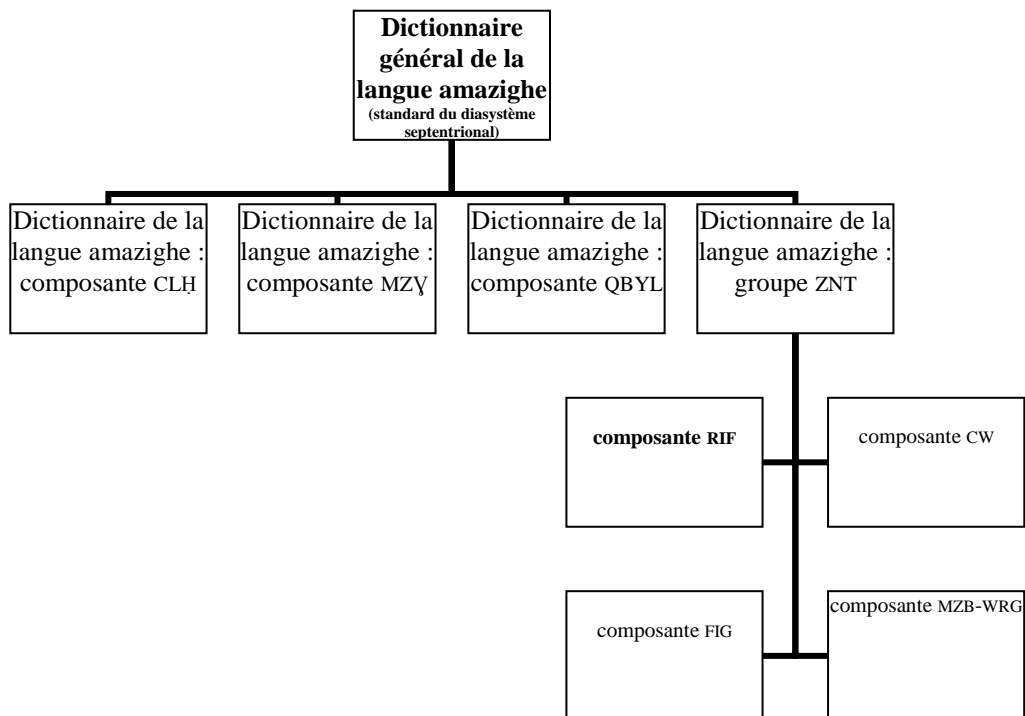
⁴⁶ Opposition qui est donnée par Laabdelouai, Boumalk, Iazzi, Souifi & Ansar (2012)..

- raja ‘attendre’ √rj au lieu de **Ēaja
- taxrst ‘boucle d’oreille’ √xrs au lieu de **taxĒĀt
- abrnus ‘burnous’ √brns au lieu de **abĒnuĀ
- akabar ‘caravane’ √kbr au lieu de **akabaĒ
- akrraj ‘crayon’ √krj au lieu de **akĒĒaj
- brra ‘dehors’ √br au lieu de **bĒĒa⁴⁷
- rbbi ‘Dieu’ √rb au lieu de **Ēbbi
- ajarif ‘falaise’ √jrf au lieu de **ajaĒif
- ktubr ‘octobre’ √ktbr au lieu de **kĪubĒ

3. Encadrement des dialectes zénètes

La place d’un dialecte zénète comme le rifain dans le standard amazighe proposé par l’IRCAM - restreint à l’état marocain - reste mal encadrée, dans le sens où la composante rifaine doit être d’abord sous-classée dans le groupe zénète du standard du diasystème septentrional, d’après le schéma suivant, qui reflète le processus de codification lexicographique (le schéma est également valable pour la grammaire) que nous prévoyons pour l’amazighe standard :

⁴⁷ S’agissant d’un adverbe, il est difficile qu’il puisse se confondre syntagmatiquement avec le verbe brra ‘se désintéresser de, renier’.



Bien qu'il y ait, au Maroc, d'autres parlers zénètes (Figuig, *Ayt Syrucn*, *Ayt Warayn*), le poids du pôle tachelhite-tamazighte l'emporte sur le rifain. Par contre, si l'on prend en considération aussi les dialectes zénètes d'Algérie - et, lors d'étapes ultérieures, de Tunisie et de Libye -, où seuls le kabyle et le parler touareg de l'Ahaggar n'appartiennent pas au groupe zénète, les particularités du rifain sembleraient moins "spécifiques". En effet, les traits qui distinguent le plus le rifain des autres dialectes du Maroc sont communs au chaoui, chenoua, mozabite, wargli, Figuig, Gourara et aux autres parlers zénètes : (1) le traitement des « tectales » (§ 2.1), (2) l'absence de la voyelle pré-radical dans certains noms (§ 2.2), (3) l'absence d'opposition aoriste ~ accompli pour certains verbes (§ 2.3), (4) l'existence d'un thème aspectuel d'inaccompli négatif (§ 2.4) et (5) certaines particularités lexicales et sémantiques (§ 2.5).

Il est vrai que le rifain présente des particularités plus récentes inconnues des autres parlers zénètes. Ces caractéristiques ne sont pas, cependant, retenues dans le standard : (1) rhotacisme de /l/ (bbuççl 's'allonger' √çl au lieu de **bbuççĒ) ; (2) palatalisation de /l:/ (MZYM -plulä- ~ -plulä- ~ -pluliä- ~ -ttpluluä-, RIF -plullä- ~ -plullä- ~ -plulliä- ~ -ttplulluä- 'se glisser' √plÄ au lieu de **pĒujjä) ; (3) affrication du groupe consonantique /lt/ ; (4) assourdissement du groupe consonantique [jt] (RIF tahndit 'figue de barbarie' √hnd au lieu de **tahndct et tavyayt 'noix' √vy au lieu de **tavyact) ; (5) élision de /t/ en position de coda syllabique avec allongement vocalique compensatoire (RIF tigiyr̄t (tg-) ~ pl tigiyar,

tagiyurt (tg-) ~ *pl* tigiya, tiyyrt (ty-) ~ *pl* tiyyar ‘tronc d’arbre’ √*gyr* au lieu de ***tiyyart*, et ZNT awrni / awrn ‘derrière’ √*wrn* au lieu de ***awarni*). Le sous-groupement du rifain dans un bloc zénète (dans une première étape, avec le chaoui, et dans une moindre mesure, le mozabite, le wargli et le parler de Figuig) nous a permis un encadrement plus naturel et, par conséquent, satisfaisant que l’encadrement “administratif” pratiqué pour le moment au Maroc⁴⁸. Nous allons décrire par la suite les problèmes que posent les traits spécifiques du bloc zénète et, ensuite, les solutions standardisantes que nous avons adoptées dans le cadre de notre dictionnaire.

3.1. Traitement des « tectales »

Nous employons ici le concept de « tectal » pour traiter un problème de consonnes proto-amazighes d’articulation en partie incertaine vers le *tectum* du palais (palatales et vélaires) par analogie à un problème similaire qui s’est posé en linguistique indo-européenne -défini premièrement par G. I. Ascoli et repris par la suite par K. Brugmann⁴⁹.

3.1.1. Description

L’irrégularité des correspondances des phonèmes /g/ et /k/ des dialectes tachelhite, tamazighte, kabyle et touareg par rapport aux dialectes zénètes a été décrite de façon satisfaisante dans une perspective proto-amazighe par M. Kossmann⁵⁰. D’après cette analyse, il y aurait eu en proto-amazighe une opposition de deux séries de phonèmes « tectaux » */k/ ~ */k/ pour la sourde et */g/ ~ */g/ pour la

⁴⁸ À notre avis, même si l’implémentation de l’amazighe standard se produit dans des cadres institutionnels et étatiques différents, la codification compositionnelle du standard doit aspirer à la convergence -ce qui ne doit pas être confondu avec l’homogénéisation- des diverses variétés géolectales du diasystème septentrional. Dans le domaine rifain, donc, nous prôtons que le renforcement de l’amazighité débute comme un processus de « zénéisation », c’est à dire de convergence initiale avec le noeud des variétés les plus affines. Dans un autre contexte, l’aranais est un parler du dialecte gascon de la langue occitane parlé en dehors de l’état français. La réussite de l’aménagement de ce parler est due au fait que la codification de l’aranais dans le standard occitan a été d’abord un travail de « gasconisation ». C’est pourquoi, même si la dimension sociolinguistique de l’aranais, qui oriente ses locuteurs vers l’orbite du catalan - notamment depuis le percement du tunnel de Vielha en 1948 -, est synchroniquement éloignée du domaine gascon, auquel il appartient diachroniquement, la norme finira par rétablir cette affinité foncière. Nous prévoyons un avenir semblable pour les composantes amazighes qui sont en dehors du grand axe tachelhite-tamazighte-kabyle et qui sont presque toutes zénètes.

⁴⁹ Voir une description succincte du problème en perspective indo-européenne dans Clackson 2007, pp. 49-53.

⁵⁰ Kossmann (1999 : 137-173) (pour /g/) et 173-208 (pour /k/). En perspective paléo-amazighe, voir aussi Múrcia 2011a, § IX.2.8.4, vol. 2, pp. 206-207.

sonore. La nature phonétique de chaque série reste incertaine ; l'opposition pourrait être vélaire ~ palatale, bien qu'une opposition uvulaire ~ vélaire aurait été aussi possible. Dans les dialectes non-zénètes (touareg, tachelhite, tamazighe, kabyle, Ghadamès, etc.), les deux séries auraient été réduites à une seule par confluence phonémique (en anglais, *phonemic merger*)⁵¹, tandis que les dialectes zénètes auraient gardé l'opposition, bien qu'avec des réalisations phonétiques synchroniquement diverses. Théoriquement, il est possible aussi de reconstruire en proto-amazighe une seule série de vélaires et d'argumenter que dans le bloc zénète se serait produite une scission phonémique. Cependant, méthodologiquement la scission doit être justifiée -le plus souvent par phonologisation d'allophones-, tandis que la confluence phonémique peut se produire sans aucun conditionnement. Puisqu'on n'a pas pu établir une distribution complémentaire qui aurait pu rendre compte d'une telle phonologisation d'allophones, la confluence phonémique dans les dialectes non-zénètes reste l'explication la plus probable. Il faut noter, d'ailleurs, que la distinction de séries qu'on observe dans les dialectes zénètes, qui est un phénomène linguistiquement généalogique, n'a rien à voir avec la spirantisation - qui n'affecte pas seulement les vélaires -, qui est un phénomène de surface (et plus récent), bien que la conjonction des deux phénomènes complique parfois le cadre explicatif⁵². Voici un exemple de chaque correspondance :

(a). Correspondances de */g/ proto-amazighe :

- Dialectes non-zénètes : TRG [arɛgɛz] 'sandale', AWJ [ɛrɛgɛz] 'individu', CLH [ɛrgɛz], MZY [ɛrjɛz], QBYL [ɛrjɛz] 'homme'.
- Dialectes zénètes : RIF [ɛrjɛz], CW [ɛrjɛz] / [ɛrgɛz], CNW [ɛrgɛz], MZB [ɛrjɛz], WRG [ɛrgɛz], FIG [ɛrgɛz] 'homme'.

(b). Correspondances de */ǧ/ proto-amazighe :

- Dialectes non-zénètes : TRG [gɛr] / [gɛr], ʏDMS [jar], NFS [ɛgɛr], AWJ [ɛgur], CLH [gɛr], MZY [jɛr], QBYL [jɛr] 'entre'.
- Dialectes zénètes : RIF [ʒa:], RIFO [ʒɛr], CW [ʒɛr], CNW [ʒɛr], MZB [ʒɛr], WRG [ʒɛr], FIG [ʒɛr] 'entre'.

(c). Correspondances de */k/ proto-amazighe :

- Dialectes non-zénètes : TRG [ɛrkɛs] 'fouler', ʏDMS [tɛrkast], CLH [ɛrks], MZY [ɛrks], QBYL [ɛrkɛs] / [ɛrɕɛs] 'chaussure'.

⁵¹ Sur les concepts, diachroniquement importants, de « confluence phonémique » (*phonemic merger*) et « scission phonémique » (*phonemic split*), voir Dimmendaal (2011 : 43-46).

⁵² La spirantisation est un phénomène de lénition *phonétique* qui ne doit pas être confondu avec la confluence *phonémique* que nous traitons ici. Les dialectes qui fricatisent /k/ > [ç] et /g/ > [j] > [j] (par exemple kigan [çijɛn] 'beaucoup' en MZY) ne sont pas pour cette raison des dialectes zénètes, bien que, inversement, la lénition d'occlusives existe dans tous les parlers zénètes.

- Dialectes zénètes : RIF [arkəs], CW [ɛrkəs], CNW [ɛrkəs], MZB [tɛrçɛst], FIG [tɛrkəs:] ‘chaussure’.

(d). Correspondances de */k/ proto-amazighe :

- Dialectes non-zénètes : TRG [ɛkal], ʏDMS [okal] / [okɛl], CLH [ɛkɛl], MZY [ɛçɛl], QBYL [ɛçɛl] ‘terre’.
- Dialectes zénètes : RIF [ʃar], RIFO [ʃɛl], CW [ʃɛl], CNW [ʃɛl], FIG [ʃɛl], GRR [ʃɛl] ‘terre’.

3.1.2. Application

Nous n’allons traiter ici que les implications standardisantes du traitement de « tectales » trait qui est devenu la plus importante isoglosse du bloc dialectal zénète et, en fait, la seule divergence phonologique pertinente au sein du diasystème septentrional. La pertinence de l’analyse diachronique dans une perspective standardisante s’avère importante bien que l’on n’admette pas qu’il s’agit d’une confluence phonémique étant donné que, si l’on note uniquement g dans les mots qui renvoient indifféremment à */g/ ~ */ǧ/, on ne peut pas prédire dans les dialectes zénètes leur réalisation phonétique. Il en est de même pour k, qui pourrait renvoyer indifféremment à */k/ ~ */ḳ/. La distinction entre les lexèmes continuateurs de */g/ et de */ǧ/ ne pose aucun problème ; l’opposition phonologique, bien qu’avec des réalisations phonétiques diverses selon les parlers, est retenue dans l’ensemble du bloc zénète. Les exemples d’application lexicographique de ce trait sont assez nombreux :

- (a). Pour les continuateurs de */g/ proto-amazighe, aucune distinction graphique ne doit être établie entre les dialectes zénètes et les non-zénètes :
- aglmam (u-) ~ *pl* iglmamn, aglmim (u-) ~ *pl* iglmimn ‘lac’ √glm⁵³
 - igr (yi-) ~ *pl* igran ‘champ’ √gr
 - -gmr- ~ -gmr- ~ -gmir- ~ -gmmr- ‘chasser’, tagmrt (tg-) ~ *pl* tigmrin ‘chasse’ √gmr
- (b). Pour les continuateurs de */ǧ/ proto-amazighe, nous avons adopté les distinctions suivantes :

⁵³ Selon la remarque des éditeurs, une variante avec [ʒ] est attesté dans le domaine MZY, d’après Naït-Zerrad (1997-, vol. 3 : 782), *sub radice* √glm5. Nous ignorons dans quel parler MZY existe cette réalisation fricative, mais, en tout cas, il s’agit d’une réalisation isolée qui ne peut pas remettre à */ǧ/, puisque une réalisation [ʒ] n’existe pas dans aucun dialecte zénète où ce mot est attesté (RIF, RIFO, FIG, CW, SNS).

- -grs- ~ -grs- ~ -gris- ~ -grrs-, ZNT -jrs- ~ -jrs- ~ -jris- ~ -jrrs- 'être congelé', agris (u-) ~ *pl* igrisn, ZNT ajris (u-) ~ *pl* ijrisn 'gelée', tagrst (tg-) ~ *pl* tigrsin / tiÅrras, ZNT tajrst (tj-) ~ *pl* tijrsin / tijuras 'hiver' √grs
- anbg (u-) ~ *pl* inbgawn / inbgawn, ZNT anijiw (u-) ~ *pl* inijiwn, RIF anuji (u-) ~ *pl* inujiwn, RIF anubji (u-) ~ *pl* inubjiwn, RIF anbjji (u-) ~ *pl* inbjjiwn 'hôte' √nbg
- tirrgt (ti-) ~ *pl* tirrgin, tirgit (ti-) ~ *pl* tirgin, ZNT tirrjt (ti-) ~ *pl* tirrjin, tirjit (ti-) ~ *pl* tirjin 'charbon' √rg
- -gn- ~ -gn- ~ -gin- ~ -ggan-, RIF -jn- ~ -jna- ~ -jni- ~ -jjan- 'dormir' √gn
- -rgigi- ~ -rgagi- / -rgigi- ~ -rgagi- / -rgigi- ~ -ttrgigi-, -rgig- ~ -rgag- ~ -rgag- ~ -ttrgigi-, ZNT -rjiji- ~ -rjiji- ~ -rjiji- ~ -ttrjiji-, -rjij- ~ -rjij- ~ -rjij- ~ -ttrjiji- 'frémir, trembler', targagit (tr-) ~ *pl* tirgagitin, argig (u-), argigi (u-), targigayt (tr-), targagayt (tr-), ZNT tarjijit (tr-), tarjajayt (tr-), tarjajat (tr-) ~ *pl* tirjajatin 'frémissement, tremblement' √rgg
- -mgr- ~ -mgr- ~ -mgir- ~ -mggr-, ZNT -mjr- ~ -mjr- ~ -mjir- ~ -mjir- 'moissonner', amgr / ZNT amjr 'faucille' √mgr
- -agr- ~ -ugr- ~ -ugir- ~ -ttagr-, QBYL -agar- ~ -ugar- ~ -ugar- ~ -ttagar-, ZNT -ajr- ~ -ujr- ~ -ujir- ~ -ttajr- 'être plus grand que, surpasser' √gr
- agadir (u-) ~ *pl* igudar / igidar 'mur', RIF ajdir (u-) ~ *pl* ijdrawn 'falaise' √gdr
- -ggall- ~ -ggull- / -ggulla- ~ -ggull- / -ggulli- ~ -ttgalla-, ZNT -jjall- ~ -jjull- ~ -jjull- ~ -ttjalla- 'jurer', tagallit (tg-) ~ *pl* tigilla, ZNT tjallit (tj-) ~ *pl* tijilla 'serment' √gl
- agrtil (u-) ~ *pl* igrtal, ZNT ajrtal (u-) ~ *pl* ijrtal 'natte' √grtl
- agäiÅ (u-) ~ *pl* igäää, ZNT ajäiÅ (u-) ~ *pl* ijäää 'oiseau' √gä⁵⁴
- agllid (u-) ~ *pl* igldan / igllidn, ZNT ajllid (u-) ~ *pl* ijldan 'roi' √gld
- igidi (yi-) ~ *pl* igiditn, igidu (yi-) ~ *pl* igidutn, ZNT ijdi (yi-) ~ *pl* ijditn / ijdayn 'sable' √gr
- iggig (yi-) ~ *pl* iggign / aggagn (wa-), MZY aggiy (wa-) ~ *pl* aggiyn, ZNT ajjaj (wa-) ~ *pl* ajjajn √g, tignut (tg-) ~ *pl* tignaw / tignwin, ZNT tajnut / tajniwt (tj-) ~ *pl* tijnaw 'tonnerre' √gnw

⁵⁴ En MZYs, d'après Täïfi (1992 : 148), sous la racine √gd, est fourni *ajdiq*, réalisation qui a pu être répandue au Moyen-Atlas par le contact avec les zénètes Ayt Sÿrucn et qui n'aurait pas été la réalisation des locuteurs d'origine « masmoda » et « senhaja ». Il s'agit d'un exemple remarquable de l'enchevêtrement des dialectes amazighes. Pour plus de détails sur ce phénomène, on se reportera à Chaker (1995b : 2292).

Pour */k/ ~ */ḳ/, la distinction n'est pas aussi évidente dans la mesure où dans une grande partie du domaine rifain (notamment en rifain central), l'opposition est effacée et réduite en fait à [ʃ] dans la plupart des exemples. Néanmoins, elle est retenue nettement en wargli, mozabite et dans la plupart des parlers chaouis. Dans ces dialectes, */k/ > [ç] ou [k], nous recommandons de noter <k>, tandis que */ḳ/ > [ʃ] devrait être noté <c>. Par exemple, si à Wargla nous avons *am[ç]li* 'déjeuner', nous proposons de noter, dans le standard compositionnel des zénètes, *amkli amkli*, alors que e si nous y trouvons *ir[ʃ]a* 'il est pourri', nous devons noter par conséquent *irca* pour tout l'ensemble zénète. Pour les non-zénètes, il faut noter, bien sûr, <k> dans tous les cas.

- (c). Pour les continuateurs de */k/ proto-amazighe, aucune distinction graphique ne doit être faite entre les dialectes zénètes et les non-zénètes :
- *akniw (wa-) / ikni (yi-) / ikn (yi-) ~ pl akniwn / ikniwn* 'jumeau', *takniwt (tk-) / tikni (tk-) / tiknt (tk-) ~ pl takniwin / tikniwin* 'jumelle' √kⁿw
 - *-krä- ~ -krä- ~ -kriÄ- ~ -krrä-* 'peigner' √krä. Ce verbe et les formes dérivées de la même famille lexicale ne doivent pas être notés *crä en zénète parce que c'est *əkrəd* (et non **ə[ʃ]rəd) qui est attesté au Mzab et à Wargla.
- (d). Pour les continuateurs de */ḳ/ proto-amazighe, nous avons adopté la distinction suivante :
- *kra / ZNT cra* 'quelque chose' √kr
 - *akal (wa-) ~ pl ikalln / ikaliwn, RIF cal (u-) ~ pl icula* 'terre' √kl

3.1.3. L'absence de la voyelle d'état

Dans les dialectes zénètes, l'absence de la voyelle du préfixe d'état libre est un fait bien connu sur une liste plus ou moins étendue de noms masculins (*äar* 'pied', *fus* 'main', *fud* 'genou', etc.) et féminins (*tša* 'foie', *tma* 'côté', *tšamma* 'balle', etc.) dont le thème nominal commence par une consonne suivie d'une voyelle pleine⁵⁵. Puisque dans tous les vocabulaires standardisants on "restitue" cette voyelle pour le rifain et, en général, pour tous les dialectes zénètes, il nous faut signaler que le fait le plus probable diachroniquement est que les dialectes non-zénètes aient ajouté par analogie la voyelle aux noms les plus conservateurs qui ne l'avaient pas encore agglutinée au thème nominal. Il existe encore des exceptions générales à cette tendance analogique: *laç* 'faim', *fad* 'soif', *bīu* 'division', *mllv* 'doigt index', *Pzzuä* 'nudité', etc.⁵⁶, vu que les données paléo-amazighes montrent que les noms

⁵⁵ Voir notamment Kossmann (1999 : 31) et *idem* (2012 : 51).

⁵⁶ Certains de ces noms ont été préfixés, artificiellement à notre avis, par la voyelle d'état dans les vocabulaires récents de l'IRCAM, où l'on lit ***abīu*, ***imllv* et ***apçuä*. Dans ces cas, nous avons retenu les formes effectivement attestées dialectalement, bien qu'elles restent

n'avaient pas le morphème d'état -dont la fonction originale reste encore incertaine- préfixé au thème nominal⁵⁷. En effet, avant le Moyen-Age, un nom **maziḳāt* s'opposait au masculin **maziḳ* 'amazighe' avec le suffixe féminin -*āt*, c'est-à-dire que le circonfixe *t__t* de l'amazighe médiéval et moderne est redondant par rapport à l'indication du genre grammatical. De même, les pluriels **maziḳān* et **maziḳin* s'opposaient à **maziḳ* et **maziḳāt*, respectivement. Le morphème d'état, qui existait déjà mais qui était encore indépendant⁵⁸, a dû s'agglutiner au thème nominal vers le haut Moyen-Age jusqu'à perdre la valeur syntaxique originale qui lui conférait du sens et, par la suite, a dû altérer considérablement la syllabation des noms amazighes. Ce processus d'agglutination a dû discriminer au début la valeur déterminative du préfixe -pas forcément dans le sens défini ~ indéfini puisque d'autres types de détermination, par exemple générique ~ concret, sont aussi envisageables-. Certains mots ont résisté plus longtemps à l'agglutination jusqu'au moment où l'analogie a généralisé le préfixe d'état dans la plupart des dialectes non-zénètes, tandis que dans le bloc zénète une liste plus longue des noms les plus usuels a résisté plus longtemps à cette tendance analogique. Bien que cette analyse ne soit pas certaine, à cause du manque de documentation fiable à différents moments de l'histoire de la langue amazighe, il semblerait que la "restitution" de la voyelle du préfixe d'état pour le standard compositionnel des dialectes zénètes, en plus d'arbitraire, est perçue comme très artificielle par les locuteurs concernés. Aussi avons-nous opté pour le maintien de la forme originelle (noms usuels sans voyelle d'état libre) dans l'amazighe standard cette de liste, du moins pour les noms qui n'en comportent pas dans plusieurs dialectes zénètes⁵⁹.

Nous avons établi, par conséquent, dans notre dictionnaire le marquage suivant⁶⁰ :

synchroniquement irrégulières. Bien que l'option de l'IRCAM soit dictée par un souci pédagogique -faciliter l'enseignement de la grammaire de la langue aux apprenants en régularisant certains procédés-, nous croyons qu'elle éloigne artificiellement et inutilement la norme de l'usage.

⁵⁷ Voir MÚRCIA (2011a, § IX.4.3.4, vol. 2 : 230-232).

⁵⁸ Les évidences sont particulièrement nombreuses en toponymie. Dans l'ancienne Numidie le nom d'un diocèse apparaît diversement attesté comme *Zuma* et *Tuzuma*. Voir MÚRCIA (2011a, § IX.4.3.4, vol. 2 : 231).

⁵⁹ Le fait que la voyelle soit stable (par exemple, en ZNT, EL. fus ~ EA. ufus, comme dans les dialectes non-zénètes) est dû, à mon avis, au caractère marqué de l'état d'annexion dans l'opposition EL /EA L'état libre, en tant qu'état non marqué, est celui qui a résisté plus longtemps aux tendances analogiques de la langue. De même, la catégorie de pluriel qui est la marque de l'opposition singulier ~ pluriel a, par conséquent, été plus susceptible à l'analogie qui a généralisé l'agglutination de *i-*. En tout cas, dans le processus de codification de la variété standard, l'intervention doit être étayée par des arguments linguistiques. Ce que nous avons fait dans ce cas c'est élever au standard l'usage tel qu'il est.

⁶⁰ Le « marquage » est un concept pertinent dans l'aménagement compositionnel et pluriel des langues. Nous allons justifier dans des travaux futurs l'aptitude du marquage dans le standard

- afus (u-) / ZNT fus (u-) ~ *pl* ifassn ‘main, bras’ √fs
- aäää (u-) / ZNT ääÄ (u-) ~ *pl* iäuäan ‘doigt’ √Ä
- aäar / ZNT äar (u-) ~ *pl* iäarn ‘pied, jambe’ √är
- afud⁶¹ (u-/wa-) / ZNT fud⁶¹ (u-) ~ *pl* ifaddn ‘genou’ √fd
- amalu / ZNT malu (u-) ~ *pl* imula ‘ombre, ubac’ √ml
- alim (wa-) / ZNT lum (u-) ‘paille’⁶¹ √lm
- afilu / RIF filu ‘fil’ √fl
- avanim / ZNT vanim ‘roseau’, tavanimt / ZNT tvanimt ‘flûte’ √vnm
- tama (ta-) / ZNT tma ‘côté’ √m
- tasa (ta-) ~ *pl* tisin / tasiwin / taswin / tiswin / tisa / tisin, ZNT tsa (ts-) ~ *pl* tisawin / tasawin ‘foie’ √s
- ayaziä / ZNT yaziÄ (u-) ~ *pl* iyuzä / iyaziän ‘coq’, tayaziät / ZNT tyaziÄt (ty-) ~ *pl* tiyuzä / tiyaziän ‘poule’ √yzä
- ayyur (wa-) ~ *pl* iyrn, ayur (wa-) ~ *pl* ayurn / iyyurn / iyyirn, QBYL aggur (wa-) ~ *pl* aggurn, ZNT yur (u-) ~ *pl* iyurn / iyarn ‘lune, mois’ √yr
- RIF tcamma [θfɛm:ɐ] ~ *pl* ticammatin ‘balle’ √cm au lieu de **tacamma
- talussi / RIF tlussi ‘beurre’ √ls au lieu de **tarussi
- amucc (u-) ~ *pl* imucca / imacciwn, amaccu (u-) ~ *pl* imucca, amcic (u-) ~ *pl* imcien / imcac, ZNT mucc (u-) ~ *pl* imucciwn / imucciyn ‘chat’ √mc
- ayyis (wa-) / ayis (wa-) / MZY iyyis (yi-) ~ *pl* iysan, ZNT yis (u-) ~ *pl* iysan, RIF-CW yis (u-) ~ *pl* igsan / iysan ‘cheval’ √ys
- RIF tsilit ‘mule (chaussures)’ √sl au lieu de **tasilit
- RIF tmijja (tm-) ~ *pl* timijjawin ‘gorge’ √mj au lieu de **tamijja

3.2. La perte de l’opposition paradigmatique aoriste ~ accompli

3.2.1. Description

amazighe, mais pour l’instant il nous suffira de rappeler que dans la lexicographie des langues à standard pluriel telles que l’anglais, il est normal de trouver le marquage lexical simple (par exemple, *autumn*, AE *fall* ; *film*, AE *movie* ; *shop*, AE *store*) ou multiple (par exemple, BE *car parking*, AE *parking lot* ; BE *motorbike*, AE *motocircle* ; BE *lorry*, AE *truck*). Les formes non marquées sont valables pour toutes les composantes du standard anglais, tandis que les marquées (BE = *British English*, AE = *American English*) ne sont aptes que dans la composante à laquelle le marquage fait référence.

⁶¹ Voir *infra*, § 2.5.

Dans certains verbes, les dialectes zénètes n'offrent pas l'opposition formelle, voire paradigmatique, que marque le reste des dialectes entre le thème d'aoriste et le thème d'accompli⁶². Il s'agit des verbes qui présentent un jeu apophonique aoriste - *u* ~ accompli -*a*, cette opposition est abolie dans les verbes à structure C₁C₂V et C₁C₂C₂V dans les dialectes zénètes⁶³. Puisque les verbes de ce type sont beaucoup plus fréquents dans les emprunts à l'arabe -où souvent le thème de perfectif et d'imperfectif se terminent également en -*a*, comme dans -*bda-* ~ -*bda-* 'commencer', il nous paraît que l'adaptation au schéma des verbes « gènes » (autrement dit les verbes qui n'ont pas été empruntés à l'arabe, au français ou à une autre langue) en -*u* ~ -*a* montré un degré plus avancé d'intégration. Il suffit de comparer le verbe gène pour 'partager', -*bäu-* ~ -*bäa-* dans les dialectes non-zénètes (CLĤ-MZY-QBYL) et -*bäa-* ~ -*bäa-* (avec -*i* dans la 1e et 2e personne du singulier) dans les dialectes zénètes (RIF, CW, MZB, WRG, FIG, SNS, etc.), avec l'arabisme pour 'commencer', -*bdu-* ~ -*bda-* dans les dialectes non-zénètes (CLĤ-MZY-QBYL) et -*bda-* ~ -*bda-* dans les zénètes (même en ZWR). Il est intéressant de noter que le YDMS et le SIW procèdent comme les non-zénètes (-*u* ~ -*a*), tandis que le NFS fonctionne comme les dialectes zénètes dans ce cas.

3.2.2. Application

Afin de préserver le maintien de l'opposition formelle aoriste ~ accompli, il nous paraît judicieux de préférer le modèle de conjugaison qui établit une opposition entre les deux thèmes verbaux. Cependant, il paraît incertain que les thèmes d'aoriste (et, par la suite, les thèmes d'inaccompli qui en dérivent) à -*u* doivent être proposés aussi pour la composante zénète du standard du diasystème septentrional. Une solution comme celle que montre l'exemple ci-dessous est donc envisageable, bien que l'omission de cette spécificité zénète dans le standard nous semble en principe préférable⁶⁴ :

- -çwu- ~ -çwa- ~ -çwi- ~ -çgĀu-, ZNT -çwa- ~ -çwa- ~ -çwi- ~ -çgĀa-
'traverser' √çw

⁶² À l'exception du ZWR, où l'accent est pertinent pour l'opposition aoriste 'yābna ~ accompli yāb'na 'bâtir'. Voir Mitchell (2009).

⁶³ Voir Kossmann (1999), p. 31 et *idem* (2013 : 253-256).

⁶⁴ D'une part, il s'agit d'une spécificité zénète générale et de longue date. D'autre part, il s'agit très probablement d'une innovation et, dans la perspective du standard, le maintien de l'opposition paradigmatique dans l'établissement de ce type de conjugaison nous paraît une raison assez importante pour ne pas retenir cette innovation dans la codification du standard. Il faut que les linguistes prévoient si les locuteurs des variétés zénètes accepteront les formes d'aoriste en -*u* de ces verbes. Les locuteurs natifs ont une connaissance intuitive de la langue qui leur permet de juger de l'acceptabilité des formes d'après leur grammaire implicite. Cette connaissance intuitive de la langue ne doit pas être négligée par le linguiste aménageur, qui a la tâche d'explicitier des règles implicites (pour les locuteurs non-spécialistes) avec la plus grande attention et ouverture d'esprit.

3.3. L'existence d'un thème aspectuel d'inaccompli négatif

3.3.1. Description

L'absence du thème aspectuel d'inaccompli négatif est spécifique, dans le diasystème amazighe septentrional, aux trois dialectes non-zénètes (CLH-MZY-QBYL), et, dans les dialectes orientaux, au SIW⁶⁵. Tous les dialectes zénètes, de même que le TRG, le YDMS et la plupart des dialectes orientaux, opposent un thème d'inaccompli négatif à un thème d'inaccompli positif de la même façon que l'on oppose aussi dans les dialectes non-zénètes un thème d'accompli négatif à un thème d'accompli positif. Par exemple, les thèmes aspectuels du verbe af 'trouver' en amazighe septentrional sont, d'une part, CLH-MZY-QBYL aoriste -af- ~ accompli -ufa- accompli négatif ~ -ufi- ~ inaccompli -ttafa- / -ttaf- et, d'autre part, ZNT aoriste -af- ~ accompli (positif) -ufa- accompli négatif ~ -ufi- ~ inaccompli (positif) -ttaf- ~ inaccompli négatif -ttif-.

3.3.2. Application

Dans la perspective du standard, il est clair qu'il faut retenir le thème d'inaccompli négatif pour les composantes dialectales où il est vivant (dont RIF, CW, MZB, WRG, FIG), bien qu'il ne doive pas être réintroduit dans les dialectes qui, apparemment, l'ont perdu (les non-zénètes). Mais, puisque sa formation est toujours prédictible par la simple substitution de la voyelle apophonique *-a-* (ou, rarement, *-u-*) du thème de l'inaccompli positif par *-i-* (-ttakr- ~ -ttikr- 'voler', -qqaz- ~ -qqiz- 'creuser', -ssataf- ~ -ssatif- 'faire entrer', -ttvima- ~ -ttvimi- 's'asseoir', -ssvar- ~ -ssvir- 'enseigner', -ttfad- ~ -ttfid- 'avoir soif', -ttari- ~ -ttiri- 'écrire', -qqas- ~ -qqis- 'aimer', -shawhaw- ~ -shiwhiw- 'aboyer', -sskka- ~ -sskki- 'faire passer', -ssava- ~ -ssivi- 'atteindre', -ttkku- ~ -ttkki- 'durer', etc.)⁶⁶, nous avons estimé préférable de ne pas le noter dans les entrées des verbes du dictionnaire standard, lesquelles concerneraient uniquement les quatre thèmes communs: aoriste ~ accompli ~ accompli négatif ~ inaccompli.

3.4. Quelques particularités lexicales et sémantiques

Il existe aussi quelques particularités lexicales et sémantiques communes à l'ensemble du groupe zénète. Par exemple :

⁶⁵ Voir en dernier lieu le rapport, mis au jour, de Kossmann (2012 : 41).

⁶⁶ Voir la description de Kossmann (1997 : 143, § 3.5), appliqué au parler de Figuig. Les exemples que nous fournissons sont pris du dictionnaire de Benamara (2013).

- Le pluriel de *tiät* √ä dans le sens de 'oeil' en CLH-MZY-QBYL est *alln* (wa-), tandis qu'en ZNT est *tiïwawin*.
- La vocalisation du mot désignant la 'plaine' est *azavar* (u-) ~ pluriel *izuvar* / *izavarn* √zvr dans les dialectes non-zénètes et *azvar* (u-) ~ pluriel *izuvar* / *izvarn* en ZNT.
- L'évolution phonétique du verbe 'donner' en amazighe donne deux développements bien distincts dans les dialectes non-zénètes CLH-MZY-QBYL -fk- ~ -fka- ~ -fki- ~ -akka- / QBYL -ttak- (cf. TRG *ākfu*, YDMS *ākf*, NFS *āfk*, AWJ *āfk*) et dans les dialectes zénètes : RIF-CW-MZB-WRG-FIG -wc- ~ -wca- / -wcu- ~ -wci- ~ -tticc- / -ttitc- / -ttutc- (cf. SIW-SKN *uc*)⁶⁷.
- La famille lexicale du verbe -vs- ~ -vs- ~ -vis- ~ -qqas / -ttvs-, qui exprime dans les dialectes zénètes (RIF, CW, MZB, WRG, FIG, SNS, CNW) les notions de 'aimer, vouloir, requérir, consentir, être sur le point de, faillir', avec plusieurs dérivés comme RIF *timvsa*, CW *tmuvsit*, MZB *avsa*, WRG *ivsa*, FIG *tamvsiwt*, FIG *tamvist* 'amour, volonté, désir, consentement' (cf. aussi NFS et SIW *axs* 'aimer, vouloir', NFS *ixsay* 'amour', TRG *iyas* 'être intéressé, s'intéresser, se soucier de, être concerné', *təyist* 'intérêt, souci'), n'est pas usitée en CLH-MZY-QBYL.
- La notion verbale de 'croître' est exprimée dans les dialectes non-zénètes par le verbe -mmvi- ~ -mmvi- ~ -mmviy- ~ -ttmvay- / -mqqi-, qui apparaît en ZNT -vmi- ~ -vmi- ~ -vmiy- ~ -vmmi-, sans que nous sachions vraiment distinguer la forme originelle de celle qui a subi une métathèse.
- Ce n'est que dans les dialectes non-zénètes (CLH-MZY-QBYL) que nous connaissons -rgm- ~ -rgm- ~ -rgim- ~ -rggm- 'maudire, proférer des malédictions, insulter', -ssrgm- ~ -ssrgm- ~ -ssrgim- ~ -ssrgam- 'fer honte', *argam* et *targgimt* 'malédiction, imprécation, insulte' √rgm (aussi en TRG *ərgəm* 'faire un épigramme contre, critiquer, blâmer, chansonnier', *sərgəm* 'faire faire un épigramme contre, faire critiquer', *arāgam* et *argum* 'critique, blâme', *ərrəgum* et *argəm* 'épigramme, raillerie, persiflage, sarcasme')⁶⁸.
- Même s'il s'agit évidemment du même mot, le traitement phonétique particulier du mot désignant 'plomb' dans les dialectes zénètes (CW-MZB-

⁶⁷ On peut trouver aussi des enchevêtrements morphologiques dans des endroits où des locuteurs de dialectes non-zénètes sont en contact avec des locuteurs d'une variété zénète, notamment dans le domaine MZYS: le thème d'aoriste -wc- (parfois réduit à -c-) attesté chez les Izayann, les Ayt Mgild et les Ayt Ndir a été possiblement diffusé par leurs voisins Ayt Syrucn; par contre, seulement les zénètes Ayt Syrucn ont le thème d'inaccompli -ccic-, tandis que tous leurs voisins non-zénètes ont -akka- (cf. Taïfi, 1992 : 109), *sub radice* √fk).

⁶⁸ Le rapport que cette racine puisse avoir avec celle d'origine arabe (connue aussi bien dans les dialectes zénètes que dans les non-zénètes) est incertain : √rjm- -rjm- ~ -rjm- ~ -rjim- ~ -rjjm- 'lapider', *arjam* 'lapidation' et *arjm* 'éboulis', etc.

WRG-SND buldun ‘plomb’, MZB-WRG tbuldunt ~ pluriel tibuldunin ‘balle de plomb’) est assez distinct de celui des dialectes non-zénètes: CLĤ-MZY-QBYL aldun ‘plomb’, TRG *ahallun* ~ pluriel *ihallunǎn* ‘plomb, étain’, AWJ *tildunt* ‘étain’, ZNG *aldun* ‘plomb’. Ici nous remarquons l’exception du FIG aläun ~ pluriel iläunn ‘étain’, qui pourrait être dû à un emprunt à un dialecte non-zénète.

- Dans les dialectes non-zénètes, la vocalisation du nom de la ‘moelle’ présente *i* (adif) en CLĤ-MZY-QBYL (et aussi en Senhadja de Sraïr) et *u* (aduf) en RIF-RIFO-CW-WRG-CNW-SNS (en FIG c’est uduf) √DF. En dehors du diasystème septentrional, on trouve *aduf* en TRG.
- Dans les dialectes zénètes, ‘motte de terre’ se dit CNW-CW abrsessi ~ pluriel ibrsessa, RIFO abrsi ~ pluriel ibrsa, RIF burrs pluriel ~ iburrsa, RIF burs ~ pluriel ibursa √BRSS, MZB-WRG abrci ~ pluriel ibrcia √BRC; cf. NFS (un dialecte oriental influencé par le zénète) *bārsi* ~ pluriel *ibārsan*. Il provient de la même origine FIG abrsssi ~ pluriel ibrsssa ‘fromage sec’ √BRS et FIG abrssiw ~ pluriel ibrssiw ‘idem’ √BRSW. On n’en connaît de cognat en CLĤ-MZY-QBYL.
- Dans les dialectes non-zénètes (au moins en CLĤ-MZY; nous en ignorons la désignation QBYL), la ‘colonquinte’ est désignée tafrciçt ~ pluriel tifrçiçin, tandis que chez les zénètes oasiens (FIG, MZB-WRG, GRR) la même plante est nommée tajllt / tijllt ~ pluriel tijllatin (cf. NFS *tigليلut*, TRG *tagǎllāt* ~ pluriel *tagǎllāten* et *tegǎllāt* ~ pluriel *tigǎllāden*).
- Dans les dialectes non-zénètes, la notion de ‘cracher’ est exprimée par le CLĤ ssufs, MZY ssufs, QBYL ssusf / stusf (aussi en √DMS *sufās*) √SFS / √SSF / √STTSF, tandis que dans les dialectes zénètes on trouve sskufs (dérivé factitif de takufst ~ pluriel tikufas ‘crachat’) en RIF-MZB-WRG √KFS.
- Dans les dialectes non-zénètes (CLĤ, MZY, QBYL et Senhaja de Sraïr), ‘paille’ se dit avec la vocalisation en *i* (alim), tandis que chez les zénètes (RIF-CW-MZB-WRG-FIG-SNS-CNW) la vocalisation est en *u* (lum), la même qui est attestée dans le TRG MHQ *alum* ~ pluriel *alumǎn* ‘paille’ (féminin *təlumt* ~ pluriel *tilāmmen* ‘son’) et le √DMS *oləm* ‘paille’.
- Le terme pour ‘ami’ est amddakÆl (avec la vocalisation *a_u*) dans les dialectes non-zénètes (CLĤ-MZY-QBYL) et amddukkl (avec la vocalisation *u_Ø*) dans les zénètes (RIF-RIFO-CW-MZB-WRG-FIG-SNS-CNW-GRR-ZWR).
- La ‘paume’ est nommé tidiklt dans les dialectes non-zénètes (CLĤ-MZY-QBYL, et même en TRG *tedekǎlt*) et par son dérivé dénommatif timdtclt chez certains groupes zénètes (CW-FIG-GRR).

4. Problèmes des formations néologiques adaptées du touareg

Les rédacteurs kabyles de l'*Amawal* des années 1972-1980⁶⁹, la source la plus populaire de créations néologiques de l'amazighe, avaient puisé massivement dans le dictionnaire du touareg de l'Ahăggar de Ch. de Foucauld (1951-1952). En fait, d'après R. Achab (1996 : 147), un 65% des 1941 néologismes de l'*Amawal* procèdent de ce parler touareg. Or, d'une part, le dictionnaire de Foucauld ne distingue pas bien les voyelles brèves du touareg -ce qui a été remarqué par K.-G. Prasse (1972, 1975) dans les années 1970 et confirmé par tous les travaux postérieurs sur le vocalisme du touareg⁷⁰-, et, d'autre part, le parler de l'Ahăggar était à l'époque le seul parler touareg bien représenté lexicographiquement, tandis qu'aujourd'hui nous disposons d'excellents dictionnaires qui comprennent presque toutes les aires de l'ensemble touareg⁷¹. À part les défauts méthodologiques de l'*Amawal* et de cette pratique de recours au touareg de l'Ahăggar, qui ont été partiellement soulignés par R. Achab (1996 : 164-173) et plus particulièrement par M. Aneur (2007 : 136-139), il existe des problèmes dans l'adaptation du vocalisme touareg en amazighe septentrional (§ 3.1.). Apparaissent alors quelques erreurs dans l'adaptation de certaines consonnes (§ 3.2). Un nombre assez considérable des néologismes diffusés à travers l'*Amawal* et des vocabulaires basés sur les mêmes principes dans les années 1990, et récemment encore, a été mis en circulation par des écrivains et journalistes amazighes, surtout de Kabylie, mais pas seulement. Les vocabulaires les plus récents ont corrigé en grande partie la plupart des défauts méthodologiques des pionniers de la néologie amazighe, mais il reste encore quelques formations néologiques maladroitement -ayant pu passer à travers les filtres les plus rigoureux- que nous allons décrire et essayer de résoudre par la suite.

4.1. Adaptation du vocalisme touareg en amazighe septentrional

4.1.1. Description

Tandis que l'amazighe septentrional présente une opposition vocalique ternaire /a/ ~ /i/ ~ /u/, sans opposition de durée, d'autres dialectes connaissent des inventaires vocaliques beaucoup plus larges. En touareg et à Ghadamès l'inventaire vocalique est de sept voyelles : /i/, /u/, /e/, /o/, /a/, /ə/ et /ɐ/⁷². Le zénaga présente en plus une

⁶⁹ Mammeri, Zentar, Yahiaoui & Benkhemou (1980).

⁷⁰ Louali-Raynal (1998), Prasse, Alojaly & Mohamed (2003), Heath (2005), Sudlow (2009) et Kossmann (2011).

⁷¹ Prasse, Alojaly & Mohamed (2003), Heath (2006), Sudlow (2009).

⁷² Voir plus de détails dans Múrcia (2011a, § IX.2.2.1, vol. 2 : 183-184).

grande allophonie des voyelles brèves⁷³, mais a perdu l'opposition quantitative. Voici le tableau des correspondances dans une perspective proto-amazighe Cf. Prasse, 2003) :

proto-amazighe	zénaga	touareg et Ghadamès	dialectes du nord
*ǎ	ǎ [a, æ, œ, ε, ɔ, ø]	ǎ [ɐ, a]	ə (> Ø)
*ĩ	ə [i, i, ɪ, ə]	ə	ə (> Ø)
*ũ	ə [u, u, ʊ, ə]	ə	ə (> Ø)
*ā	ā	a	a
*ī	ī	i	i
*ē ?	ī	e	i
*ū	ū	u	u

En amazighe septentrional, *ǎ ~ *ĩ ~ *ũ se sont réduits (par confluence phonémique) à une seule voyelle centrale [ə], qui a finalement perdu son statut de phonème autonome. Dans l'évolution du vocalisme dans les dialectes septentrionaux, on observe la loi suivante :

$$\begin{aligned} \bar{v} &> \check{v} \\ \check{v} &> [ə] > \emptyset \end{aligned}$$

Notons, par exemple, la correspondance TRG *kāraḍāt* 'trois' : CLH *kraḍt* [kr^sat^s].

4.1.2. Application

De même que pour les correspondances « patrimoniales »⁷⁴, /ɐ/ et /ə/ touarègues correspondent à Ø en amazighe du nord (*kāraḍāt* : *kraḍt*), il faut aussi respecter cette correspondance pour les emprunts de l'amazighe septentrional au touareg -et aussi dans le cas des adaptations de lexèmes d'origine touareg-. Dans les créations les plus récentes, ce principe est généralement observé -adriz (u-) ~ *pl* idrzan 'monument historique' √drz est une adaptation réussie du TRG *adāriz* ~ pluriel *idārzan* 'trace, empreinte du pied', mais il reste encore dans les vocabulaires néologiques quelques formations maladroites :

- *tavra* 'morale ; qualité' √vr au lieu de ***tavara*, puisque en TRG c'est *tayāra* ~ pluriel *tiyārwen*.
- *agma* 'nature' √gm au lieu de ***agama*, puisque en TRG c'est *agāma* ~ pluriel *igāmatān*.

⁷³ Voir Kossmann (2001a) et Taine-Cheikh (2008).

⁷⁴ C'est-à-dire des correspondances de lexique hérité du proto-amazighe.

- agdaz (ou agdz) ‘marché’ √gdz au lieu de **agadaz, puisque en TRG c’est *agădaz* ~ pluriel *igădazăn* ‘action de se réunir en masse’, *ăgeddaz* ~ pluriel *igeddazăn* ‘grande réunion de personnes, foule’, *Egădăz* / *Agădăz* (toponyme de Niger)⁷⁵.
- amăal (u-) ~ *pl imălan* ‘monde’ √măl au lieu de **amaăal, puisque en TRG c’est *amădal* ~ *imăđlan*. Ce nom appartient, en fait, à la famille lexicale du verbe *măl* ‘ensevelir’.
- ansbvur (u-) ~ *pl insbvar* ‘riche’ au lieu de **ansbavur, puisque en TRG c’est *anăsbăyor* ~ *pl inăsbăyar*.
- taçidirt ~ *pl tiçidirin* ‘patience’ √çdr au lieu de **taçiăĒt, puisque en TRG c’est MJQ *taçidert* ~ pluriel *tiçideren*, *təzaydert* ~ pluriel *tiçayderen*, *taçăydart* ~ pluriel *tiçăydaren*, *teçăydărt* ~ pluriel *tiçăydăren*, MCQ *taçăydert* ~ pluriel *tiçăydar*, MHQ *taçidirt* ~ pluriel *tiçidar*.

4.2. Problèmes d’adaptation concernant les consonnes

Bien que rares, l’on trouve aussi quelques adaptations erronées du touareg concernant les consonnes :

- azul! ‘salut!’ est une adaptation erronée du TRG *uhal* / *ihal* ‘saluer’, *tăhult* ~ pluriel *tăhulen* ‘salutation’ et autres formes de la même famille lexicale. Cette erreur est née sans doute du fait que /h/ touareg peut correspondre à trois phonèmes proto-amazighes distincts (* /z/, * /h/ et * /β/) ; dans ce cas, la racine correspondante est * /h/, puisque l’on trouve *h* dans cette famille lexicale pas seulement en MHQ, où /h/ pourrait effectivement provenir de * /z/, mais aussi en MJQ et MCQ, où le résultat de * /z/ proto-amazighe est /z/ <j> et /ʃ/ <c>, respectivement. Néanmoins, nous n’avons pas osé “corriger” pour le moment cette adaptation maladroite en *ahul*, à cause de l’enracinement socio-linguistique général de ce néologisme particulier. Mais il faut au moins réfléchir à proposer aussi *ahul*, -*hal*- ~ -*hul*- ~ -*hul*- ~ -*tthal*- à côté de *azul* et -*zzul*- ~ -*zzul*- ~ -*zzul*- ~ -*zzul*-.
- açlalam (u-) ~ *pl içlalamn* ‘bicyclette’ et aṃçlalam (u-) ~ *pl imçlalamn* ‘cycliste’ √çlm au lieu de **azlalam et **amzlalam, respectivement.
- afrăis (u-) ~ *pl ifrăisn* / *ifrăas* ‘élément, unité’ √frăs au lieu de **afrdis, puisque en TRG MHQ c’est *efărdis* ‘fragment de datte ; très petit fragment d’un corps solide et sec quelconque’, TRG MJQ *efărdădes* ~ *pl ifărdădesăn* ‘chose incomplète’, ḲDMS *afărdus* ~ *pl fărdas* ‘tranche de pain, de fruit, etc.’
- azngu ‘ennemi’ √zng au lieu de *asngu, puisque en TRG c’est *azăngo* ~ pluriel *izănga*, qui, d’ailleurs, c’est un emprunt au haoussa.

⁷⁵ D’ailleurs, *ssuq* est la désignation à peu près pan-amazighe du ‘marché’.

Même si l'implantation de quelques adaptations impropres dans l'usage est un critère de poids, les linguistes ne devraient pas oublier que l'on est en train d'aménager une langue millénaire et que, par conséquent, il convient de pousser à l'extrême, d'une part, le respect pour les formes traditionnelles et d'autre part la précaution sur les créations *in vitro*.

5. Assimilations phonétiques

5.1. Assimilation du préfixe s-

Dans l'amazighe standard, la sonorisation du préfixe s- (factitif dans les verbes, instrumental-locatif dans les noms et d'action dans les noms dérivés de verbes factitifs), n'a pas été notée, sauf au contact contigu de s- + z (du type zzri 'faire passer'):

- asagĀz 'aéroport' √gz au lieu de **azagĀz
- sluzzu 'désordonner, disperser' √lz au lieu de **zluzzu
- tamsuzzrt 'devinette' √zr au lieu de **tamzuzzrt
- suzzr 'diffuser' √zr au lieu de **zuzzr
- msack 's'entendre' √ck au lieu de **mcacka
- suzwu 'éventer' √zw au lieu de **zuzwu
- sizzl 'investir' √zl au lieu de **zizzl
- asucf 'natation' √cf au lieu de **acucf
- asuccl 'obligation' √cl au lieu de **azuccl
- astci 'poison' √c au lieu de **actci
- tassigzt 'progrégion' √gz au lieu de **tazzigzt
- RIF ssrz 'secouer' √rz au lieu de **zrz
- suzzr 'vanner' √zr au lieu de **zuzzr
- ssnz 'vendre' √nz au lieu de **zznz

Nous avons procédé de la sorte dans d'autres cas semblables d'assimilations :

- tivsi 'brebis' √vs au lieu de **tixsi
- aqzin et akzin 'chiot' √qzn au lieu de **igzin
- taskawt 'corne' √sk au lieu de **taccawt
- avsdís 'côte' √vs √ds au lieu de **avzdis

- azkka 'demain' √zk au lieu de **askka (cf. TRG MJQ *ajākka*, TRG MCQ *acākka*, VDMS *azākka*)
- tamirivft 'égoïsme' √vf au lieu de **tamirixft
- anivf 'entête' √vf au lieu de **anixf
- vsi 'être éteint' √vsi au lieu de **xsi
- tiät 'oeil' √ä au lieu de **tiïi
- ilufčan 'salive' √lfç au lieu de **ilufĀan
- azkkif 'soupe' √zkf à côté de askkif
- tuçkiwt 'structure' √zvz au lieu de **tuĀkiwt
- ivf 'tête' √vf à côté de ixf
- ZNT ijt 'une' √ywn au lieu de **ict
- uçkay 'lévrier' √çky au lieu de **uĀkay

6. Conclusions

Dans cet article, nous avons essayé de montrer que, plus qu'un luxe superflu de données théoriques plus ou moins intéressantes au niveau de la recherche, le comparatisme est essentiel d'abord pour comprendre la variation dialectale de l'amazighe - en la plaçant dans un axe diachronique - et ensuite dans le but de nous fournir des critères objectifs pour apporter des solutions prescriptives bien fondées pour ainsi réussir l'entreprise d'aménagement de l'amazighe standard compositionnel. La sélection de formes qui deviennent ainsi codifiées ne dépend plus de l'arbitraire que l'on rencontre trop souvent en milieu amazighe⁷⁶, même s'il est vrai que les nouvelles générations d'aménageurs ont une volonté sincère d'élever l'exigence méthodologique dans ce domaine. Avec une approche linguistique *intégrale* - c'est-à-dire, en fuyant des dichotomies encombrantes synchronie ~ diachronie, description ~ prescription, science ~ usage -, le succès de l'aménagement de l'amazighe dépend de l'adresse des spécialistes responsables de faire des choix. Les linguistes se doivent d'explicitier les critères qui amèneront à l'implantation des formes codifiées ; l'acceptation du standard codifié n'est pas, dans son ensemble, hasardeuse et nous devons être prévoyants. Il ne faut pas hésiter à choisir les solutions qui permettent le succès de la normalisation de la langue amazighe pour les nouvelles générations d'Amazighes, même si certains choix -qui doivent toujours être, il faut le souligner, objectivement fondés- nous

⁷⁶ *On prend ça parce que c'est comme ça qu'on le disait chez nous ; cette forme paraît plus facile ; cette autre forme sonne mieux ; c'est comme ça que je l'écris depuis trente ans ; inna-t Sidi...*

proviennent de la tendance standardisante de nos pionniers en la matière. Il faut assumer qu'un processus de standardisation comporte une projection vers l'avenir qui nous amène, donc, à éviter les pièges conjoncturels.

Abréviations

AWJ : parler d'Awgila

CLH: tachelhite

CNW : parler de Chenoua

CW : chaoui

FIG : parler de Figuig

GRR : parler de Gourara

MCQ : parler touareg *tămacăq*

MHQ : parler touareg *tămahăq*

MJQ : parler touareg *tămajăq*

MZB : parler de Mزاب

MZY : tamazighte

MZYs : tamazighte septentrional

MZYm : tamazighte méridional

NFS : parler de Nefoussa

pl : pluriel

YDMS : parler de Ghadamès

QBYL : kabyle

QBYLO : kabyle oriental

RIF : rifain

RIFO : rifain oriental

SKN : parler de Sokna

SIW : parler de Siwa

SNS: parler des Ayt Snus

TRG : touareg

WRG : parler de Wargla

ZNG : zénaga de Mauritanie

ZNT : dialectes zénètes

Symboles

~ : opposition (phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique)

-krz- : les traits d'union isolent les thèmes verbaux, avec les suivant ordre: aoriste ~ accompli ~ accompli négatif ~ inaccompli

(u-) : état d'annexion des noms

/ : forme alternative, qui ne génère pas d'opposition

√ : racine

< étymologie / procède de

> devient

* : forme reconstruite

** : forme (considérée) fautive ou non attestée

7. Références bibliographiques

ACHAB, R. (1996), *La néologie lexicale berbère*. Peeters, Paris / Louvain, 367 pp.

AGNAOU, F. (2009), "Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement linguistique de l'amazighe marocain?", *Asinag* 3, p. 109-126.

AGNAOU, F. (dir.), (2011) amawal anmlan tamazivt-tafransist-taorabt / tafransist tamazivt-taorabt / taorabt-tamazivt-tafransist. *Lexique scolaire amazighe-français-arabe / français-amazighe-arabe / arabe-amazighe-français*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 452 pp.

AKIOUD, H. (2013), *Criteris per a l'estandardització de la toponímia i l'antroponímia en la llengua amaziga*. Thèse doctorale inédite soutenue à l'Universitat Autònoma de Barcelona, Bellaterra, 367 pp.

AMANISS, A. (2009), *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*. Édition électronique sur le site <http://www.miktex.org/>, XVI+750 pp.

MAMMERI, ZENTAR, YAHIAOUI & BENKHEMOU (1980).

AMEUR, M. (2007), *Emprunt et créativité lexicale en berbère : traitement en situation d'aménagement linguistique*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès, 472 pp. + annexe 75 pp.

AMEUR, M. (2009), "Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique", *Asinag* 3, Rabat, pp. 75-88.

AMEUR Meftaha, A. BOUHJAR, F. BOUKHRIS, A. BOUKOUSS, A. BOUMALK, M. ELMEDLAOUI, EM.IAZZI et H.SOUIFI (2004), *Initiation à la langue amazighe*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 86 pp.

Meftaha AMEUR, Aïcha BOUHJAR, Abdallah BOUMALK, Noura EL AZRAK et Rachid LAABDELAOUI (2009), amawal n usnvms. *Vocabulaire des médias français-amazighe-anglais-arabe*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 255 pp.

Meftaha AMEUR, Aïcha BOUHJAR, Mohamed ELMEDLAOUI et El Mehdi IAZZI (2006), amawal n tutlayt tamazivt. *Vocabulaire de la langue amazighe (Français-Amazighe)*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 119 pp.

Meftaha AMEUR et Abdallah BOUMALK (2004) (éds.), *Standardisation de l'amazighe. Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique (Rabat, 8-9 décembre 2003)*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 278 pp.

Meftaha AMEUR et Abdallah BOUMALK (2006) (éds.), *Structures morphologiques de l'amazighe. Actes du deuxième séminaire du CAL (Rabat, 7-8 octobre 2004)*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 169 pp.

AZDOUD, D. (2011), *Dictionnaire berbère-français*. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 645 pp. Parler des Ayt Hdiddu.

BEGUINOT, F. (1942), *Il Berbero Nefûsi di Fassato*. Istituto per l'Oriente, Rome 1942² [1931¹], 335 pp.

BENAMARA, H. (2013), *Dictionnaire amazighe-français. Parler de Figuig et ses régions*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 786 pp.

Nico VAN DEN BOOGERT (1998), *La révélation des énigmes. Lexiques arabo-berbères des XVIIe et XVIIIe siècles*. Travaux et documents de l'Iremam n° 19, Aix-en-Provence, 241 pp.

BOUAMARA, K. (2010), *Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit*. L'Odyssée, Tizi-Ouzou, 588 pp.

BOUDRIS, B. (1993), *Tamawalt usegmi (Vocabulaire de l'éducation français-tamazight)*. Rabat, 123 pp.

Fatima BOUKHRIS, Abdallah BOUMALK, El Houssaïn EL MOUJAHID et Hamid SOUIFI (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 199 pp.

BOUKOUS, A. (2009a), *Phonologie de l'amazighe*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 445 pp.

BOUKOUS, A. (2009b), "Aménagement de l'amazighe : pour une planification stratégique", *Asinag* 3, Rabat, pp. 13-39.

BOUKOUS, A. (2012), *Revitalizing the Amazigh language: stakes, challenges and strategies*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 295 pp.

BOUMALK, A. (2003), *Manuel de conjugaison du tachelhit (langue berbère du Maroc)*. L'Harmattan, Paris, 264 pp.

- BOUMALK, A. (2009), “Conditions de réussite d’un aménagement efficient de l’amazighe”, *Asinag* 3, Rabat, pp. 53-61.
- BOUMALK, A. et NAÏT-ZERRAD, K. (2009) (coord.), *amawal n tǵĕĕumt. Amawal n tjerrumt. Vocabulaire grammatical*. Publications de l’IRCAM, Rabat, 164 pp.
- BOUNFOUR, A. et BOUMALK, A. (2001), *Vocabulaire usuel du tachelhit. Tachelhit-français*. Centre Tarik Ibn Ziyad, Rabat, XXVII+254 pp.
- CADI, K. (1987), *Système verbal rifain : Form et sense (Nord-Marocain)*. Peeters, Paris, 178 pp.
- CANTINEAU, J. (1950), “Racines et schèmes”, dans *Mélanges offerts à William Marçais*. Maisonneuve, Paris, pp. 119-124
- CASTELLANOS, C. (1997), *El procés d’estandardització de les llengües. Estudi comparatiu i aplicació a la llengua amazigha*. Thèse doctorale inédite soutenue à l’Universitat Autònoma de Barcelona, Bellaterra, 360 pp.
- CASTELLANOS, C. (2000), *Llengües, dialectes i estandardització*. Octaedro, Barcelone, 128 pp.
- محمد شفيق، المعجم العربيّ الأمازيغيّ. أكاديمية المملكة المغربية. الدار البيضاء
- (Mohamed CHAFIK, *Dictionnaire arabe-amazighe*. Académie royale du Maroc. Casablanca 1990, 1996, 2000, 3 volumes, 734+427+512 pp.)
- CHAKER, S. (1984), *Textes en linguistique berbère*. CNRS, Paris, 291 pp.
- CHAKER, S. (1989), *Berbères aujourd’hui*. L’Harmattan, Paris, 149 pp.
- CHAKER, S. (1995a), *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie*. Peeters, Paris / Louvain, 273 pp.
- CHAKER, S. (1995b), “Dialecte”, *Encyclopédie Berbère* 15, pp. 2291-2295.
- CHAKER, S. (1999), “Grammaticalisation”, *Encyclopédie Berbère* 21, pp. 3208-3210.
- CHAKER, S. (2010), “Un standard berbère est-il possible? Entre réalités linguistiques et fictions sociolinguistiques”, dans Kamal Naït-Zerrad (éd.), *Revue des Études Berbères* 5, CRB-INALCO, Paris, pp. 79-90.
- CHAKER, S. (2013), “L’officialisation de tamazight (Maroc/Algérie) : quelques réflexions et interrogations sur une dynamique aux incidences potentielles considérables”, *Asinag* 8, Rabat, pp. 35-50.
- CLACKSON, J. (2007), *Indo-European Linguistics. An Introduction*. Cambridge University Press, Cambridge, XXII+260 pp.
- CENTRE de RECHERCHE BERBÈRE — INALCO (1996), *Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère. Atelier “Problèmes en suspens de la*

notation usuelle à base latine du berbère” (24-25 juin 1996). *Synthèse des travaux et conclusions élaborée par Salem Chaker*. Inalco-Crb, Paris 1996, 19 pp.

CENTRE de RECHERCHE BERBÈRE — INALCO (1998), *Aménagement linguistique de la langue berbère. Atelier “la standardisation de la langue berbère : orientations générales. Réflexion et clarification préalables visant à fixer le cadre général de l'action d'aménagement”* (5-9 octobre 1998). *Coordination et synthèse par Salem Chaker*. Inalco-Crb, Paris 1998, pp. 3-5.

CENTRE de RECHERCHE BERBÈRE — INALCO (2000), *Aménagement linguistique de la langue berbère. Atelier “La notation usuelle : bilan et compléments aux propositions de juin 1996”* (5-9 octobre 1998). *Coordination et synthèse par Kamal Naït-Zerrad* parue dans *Imazighen Ass-a*, hors série, février 2000, pp. 7-10.

DALLET, J-M. (1982), *Dictionnaire kabyle-français (parler des At Mangellat)*. Peeters, Paris, 1052 pp.

DALLET, J-M. (1985), *Dictionnaire français-kabyle (parler des At Mangellat)*. Peeters, Paris, XVI+259 pp.

DELHEURE, J. (1984), *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfransist. Dictionnaire mozabite-français*. Peeters, Paris / Louvain, XXVI+321 pp.

DELHEURE, J. (1987), *Agerraw n iwalen teggargrent-tarumit. Dictionnaire ouargli-français*. Peeters, Paris / Louvain, XII+493 pp.

DESTAING, E. (1914), *Dictionnaire français-berbère (dialecte des Beni Snous)*. Ernest Leroux, Paris, 374 pp.

DESTAING, E. (1920), *Vocabulaire français-berbère. Étude sur la tachelhit du Sous*. Ernest Leroux, Paris, 300 pp.

M. DIAKONOFF, I. (1988), *Afrasian Languages*. Nauka, Moscou 1988, 143 pp.

J. DIMMENDAAL, G. (2011), *Historical Linguistics and the Comparative Study of African Languages*. John Benjamins, Amsterdam 2011, XVIII+421 pp.

ELMEDLAOUI, E. (1995), “Géométrie des restrictions de cooccurrence de traits en sémitique et en berbère: synchronie et diachronie”, *Canadian Journal of Linguistics / Revue canadienne de linguistique* 40(1), 1995, pp. 39-76.

EL MOUNTASSIR, A. (2003), *Dictionnaire des verbes tachelhit-français (parler berbère du sud du Maroc)*. L'Harmattan, Paris, 239 pp.

EL MOUNTASSIR, A. (2009), *Méthode de tachelhit*. L'Asiathèque, Paris, 157 pp.

, P. (2002), *The Synchronic and Diachronic Phonology of Ejectives*. Routledge, Londres / New York, 371 pp.

Charles de FOUCAULD (1951-1952), *Dictionnaire touareg - français (dialecte de l'Ahaggar)*. Imprimerie Nationale de France, Paris, 4 volumes, 2028 pp.

GALAND, L. (2001), "Plaidoyer pour la comparaison", dans Dymitr Ibrizimow et Rainer Vossen (éds.), *Études berbères. Actes du 1. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie*. Frankfurter Afrikanistische Blätter 13. Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, pp. 63-71.

GALAND, L. (2002), *Études de linguistique berbère*. Peeters, Louvain / Paris, XVII+465 pp.

GALAND, L. (2010), *Regards sur le berbère*. Centro Studi Camito-Semitici, Milan, 386 pp.

HADDACHI, A. (2000), *Dictionnaire de tamazight. Parler des Ayt Merghad (Ayt Yaflman)*. Imprimerie Beni Snassen, Oulja/Salé, XXXII+207 pp.

Mohand Akli HADDADOU (2003), *Le vocabulaire berbère commun, suivi d'un glossaire des principales racines berbères communes*. Thèse doctorale inédite soutenue à l'Université de Tizi-Ouzou, 831 pp.

David Montgomery HART (1967), "Segmentary systems and the role of 'five fifths' in tribal Morocco", *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* 3, Aix-en-Provence, pp. 65-96.

HASPELMATH, M. (2009), "Lexical borrowing: concepts and issues", dans Martin HASPELMATH et Uri TADMOR (eds.), *Loanwords in the World's Languages*. De Gruyter Mouton, The Hague, pp. 35-54.

HEATH, J. (2005), *A Grammar of Tamashek (Tuareg of Mali)*. Mouton de Gruyter, Berlin, XVIII+745 pp.

HEATH, J. (2006), *Dictionnaire touareg du Mali : tamashek-anglais-français*. Karthala, Paris, 843 pp.

G. HUYGHE (1906), *Dictionnaire français-chaouiïa (Qamūs rūmi-caui)*. Jourdan, Alger, 750 pp.

G. HUYGHE (1907), *Dictionnaire chaouiïa-arabe-kabyle & français*. Jourdan, Alger, XIV+571 pp.

JONGELING, K. (2008), *Handbook of Neo-Punic Inscriptions*. Mohr Siebeck, Tübingen, XXIII+435 pp.

KAMEL, S. (2006), *Lexique amazighe de géologie*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 189 pp.

Abdellah KASSI, Ahmed IDER, Abdellah AZENTOU, Lahcen TAZI et Mohamed OUADICH (2010), amawal inu amzwaru tamazivt, tafransist, taorabt. *Mon premier dictionnaire français, amazighe, arabe*. Librairie Al Maarif, Rabat, 202+94 pp.

Maarten G. KOSSMANN (1997), *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*. Éditions Peeters, Paris / Louvain, 554 pp.

- Maarten G. KOSSMANN (1999), *Essai sur la phonologie du proto-berbère*. Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, 316 pp.
- Maarten G. KOSSMANN (2000), *Esquisse grammaticale du rifain oriental*. Éditions Peeters, Paris / Louvain, 215 pp.
- Maarten G. KOSSMANN (2001a), "L'origine du vocalisme en zénaga de Mauritanie", dans Dymitr Ibriszimow et Rainer Vossen (éds.), *Études berbères. Actes du 1. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie*. Frankfurter Afrikanistische Blätter 13. Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, pp. 23-31.
- Maarten G. KOSSMANN (2001b), "The Origin of the Glottal Stop in Zenaga and its Reflexes in the other Berber Languages", *Afrika und Übersee* 84, pp. 61-100.
- Maarten KOSSMANN (2011), *A Grammar of Ayer Tuareg (Niger)*. Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, XII+188 pp.
- KOSSMANN = Maarten KOSSMANN (2012), "Berber", dans Zygmunt Frajzyngier et Erin Shay (eds.), *The Afroasiatic Languages*. Cambridge University Press, Cambridge, pp. 18-101.
- Maarten KOSSMANN (2013), *The Arabic Influence on Northern Berber*. Brill, Leiden / Boston, XII+461 pp.
- Rachid LAABDELAOUI, Abdallah BOUMALK, El Mehdi IAZZI, Hamid SOUIFI et Khalid ANSAR (2012), *Manuel de conjugaison amazighe*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 492 pp.
- Xavier LAMUELA (1994), *Estandardització i establiment de les llengües*. Edicions 62, Barcelone, 174 pp.
- Jacques LANFRY (1973), *Ghadamès II. Glossaire. Parler des Ayt Waziten*. Le Fichier Périodique. Le Fichier Périodique, Fort-National / Alger, 507 pp.
- Naïma LOUALI-RAYNAL (1998), "Le système vocalique touareg", *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitique* 32, pp. 59-86.
- Mouloud MAMMERY (1976), *Tajerrumt n tmaziyt. Tantala taqbaylit*. Maspero, Paris, 117 pp.
- Mouloud MAMMERY, Ammar ZENTAR, Amar YAHIAOUI et Mustapha BENKHEMOU (1980), AMAWAL, *Amawal n tmaziyt tatrart. Lexique de berbère moderne*. Imedyazen, Paris.
- P. H. MATTHEWS (2007), *The Concise Oxford Dictionary of Linguistics*. Oxford University Press, Oxford, 474 pp.
- Terence Frederick MITCHELL (2009), *Zuaran Berber (Libya). Grammar and Texts*. Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, 363 pp.

MÚRCIA, C. (2006), “*Tarua* : ein amazighisches Wort in der *Iohannis* des Corippus”, *Glotta. Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache* 82 (2006). Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, pp. 177-191.

MÚRCIA, C. (2007), “𐵓𐵎𐵏𐵑𐵒 : El nom grec del riu Nil pot ser d’origen amazic?”, *Aula Orientalis* 25, pp. 269-292.

MÚRCIA, C. (2008), “*Gadaia* : ein weiteres amazighisches Wort in der *Iohannis* des Corippus”, *Glotta. Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache* 86 (2008). Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, pp. 30-39.

MÚRCIA, C. (2009), “L’origen del llatí *buricus* ‘cavall petit’ i el grec ὄνυξ ‘ase’ ”, *Anuari de Filologia de la Universitat de Barcelona* 25-26, *Secció D, Studia Graeca et Latina (2003-2004)*, Barcelone, pp. 271-288.

MÚRCIA, C. (2011a), *La llengua amaziga a l’antiguitat a partir de les fonts gregues i llatines*. Institut Mòn Juïc / Promocions i Publicacions Universitàries, Col·lecció Cum Laude num. 4, Barcelone, 2 volums, LX+669+636 pp. + annexe cartographique de 17 planches à couleur.

MÚRCIA, C. (2011b), “Que sait-on de la langue des Maures? Distribution géographique et situation sociolinguistique des langues en Afrique Proconsulaire”, dans Coline Ruiz-Darasse et Eugenio Luján (éds.), *Contacts linguistiques dans l’Occident méditerranéen antique*. Collection de la Casa de Velázquez, Madrid, pp. 103-127.

MÚRCIA, C. et ZENIA, S. (à paraître), *Diccionari català-amazic / amazic-català*. Llibres de l’Índex, Barcelone. Avec la collaboration de Hassan Akioud, Aziz Baha, Said Bobouh et Carles Castellanos.

NAÏT-ZERRAD, K. (1994), *Manuel de conjugaison kabyle (le verbe en berbère)*. L’Harmattan, Paris, 318 pp.

NAÏT-ZERRAD, K. (1997), *Dictionnaire des racines berbères*. Peeters, Paris / Louvain, vol. 1, vol. 2, 1999 ; vol. 3, 2002, xxvii+946 pp.

NAÏT-ZERRAD, K. (1998), *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran*. Centro Studi Camito-Semitici / Associazione Culturale Berbera in Italia, Milan, 347 pp.

NAÏT-ZERRAD, K. (2001), *Grammaire moderne du kabyle*. Karthala, Paris, 225 pp.

NAÏT-ZERRAD, K. (2004), *Linguistique berbère et Applications*. L’Harmattan, Paris, 158 pp.

OUSSOUS, M. (2010), *Lexique animal (français-amazighe-arabe)*. Fondation Culturelle Tawalt, California, 108 pp.

Karl-G. PRASSE (1972), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*. I-III, *Phonétique-Ecriture-Pronom*. Akademisk Forlag, Copenhagen, 274 pp.

- Karl-G. PRASSE (1973), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*. VI-VIII, *Verbe*. Akademisk Vorlag, Copenhague, 294.
- Karl-G. PRASSE (1974), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*. IV-V, *Nom*. Akademisk Vorlag, Copenhague, 440 pp.
- Karl-G. PRASSE (1975), "The Reconstruction of Proto-Berber Short Vowels", dans James & Theodora Bynon (éds.), *Hamito-Semitic. Proceedings of a colloquium in the University of London (18-20 March 1970)*. Mouton, La Haye / Paris, pp. 215-231.
- Karl-G. PRASSE (2003), "La vocalisation du protoberbère", dans Marvin Lionel Bender, Gábor Takács et David L. Appleyard (éds.), *Selected Comparative-Historical Afrasian Linguistic Studies in Memory of Igor M. Diakonoff*. Lincom, Munich, pp. 41-54.
- Karl-G. PRASSE, Ghoubeïd ALOJALY et Ghabdouane MOHAMED (2003), *Dictionnaire Touareg-Français (Niger)*. Museum Tusulanum Press. University of Copenhagen, Copenhague, 2 volumes, XXVII+1031 pp.
- RABDI, L. (2004), *Le parler d'Ihbachen (Kabylie Orientale - Algérie)*. Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, 148 pp.
- SAA, F. (2010), *Quelques aspects de la morphologie et de la phonologie d'un parler amazighe de Figuig*. Publications de l'IRCAM, Rabat, 318 pp.
- SCHUCHARDT, H. (1916), "Berberische Hiatusstilgung", *Sitzungsberichte der Kaiserliche Akademie der Wissenschaften in Wien* 182, vol. 1, Abhandlung. Vienne, 60 pp.
- SERHOUAL, M. (2002), *Dictionnaire tarifit-français*. Thèse doctorale inédite soutenue à l'Université Abdelmalek Es-Saâdi, Tétouan, XXX+749 pp.
- SUDLOW, D. (2009), *Dictionary of the Tamasheq of North-East Burkina Faso*. Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, IV+355 pp.
- TAÏFI, M. (1992), *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*. L'Harmattan / Awal, Paris, 980 pp.
- TAINÉ-CHEIKH, C. (2008), *Dictionnaire zénaga-français. Le berbère de Mauritanie présenté par racines dans une perspective comparative*. Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, XCIX+649 pp.
- TAINÉ-CHEIKH, C. (2010), *Dictionnaire français-zénaga. Berbère de Mauritanie. Avec renvois au classement par racines du Dictionnaire zénaga-français*. Köppe Verlag, Cologne, 326 pp.
- WILLMS, A. (1972), *Grammatik der südlichen Berberdialekte (Süd-Marokko)*. Verlag J. J. Augustin, Hambourg, 288 pp.
- WILLMS, A. (1980), *Die dialektale Differenzierung des Berberischen*. Verlag von Dietrich Reimer, Berlin, 137 pp.

Metaphor and Metonymy in Body Parts in some Amazigh Varieties: The Case of the ‘Head’ and its Parts

Mohamed Yeou
Université Chouaib Doukkali

Cet article analyse la variation sémantique dans 28 variétés amazighes parlées au Maroc, en Algérie, Tunisie, Libye, au nord du Mali, au Nord et à l'ouest du Niger, en Mauritanie et dans l'oasis de Siwa en Égypte. La variation sémantique est étudiée à travers l'analyse de la terminologie des parties du corps, à savoir la tête et certaines de ses parties. Les données proviennent de dictionnaires bilingues publiés où les équivalents des termes désignant la tête, les cheveux, le visage, le cou, les yeux, les oreilles et la bouche ont été relevés. Les résultats de cette étude démontrent clairement une présence significative de la variation sémantique dans les parlers amazighes. Cette variation est principalement basée sur des extensions sémantiques impliquant des configurations métaphoriques et métonymiques. Par ailleurs, cette étude confirme l'hypothèse selon laquelle les parties du corps ne conduisent pas nécessairement à l'émergence d'extensions sémantiques universelles bien qu'elles soient une source universelle pour la construction du sens.

1. Introduction

It is common knowledge that body parts terminology represents a productive source of lexical semantic extension (Wilkins 1996; Niemeier 2000; Hilpert 2007) as well as grammatical meaning (Heine et al 1991; Heine and Kuteva 2002), which makes them an interesting basis for cross-linguistic comparison.

A number of studies have already examined body part terms in Amazigh, the earliest being Laoust (1920) who gave all the body parts terms attested in the Amazigh variety of Ntifa and compared them with the corresponding terms in the other Amazigh varieties. However Laoust's research was rather a taxonomy of body terms and did not contain any semantic analysis. To my knowledge, there are only two main studies that investigated body parts terminology in Amazigh from a semantic point of view: Mrani (2007) in Tamazight and Talmenssour (2011) in Tashelhit. However, the two studies were limited to one individual Amazigh variety and focused on idiomatic expressions and proverbs but did not give cross-

dialectal comparisons. The studies also failed to portray the role of metaphor and metonymy in the construction of lexical and grammatical meaning.

The present paper purports to investigate semantic variation across Amazigh varieties through the case study of body-part terms, namely the head and some of its parts. The aims of the study are: (a) to explore how metonymy and metaphor are used in the semantic extensions of Amazigh body parts terms; and (b) to determine if the semantic extensions involving metonymy and metaphor are simple or serial. The novel contribution of this study is not only the cross-linguistic comparison but also the application of the cognitive linguistic approach.

The paper is structured as follows. First, metaphor and metonymy are defined from a cognitive linguistics perspective. Then some cross-linguistic studies on body-part terminology are reviewed. This is followed by the research methodology. Finally, the results of the data are reported and discussed.

2. Review of the literature

Before reviewing some studies on body-part terms, brief definitions of metaphor and metonymy are in order.

2.1. Metaphor and metonymy in cognitive linguistics

Metaphor involves conceiving or understanding a thing in terms of another different thing on the basis of a perceived similarity between them, i.e. between the source and the target (in cognitive linguistics terminology). Metaphoric meaning extensions are based on such similarity between the new referent and the old referent. For example, French *feuille* 'sheet of paper' came about from the metaphoric extension of the original meaning 'leaf (of plant)'.

Unlike metaphor, metonymy is not based on perceived similarity. The basis of metonymy is contiguity, which can be spatial, temporal or conceptual. Some instances of semantic extension due to metonymy are the following: (a) Spanish *paella* 'a special rice dish' originally denoted the pan in which it was prepared; (b) English *cheek* < Old English *cēace* 'jaw, jawbone'. A special type of metonymy is synecdoche, which involves part-to-whole relationships. An instance of this type of semantic extension is Spanish *boda* 'wedding' < Latin *vōta* 'marriage vows'

In cognitive linguistics metaphor and metonymy are treated as conceptual and cognitive processes rather than a mere substitution of one word for another. They are conceptual in the sense that they are part of our everyday way of thinking and are cognitive in that they help us to mentally access one conceptual entity (the target) via another entity (the source or vehicle) (Lakoff and Johnson 1980). The notion of domain plays an important role in distinguishing metaphor from

metonymy. Metaphor mapping involves two distinct frames of reference, while metonymic mapping occurs within the same frame of reference (Lakoff, 1987).

Although metaphor and metonymy are distinct conceptual phenomena, there are many ways in which they combine and interact in linguistic expression, as shown by Goosens (1990), who coined the term *metaphonymy* as a cover term to denote the interaction of metaphor and metonymy. Some instances of such interaction are as the following: (a) Metaphor from metonymy as in *close-lipped* "saying little." (b) Metonymy within metaphor as in *bite one's tongue off* "be sorry for what one has just said."

2.2. Chained metonymy

Chained metonymy has been proposed to account for cases where one single metonymic mapping is not sufficient to explain the semantic change occurring in a given word. For example, English *barbecue*, which originally meant 'a wooden structure on which meat is roasted', took the meaning of 'meat' itself and finally came to denote a social entertainment at which roasted meat is eaten (Nerlich and Clarke, 2001, p. 123). Chained metonymy was shown to be present not only in lexical change (Hilpert 2007) but also in grammaticalization (Heine et al., 1991).

Grammaticalization refers to a process by which lexical items change to serve grammatical functions. For example English *gonna* has become a future marker. An instance of chained metonymy in grammaticalization is as follows: Bambara *nyé* 'eye' → face → front → before (Heine and Kuteva 2002, p. 129). Studies like these have shown that body-parts terms represent a productive source for grammaticalization.

3. Cross-linguistic studies on body-parts terminology

One of the first cross-linguistic studies on body-parts terms were carried out by Brown and colleagues (Brown, 1976; Brown et al., 1976), whose approach rather pertains to anthropological linguistics. Their focus was on the organizing principles in body-part nomenclature. A recent updating of such organizing principles was conducted cross-linguistically in a special issue of the journal *Language Sciences* edited by Enfield and colleagues (2006).

Another cross-linguistic line of research was initiated by Wilkins (1996, pp. 273-4), where patterns of semantic change for body terms were explored. One of the reported frequent patterns is the part-for-whole metonymy (e.g. 'navel' → 'belly' → 'trunk' → 'body' → 'person'). Another tendency is that upper body terms are used to denote lower body terms and vice versa (e.g. 'vulva' → 'clitoris'; 'anus' → 'mouth').

Similar to Wilkins' approach, a study by Hilpert (2007) investigated the nature of metonymic mappings in a cross-linguistic investigation of body-parts terms from a sample of 76 languages. It was found that the semantic extensions were much more frequently simple than serial.

Recently, cross-linguistic studies of metonymy and metaphor in relation to embodiment has received much interest (Sharifan, Dirven, Yu and Neimeier 2008; Maalej and Yu 2011; Brenzinger and Kraska-Szlenk, 2014). Aspects of interaction of the body, culture and mind, as well as linguistic embodiment in its universal and cultural aspects are investigated.

4. Methodology

The present study investigates the nature of the semantic extensions of some body-parts terms across Amazigh varieties. The objectives of the study are the following: (a) to study the extent of semantic variation across Amazigh varieties through a survey of some body parts terms; (b) to explore the nature of metonymy and metaphor used in the semantic extensions of such body parts terms; (c) to determine if the metonymical and metaphorical mappings involved in these extensions are simple or serial; and (d) to study the prevalence of chained vs. simple extensions and metaphorical vs. metonymic mappings.

The analysis is based on data from 28 Amazigh varieties spoken in Morocco, Algeria, Tunisia, Libya, northern Mali, western and northern Niger, Mauritania, and in the Siwa Oasis of Egypt. The list of body-parts terms used in the present study is drawn from the available dictionaries of these Amazigh varieties (see Table 1 for the references).

Metaphor and metonymy in body parts in some Amazigh varieties:
The case of the 'head' and its parts

<i>Amazigh variety</i>	<i>Reference</i>	<i>Amazigh variety</i>	<i>Reference</i>
Tamashek of Ahaggar (Aha)	Foucauld 1951	Tamazight of South (McS)	Amaniss, non publié
Central Algeria (Ace)	Laoust 1912; Destaing 1914	Mzab (Mzb)	Delheure 1984; Nouh-Mefnoune and Abdessalam 2011
Beni Iznacen (Izn)	Renisio 1932; Rahhou 2005	Nefousa (Nef)	Beguillot 1942
Beni Snous (Sns)	Destaing 1914	Iwlemmden, Ayr of Niger (Nig)	Alojaly et al. 2003
Chaoui (Cha)	Huyghe 1906; Ounissi 2003	Ntifa (Ntf)	Laoust 1920; Dray 1998
Chenini (Chn)	Gabsi 2003	Ouargla (Oua)	Delheure 1987
Chenoua (Che)	Laoust 1912	Sened (Snd)	Provotelle 1911
Djerba (Djr)	Gabsi 2003	Senhaja de Srair (Sen)	Renisio 1932; Ibañez 1959
Douiret (Dw)	Gabsi 2003	Siwa (Siw)	Laoust 1932
Ghadamès (Ghad)	Lanfry 1968, 1973	Tashelhit (Chl)	Destaing 1938; Bounfour and Boumalek 2001; Adnor 2004
Ghat (Ght)	Nehlil 1909	Tarifit (Rif)	Renisio 1932; Serhoual 2002
Kabyle (Kab)	Dallet 1982	Timimoun (Tim)	Mammeri 2003
Tamashek of Mali (Mal)	Heath 2006	Zenaga (Zen)	Taine-Cheikh 2008
Tamazight (Mc)	Taïfi 1992; Azdoud 2011; Oussikoum 2013	Figuig (Fig)	Yeou, soumis; Kossmann, 1997; Benamara 2013

Table1. *Amazigh languages and dialects and their corresponding dictionaries.*

For each Amazigh variety, the equivalents of head, hair, face, neck, eye, ear and mouth were looked up. Only the primary meaning extensions from the dictionary entries were extracted and compared across the Amazigh varieties. Other secondary senses present in idiomatic expressions were not selected. In addition to the bilingual dictionaries, Naït-Zerrad's *Dictionnaire des racines berbères*, which

compiles attested Amazigh roots, namely those starting with the radicals B, Š, D, Ḍ, F, G (Nait-Zerrad, 1998, 1999, 2002) was also used.

One of the limitations of the present study is the fact that data come from bilingual dictionaries, but not directly from fieldwork. A dictionary may fail to include all the semantic senses of a term. Another limitation is related to the non-availability of Amazigh etymological or historical dictionaries. These would be critical in providing a diachronic record of the semantic changes affecting the lexemes.

Despite these limitations, a comprehensive survey of semantic extensions of body-part terms in Amazigh varieties yields interesting insights in two ways. First, it makes it possible to explore what semantic concepts are targeted, and which of these concepts tend to be present or absent in each Amazigh variety. Second, the pool of the different semantic extensions drawn from the data can be used to come up with generalizations about the nature and frequency of semantic extensions in general.

5. Results and discussion

This section deals with the meaning extensions associated with the Amazigh body-parts terms under study, *viz.* head, hair, face, neck, eye, ear and mouth. First, I list the meaning extensions along with the Amazigh variety or varieties in which they are attested. Then, I suggest an account in terms of metaphorical or metonymical mappings. Finally, I discuss the nature of these mappings.

5.1. Head

The body term *head* involves different semantic extensions, as Table 2 below illustrates. Most of these extensions can be accounted for either by metaphor or metonymy. The non-chained metonymic extensions as shown in Table 2 are of three types: first, PART FOR PART metonymy in (2j), as ‘hair’ is a constitutive part of ‘head’; second, PART FOR WHOLE (2h) as the body part ‘head’ stands for the whole ‘unit of cattle’; and finally the metonymy PART FOR AN ATTRIBUTE CONNECTED WITH ITS TYPICAL FUNCTION maps ‘head’ onto reason, intelligence, and memory in (2f,g).

The basis of the metaphoric mappings varies from shape of head (2a,l,q), structural position of head (2b,c,o,p) to function of head (2d). Similar interpretations of pure metaphor cannot easily be proposed for (2n) and (2s): it can be assumed that the position of the head within the body is exploited metaphorically to denote 'hood' and 'bedhead'. However, the two senses can also be accounted for by metonymy: the hood is contiguous to the head and bedhead stands for the place at which the head lies.

Metaphor and metonymy in body parts in some Amazigh varieties:
The case of the ‘head’ and its parts

<i>Amazigh forms</i>		
ixf (Chl, Mc, Ntf, Rif, Sns, Che, Cha, Dw, Snd), ix(e)f (Izn, Ace), ixf, iyef (Mzb, Oua), ixef (Kab, Tim), iyaf, iy(e)f (Nef), éyef (Aha), eyăf (Nig), iyaf (Chn, Djr), iyef (Ght), iʔf (Zen), éyăf, éyăff (Mal)		
<i>Sense</i>	<i>Amazigh variety</i>	<i>Process</i>
head	All varieties	
a. tip, point	Chl, Mc, McS, Rif, Izn, Fig, Kab, Cha, Sns, Oua, Mzb, Nig, Zen	metaphor
b. top, summit, crest	Chl, Mc, McS, Rif, Izn, Kab, Sns, Oua, Aha, Zen	metaphor
c. beginning	Chl, McS, Fig, Kab, Aha, Nig, Zen	metaphor
d. head, chief	Izn, Cha	metaphor
e. onself (reflexive)	Chl, Mc, McS, Rif, Fig, Oua, Zen	grammaticalization
f. reason, intelligence	Mc, Fig, Nig	metonymy
g. memory	Nig	metonymy
h. unit (of cattle)	Chl, Mc, Aha, Zen	metonymy
i. goat; value equivalent to a goat	Aha	chained metonymy
j. hair	Aha	metonymy
k. hairstyle	Zen	chained metonymy
l. pommel	Aha	metaphor
m. handle of sword	Aha	chained metonymy
n. hood	Aha	metaphor or metonymy
o. who is in first row	Aha	metaphor
p. best part; most important part	Aha	metaphor
q. bunch, bundle	Zen	metaphor
r. one unit	Cha	metaphor
s. bedhead	Oua (pl.)	metaphor or metonymy

Table 2. *Semantic extensions of ‘head’*

In (2l-m), we have a case of chained extension showing an interaction of metaphor and metonymy: head → pommel → handle of sword. The first step in this chain starts with the metaphor OBJECTS ARE HUMAN BEINGS. The second step can be considered a PART FOR WHOLE metonymy (pommel stands for the whole handle of sword). (2h-i) is also another case of chained metonymy: head → unit of cattle →

goat → value equivalent to a goat. Structurally the chain starts with the PART FOR WHOLE metonymy, continues with the MEMBER OF A CATEGORY FOR THE CATEGORY metonymy, and closes with the PRICE FOR PRODUCT metonymy.

Apart from metonymy and metaphor, Table 2 shows one case of grammaticalization¹ of the reflexive marker developed out of the body part nominal 'head' + possessive suffix (2e).

5.2. Hair

To refer to *hair* Amazigh varieties have words derived from four different roots (1) *ZF, ZW, ZG, ZR*; (2) *NZD*; (3) *KK* with expressive prefix *š-*; and (4) *KD* (Laoust, 1920). Tables 3-5 list the attested forms based on the first three types of roots along with their different semantic extensions. The word for *hair* is narrowed semantically to 'long hair' (3a, 5a), to 'thick hair' (5b), to 'dishevelled hair' (5c) and to 'Mohawk (hair cut)' (3c).

The word *hair* is extended to refer to 'mane of horse' (3d, 5e), 'horsehair' (4a), 'hair of goat, camel' (3f) and 'crest of rooster' (3g) through the ANIMALS ARE HUMAN BEINGS metaphor. The word *hair* is also extended to mean 'crest of mountain' (3g), 'splinter' (3h) and 'thread' (4b) through the OBJECTS ARE HUMAN BEINGS metaphor.

The semantic extension to 'pubic, armpit hair' in (3e) is an instance of an intrafield metaphoric change (Wilkins, 1996). It is considered intrafield because it involves the same semantic field of body part terminology and metaphorical because it is based on similarity of appearance. Such kind of extensions are common with body part terms, e.g. 'cheeks' for 'buttocks' in English and 'neck-of-hand' for 'wrist' in Hausa (Dimmendaal, 2011).

The metonymic mappings of the word *hair* are not numerous. There is one case of simple metonymy based on contiguity in (3b, hair → beard) and another case of WHOLE FOR PART metonymy (5d, hair → braid). In (3i-k) and (4c-d) we have two similar cases of serial metonymy, the first of which is more developed: mane (of horse) → string (of violon) / bowstring → single-string violin. This chained metonymy starts with the MATERIAL FOR THING metonymy (the string and the bow of the Tuareg violon are made of horse hair) and then ends with the PART FOR WHOLE metonymy (the strings stand for the violon).

An interesting case of grammaticalization is attested in Mzab (3l), where *hair* is first metaphorically used to denote 'a small quantity' as in Figui and then is changed into an adverbial quantifier in Mzab.

¹ The origin of the preposition 'on' attested in some Amazigh varieties comes from grammaticalization of 'head', e.g. *xf, f, yif* (Mc), *yif* (Ntf), *xef, x* (Izn), *yef, af, f* (Cha), *yef, yif, f* (Mzb), *yef* (Nef), *o'f* (Zen)

Metaphor and metonymy in body parts in some Amazigh varieties:
The case of the 'head' and its parts

<i>Amazigh forms</i>			
azzar (Chl, Ntf), azaf (Izn), zaf (Sns, Ace), zaff (Fig, Mzb, Oua), azeffu (Tim), zaw (Cha, Chn, Snd, Nef), zaw (Dw), izzaw (Djr), azag (Mc), iziff (McS), izawgga (Rif), āzaw, āzag (Nig), āziw (Aha), azagg (Mal)			
<i>Sense</i>	<i>Amazigh variety</i>		
hair	All except Mc, Rif, Nig, Aha, Mal		
b.	a. long hair	Mc	specialization
b. beard		Mzb (pl.)	metaphor (intrafield) or metonymy
c. mohawk (hair cut)		Mc, McS	metonymy
d. mane (of horse)		Mc, McS, Aha, Mal	metaphor
e. pubic, armpit hair		Rif (pl.)	metaphor (intrafield)
f. hair (of goat, camel)		Rif	metaphor
g. crest (of rooster, of mountain)		Mc	metaphor
h. splinter		McS	metaphor
i. string (of violon)		Aha	chained metonymy
j. bowstring		Aha	chained metonymy
k. single-string violin		Aha	chained metonymy
l. a small quantity		Fig (n.), Mzb (adv.)	metaphor, gramm

Table 3. *Semantic extensions of 'hair' (Root with Z as first radical)*

<i>Amazigh forms</i>			
inezḍ, anezḍ (Mc), ineḍad (McS), anezḍ (Rif), inezḍ (Sen), anzad, inzad (Kab), imḍad (Aha), anzad, enḍad (Nig)			
<i>Sense</i>	<i>Amazigh variety</i>		<i>Process</i>
hair	Rif, Sen, McS, Kab, Aha, Nig		
c.a. horsehair	Aha, Kab		metaphor
b. thread	Kab		metaphor
c. string (of violon)	Aha		chained metonymy
d. single-string violin	Aha		chained metonymy

Table 4. *Semantic extensions of 'hair' (NḌD root)*

<i>Amazigh forms</i>		
ašakka, ašakuk, tašakukt (Chl), ašekkuš, ašakkuš (Mc), ašakuk (Ntf, McS), aškuk (Sen, Rif ₁), ašenkuk (Rif ₂ , Izn), aškûk (Aha)		
<i>Sense</i>	<i>Amazigh variety</i>	
hair	Sen, Izn, Rif ₁₋₂	
a. a. long hair	Chl, Ntf, McS	specialization
b. thick hair	Chl, Mc	specialization
c. dishevelled hair	Aha	specialization
d. braid	Rif ₁	metonymy
e. mane (of horse)	Chl	metaphor

Table 5. *Semantic extensions of 'hair' (KK root)*

5.3. Face

The different extensional meanings of the body term *face*, as they are attested in some Amazigh varieties, are given in Table 6. Most of the extensions are based on the metaphor OBJECTS ARE HUMAN BEINGS to denote the surface or the front side of things (6a-g). The face stands metaphorically for honour, respectability in (6j), for esteem/respect in (6l), and for favouritism/ impartiality in (6m). Such metaphors are instances of conceptual mapping from a concrete domain (body part) to an abstract domain. The metaphors are used conceptually or cognitively to express abstract concepts such as honour, esteem and respect. It seems that the metaphors originate from a PART FOR WHOLE metonymy. An important body part of a person, i.e. the face which he shows (or hides from) others stands for the whole person, including his personality traits, moral values and social standing (Strecker, 2011). It is interesting to note that an instance of such PART FOR WHOLE metonymy is actually attested in Tamazight of Central Morocco, where *face* denotes an 'honourable, respectable person' (6k). The interplay between metaphor and metonymy such as it is shown here is a common phenomenon across languages (Panther & Radden, 1999). As Yu (2008, p. 249) points out "metonymy very often is the link between bodily experience and metaphor in the mapping process from concrete experience to abstract concepts."

Metaphor and metonymy in body parts in some Amazigh varieties:
The case of the 'head' and its parts

<i>Amazigh forms</i>		
uđm (Chl), udem (Mc, Ntf, Oua, Kab, Mzb, Izn, Rif, Cha, Ace, Tim, Sns, Snd, Nef, Ght), ûdem (Aha), udem, uden (Nig), admi (Siw), idem (Mal), eđem (Zen)		
<i>Sense</i>	<i>Amazigh variety</i>	<i>Process</i>
Visage, face	All varieties	
a. surface	Chl, Nig, Cha, Aha, Nig	metaphor
b. appearance	Chl, Cha	metaphor
c. front or broadside of a building	Chl, Mc, Cha, Rif	metaphor
d. front side (of thing)	Chl, Mc, Fig, Izn, Rif, Cha, Nig	metaphor
e. obverse (of coin)	Rif	metaphor
f. upper (of shoe)	Nig	metaphor
g. page (of a book)	Nig, Zen	metaphor
h. page, sheet (of paper)	Mal	chained metonymy
i. abomasum	Izn	metaphor (intrafield)
j. honour, respectability	Chl, Mc, Fig, Izn, Rif	metaphor
k. honourable, respectable person	Mc	chained metonymy
l. esteem, respect	Nig	metaphor
m. favouritism, impartiality	(pl.) Mc, Rif, Fig, Kab	metaphor

Table 6. *Semantic extensions of 'face'*

To further illustrate the complex nature of the interaction between metaphor and metonymy in the case of the body-part *face*, a decompositional approach is adopted (Yu, 2008). In (1), the conceptual metaphor HONOUR IS FACE is analysed through its component elements:

- (1) a. HONOUR IS FACE AS A VALUABLE POSSESSION (a complex metaphor)
- b. HONOUR IS FACE AS A PHYSICAL OBJECT (a complex metaphor)
- c. HONOUR IS A FEELING (a proposition)
- d. FACE IS A PHYSICAL OBJECT (a complex metaphor)
- e. A FEELING IS A PHYSICAL OBJECT (a primary metaphor)
- f. FACE STANDS FOR A FEELING (a metonymy)
- g. HONOUR IS A DESIRABLE FEELING (a proposition)

The decompositional analysis in (1) indicates that the metaphor HONOUR IS FACE has a complex structural pattern based on a blending of metaphorical, metonymic,

and propositional components. A similar structuring of such components was reported for English and Chinese (Yu, 2008), where the body-part *face* gives rise to complex metaphors composed of a combination of metaphors, metonymies and propositions. However, these complex metaphors differ from those of Amazigh in terms of selection of the concepts. In English and Chinese the body-part *face* is equated with concepts like courage, effrontery, dignity and prestige. But in Amazigh, as seen earlier *face* is equated with different concepts, namely honour, respectability, esteem/respect, and favouritism. This differentiation of conceptualization is believed to be culture-specific (Gibbs, 2008; Kövecses, 2005; Lakoff and Johnson, 1999; Sharifian et al., 2008; Yu, 2008).

Turning now to the other senses associated with the body-part *face*, the probable basis of the intrafield metaphor of *face* as ‘abomasum’ in (6i) is the fact that the latter represents the final and real stomach compartment in ruminants.

The sense designation ‘page, sheet (of paper)’ in (6h) cannot be understood if we do not consider it as the consecutive step of a chained extension involving as a first step the sense ‘page (of a book)’, which actually denotes the inscribed side (of a book). The first step consists of the OBJECTS ARE HUMAN BEINGS metaphor and the second step is a PART FOR WHOLE metonymy.

5.4. Neck

To denote *neck* Amazigh varieties have words derived from two different roots: *R* and *GRD*. Tables 7 and 8 list the attested forms based on these two roots along with their different semantic extensions. The majority of such semantic extensions can be accounted for either by metaphor or metonymy.

Metaphor and metonymy in body parts in some Amazigh varieties:
The case of the ‘head’ and its parts

<i>Amazigh forms</i>		
ir (Mc, McS), iri (Rif, Izn, Kab, Cha, Mzb, Oua, Snd, Nef, Nig, Ght), êri (Aha), érr (Mal)		
<i>Sense</i>	<i>Amazigh variety</i>	<i>Process</i>
Neck	All except Mc, McS	
a. edge	Mc, Izn, Fig, Kab, Cha	metaphor
b. collar	Mzb, Oua, Aha	metaphor or metonymy
c.	Rif, Izn, Fig, Kab, Cha, Mzb, Nig	metaphor
responsibility		
d. conscience	Rif	metaphor
e. audacity	Fig	metaphor
f. head	Rif	metonymy
g. back, shoulder	Kab	metonymy
h. upper third of spine & meat cut	Mal	metonymy
i. (narrow) pass	Aha	metaphor
j. front side/face (of mountain, dune)	Nig	metaphor
k. foothill, hill	McS	metaphor, metonymy
l. affluent (of river)	Mal	metaphor
m. around (locative); around (time)	Mc (pl.)	grammaticalization

Table 7. *Semantic extensions of ‘neck’ (R root)*

Analysis of the metaphoric mappings in Tables 7 and 8 indicate that they are of two kinds. The first type, which is OBJECTS ARE HUMAN BEINGS THINGS metaphor exploits resemblance to the neck, namely its narrow or constricted feature, for the following meaning extensions: ‘edge’ (7a), (narrow) pass (7i), ‘affluent (of river)’ (7l), ‘neck (of bottle)’ (8e), and ‘winding mountain trail’ (8h). Such resemblances seem to be of the image-schematic kind characteristic of metaphors. An exception to these metaphors is the sense extension ‘leather oil flask’ in (8i). It seems reasonable to hypothesize that the word for ‘neck’ originally designated ‘neck of

(oil flask)' and came to denote the oil flask itself through the PART FOR WHOLE metonymy

The second type of metaphor is conceptual as it uses the body part *neck* as the locus of the following abstract concepts: (moral) responsibility (7c, 8m), conscience (7d) and audacity (7e).

The metaphor of moral responsibility and conscience appears to be an instance of the general conceptual metaphor OBLIGATIONS ARE PHYSICAL BURDENS (Lakoff and Johnson, 1980). Such a metaphor can be viewed as having a metonymic basis, whereby the neck is part of the body on which burdens or other things are carried. The metaphoric extension of *neck* as 'audacity' is another particular case of using salient body parts to stand for a behavioural trait (cf. a similar metaphoric extension but with the terms 'face' and 'cheek' in English).

Apart from metaphor, the metonymic mappings for the neck as shown in Tables 7 and 8 are of two types: simple and serial. Semantic extensions based on simple metonymy are mostly based on physical contiguity: 'head' (7f), 'back, shoulder' (7g), 'nape of the neck' (8b), 'throat' (8c) and 'upper third of spine and meat cut' (7h). As regards serial metonymy, Table 8 shows there are three instances as illustrated below:

(2)

(i) neck → voice → voice timbre

(ii) neck → throat → murder → human life → debt of blood

(iii) neck → person → human life

The first chained metonymy (2i), attested in Tachelhit, maps *neck* onto 'voice' through the INSTRUMENT FOR ACTION metonymy (the instrument which is actually the larynx is metonymically part of the neck² and is closely related to 'voice') and further onto 'voice timbre' through the ACTION FOR PROPERTY metonymy. The second chained metonymy found in Kabyle (2ii) starts with the WHOLE FOR PART metonymy, as the throat is part of the neck, continues with three metonymic mappings based on conceptual contiguity (murder, which is killing of human life is committed by throat cutting or hanging and incurs a debt of blood). The third serial metonymy attested in Tamazight (2iii) is less developed compared to (2ii) and consists of only two extensions: 'person' and 'human life'. The first step is motivated by the PART FOR WHOLE metonymy and the second step can be considered as a PROPERTY FOR THING metonymy.

Apart from the lexical extensions above, Table 7 shows the presence of a grammatical chained extension in Tamazight of Central Morocco (7m):

(3) neck → edge → around (locative) → around (time).

² Radden (2004) cites two languages that map 'throat' and 'neck' onto 'voice': Konni and Tok Pisin, respectively.

Metaphor and metonymy in body parts in some Amazigh varieties:
The case of the ‘head’ and its parts

Structurally, this chain begins with the metaphor OBJECTS ARE HUMAN BEINGS, continues with the PART FOR ORIENTATION metonymy and closes with the metaphor TIME IS SPACE. This process of grammaticalization is an instance of a more general process whereby body parts are mapped onto spatial concepts which again are used to express temporal concepts. A similar example of such grammatical chained extension is the grammaticalization of the body part ‘back’ reported to be common in many languages: back → back part → behind → after (Heine and Kuteva, 2002; Hilpert, 2007).

Table 8 shows an uncommon semantic extension of *neck* to denote ‘time, period’ in Tamazight of the South (8n). This semantic shift appears to be part of a chained extension that has become opaque. We postulate that the missing intermediate steps of the chain are similar to those attested in Tamazight of Central Morocco, as shown in (3). If this hypothesis is true, the mapping from *neck* onto ‘time’ can be considered a case of opaque degrammaticalization. The metonymy PART FOR WHOLE would account for the reversal of the grammatical temporal marker ‘around’ to denote a more general concept ‘time, period’

The semantic extension of *neck* to refer to ‘collar’ (8g) can be accounted for by metonymy, as the collar is physically contiguous to the neck, or by metaphor since the collar is similar to the shape of the neck.

<i>Amazigh forms</i>		
agerḍ, ameggerḍ (Chl), amgerḍ, tamgerṭṭ (Mc), agerṭ (McS), ag ^w erd ₁ , amgerḍ ₂ , tamgerṭ ₃ (Kab), éǧărăḍ (Nig), édžered (Aha), eǧarḍ (Zen)		
<i>Sense</i>	<i>Amazigh variety</i>	
neck	Chl, McS, Kab ₂₋₃ , Zen	
a. a. long neck	Mc	specialization
b. nape of the neck	Kab ₂ , Nig	metonymy
c. throat	Kab ₃	metonymy
d. voice, voice timbre	Chl	chained metonymy
e. neck (of bottle)	Chl, Zen	metaphor
f. headstall (of bridle)	Nig, Aha	metaphor or metonymy
g. collar	Mc, Kab _{1,3}	metaphor or metonymy
h. winding mountain trail	Chl	metaphor
i. leather oil flask	Chl	metonymy
j. person	Mc	metonymy
k. human life	Mc, Kab ₃	metonymy
l. murder, debt of blood	Kab ₃	chained metonymy
m. moral responsibility	Mc	metaphor
n. time, period	McS	degrammaticalization

Table 8. *Semantic extensions of ‘neck’ (GRḌ root)*

5.5. Eye

Almost all the semantic extensions in Table 9 can be analysed as metaphors, in which aspects of the *eye* domain are mapped onto other domains. The metaphorical mapping is based on the shape of eye in (9b-p), on its structural position in (9s-t) and on both in (9l;q-r). In the semantic extension ‘water-spring’ (9a), it seems that it is the function of *eye* as a source of tears that is exploited metaphorically. Among the nineteen metaphoric extensions of the body part *eye* given in Table 9, six are intrafield metaphors as they involve the same domain of body part terminology (knee-pan³, nostril, ankle, ventricle, tip (of finger), opening (of ear)).

Apart from pure metaphors, Table 9 shows an interesting case of grammaticalization occurring in Tamashek of Mali, where *eye* is used to express deictic location ‘this way’ (9t) through the metaphor BODY PART FOR ORIENTATION (*iža tétt* ‘he went this way’, Heath, 2006, p. 737).

³ It is interesting to note how other Amazigh varieties equate *knee-pan* with rounded objects such as ‘bowl’ (taqedḡuḡt (Fig) or ‘whorl or disc of spindle’ (tagš(t)rirt (Chl), tagešrirt (Ntf), takešrirt, takešrirt, tašetirt, tašekirt (Mc), ag^wešrir (Kab), tagešrirt, tayešrirt (Sns)).

Metaphor and metonymy in body parts in some Amazigh varieties:
The case of the ‘head’ and its parts

<i>Amazigh forms</i>		
tiṭṭ (Chl, Mc, Fig, Mzb, Oua), tiṭ (Ntf, Izn, Rif, Kab, Cha, Tim, Snd, Nef, Aha), tit(t) (Sen), hiṭ (Che), teṭ (Sns), tiṭ, teṭ, heṭ (Ace), ṭiṭ (Dw, Djr, Chn), tiṭ, teṭṭ (Siw), tšit (Ght), tyett, šett (Nig), tétt (Mal)		
<i>Sense</i>		
eye	All varieties	
a. water-spring	Izn, Fig, Kab, Ace, Sns, Ght, Siw, Aha, Nig, Zen	metaphor
b. eye of a needle	McS, Ntf, Rif, Fig, Kab, Ace, Nig, Mal	metaphor
c. mesh (of net), stitch	Chl, Rif, Izn, Sns, Ace, Oua	metaphor
d. sun-disk	Mc, Ntf, Rif, Fig, Oua, Zen	metaphor
e. orifice, opening	Mc, Izn, Kab	metaphor
f. mouth (of watercourse, source)	McS	metaphor
g. knee-pan	Mc, Rif, Oua	metaphor (intrafield)
h. tip (of finger)	Rif	metaphor (intrafield)
i. opening (of ear)	Rif	metaphor (intrafield)
j. nostril	Rif	metaphor (intrafield)
k. ankle	Nig	metaphor (intrafield)
l. ventricle	Nig	metaphor (intrafield)
m. bud, flower	Ntf, Aha, Mal	metaphor
n. water bubble	Izn	metaphor
o. link (of chain)	Kab	metaphor
p. buttonhole	Kab, Nig	metaphor
q. sound hole	Aha	metaphor
r. anvil hole	Nig	metaphor
s. centre	Mc, Oua, Nig	metaphor
t. this way (direction)	Mal	grammaticalization

Table 9. *Semantic extensions of ‘eye’*

5.6. Ear

The word denoting *ear* in Amazigh varieties involves a number of semantic extensions, as shown in Table 10. Most of such extensions are motivated through the metaphor OBJECTS ARE HUMAN BEINGS. The shape or structural position of the human body part *ear* is exploited metaphorically as a model for objects which do not have the same structure in (10d-k). The objects either resemble the ear in shape or relative position or in terms of a projection on the side of these objects. Sometimes such resemblance may not be clear for some traditional tools such as the arm (of saddle pommel) in (10i). In fact, the pommel of the Tuareg saddle is cross-shaped, unlike the Western one which is rounded and upward-projecting. Tamashek of Niger maps *ear* onto ‘arm’ of this pommel on the basis of this cross-shaped feature.

The last metaphor in (10l), which equates *ear* with a special tax is difficult to account for. It is possible that it is rather an instance of a jargon or secret glossary intended to conceal the content of words or utterances from outsiders.

<i>Amazigh forms</i>			
amezzuy (Chl), tamezzuyt (Mc), amezzuɣ (Ntf, Sen, Che, Ace), amezzuɣ, amezzuɣ (Rif), amezzuɣ, timežžet (Izn), tamezzuyt (Kab), amzuɣ (Cha), tamežžit (Oua), tam(ez)zuxt (Mzb), tamedžit (Snd), tmeddžit (Nef), tamezzuk (Ght, Nig), tämezzuk (Aha), tamazzuɣ (Chn), amazzuɣ (Dw), tamazzuyt (Djr), tamezzuk (Nig), tamezzuk, tamäzzuk (Mal), tamazguD (Zen)			
<i>Sense</i>	<i>Amazigh variety</i>	<i>Process</i>	
ear	All		
a. mumps	McS (pl.)	metonymy	
b. tonsil infection	Rif (pl.), Izn (pl.)	metonymy, metaphor (intrafield)	
c. person	Rif	metonymy	
d. eyelet	Mal	metaphor	
e. endpoint, corner (of cushion, wallet)	Nig	metaphor	
f. bar (of plough)	Rif	metaphor	
g. handle (of winnowing-fan)	Rif (pl.)	metaphor	
h. handle (of container)	Nig	metaphor	
i. arm (of saddle pommel)	Nig	metaphor	
j. leaf (of plant)	Nig	metaphor	
k. emerging leaf	Rif	metaphor	
l. tax (paid to French protectorate)	Mc	metaphor?	

Table 10. *Semantic extensions of ‘ear’*

The remaining semantic shifts in Table 10 involve two types of metonymy. The first one in (10c) is a PART FOR WHOLE metonymy (the body part *ear* stands for the whole person). A similar metonymy has already been noted for other body parts: ‘face’ in (6k) and ‘neck’ in (8j). The second one may be considered an instance of the BODY PART FOR ILLNESS metonymy, as *ear* is associated with two medical conditions, viz. ‘mumps’ in (10a) and ‘tonsillitis’ in (10b). The problem is that the organs responsible for the two medical conditions are not the ears but the salivary glands and the tonsils, respectively. The metonymic interpretation is based on the fact that one of the symptoms of the two illnesses may include sore ears. One possible interpretation at least for tonsillitis is to postulate a metaphorical basis of the BODY PART FOR ILLNESS metonymy, consisting of a mapping of *ears* onto ‘tonsils’.

Another possible explanation is to suggest that both medical conditions are instances of “metaphorical projection from shapes onto attributes onto functions [...] That is, illness is attributed to the organ due to a conceptualization of the organ as cause” (Ibarretxe-Antuñano, 2008, pp. 105-6). Such conceptualization is interesting in that it reflects variance in the cultural models of the body.

5.7. Mouth

The body term *mouth* involves different meaning extensions across Amazigh varieties, as Table 11 below illustrates. Once again metaphor and metonymy account for all of these extensions. In (11a-g) there are 7 pure metaphors, the most common of which is in (11a) equating *mouth* with ‘entrance, opening, orifice’. In (11l-n) there are 3 intrafield metaphors which are used to denote ‘ear lobe’, ‘anus’ and ‘vagina’. With the exception of ‘ear lobe’ the two other semantic extensions have taken on a derogatory meaning through the process of pejoration.

Amazigh forms

imi (Chl, Mc, Ntf, Sen, Izn, Che, Cha, Ace, Sns, Mzb, Oua, Snd, Nef, Nig, Chn, Dw, Djr, Ght), ame (Ghd), émi (Aha), emmi (Zen), émm (Mal)

Sense

mouth	All	
a. entrance, opening, orifice	Chl, Ntf, Sen, Rif, Izn, Fig, Che, Cha, Sns, Mzb, Oua, Snd, Nef, Chn, Dw, Djr, Ght, Aha, Nig, Zen, Mal	metaphor
b. edge, border, selvage	Mc, Fig, Mal	metaphor
c. mouth (of water-way)	Kab, Aha	metaphor
d. beginning, first part	Oua, Nig	metaphor
e. tip end (of sth)	Mzb, Mal, Nig	metaphor

f. cutting edge, point	Nig, Aha	metaphor
g. trap	Mc	metaphor
h. mouthful, small quantity	Chl, Mc, McS, Oua	chained metonymy
i. person (to provide for)	Mc	metonymy
j. teeth, denture	Mc, Fig, Aha	metonymy
k. language, manner of speaking	Aha	chained metonymy
l. ear lobe	Nig	metaphor (intrafield)
m. anus	Mc, Nig	metaphor (intrafield)
n. vagina	Mc	metaphor (intrafield)

Table 11. *Semantic extensions of ‘mouth’*

With regard to metonymy, Table 11 shows the presence of two simple metonymies and two chained ones. In (11i) the simple PART FOR WHOLE metonymy motivates the semantic shift from *mouth* to ‘person’; in (11j) equating *mouth* with ‘teeth, denture’ can be accounted for by the PART FOR PART metonymy, since both teeth and denture are constitutive parts of mouth.

In (11k), a serial extension maps *mouth* onto ‘language’ through the INSTRUMENT FOR ACTION metonymy and further onto ‘manner of speaking’ through the ACTION FOR MANNER metonymy. This is an instance of the cross-linguistically common tendency to equate ‘mouth’ and ‘tongue’ with language and speech (Hilbert, 2007; Radden, 2004). The other chained metonymy in (11h), which is common across languages, starts with CONTAINER FOR CONTENT metonymy (*mouth* for ‘mouthful’) and ends with the metaphorical mapping of ‘mouthful’ onto ‘small quantity’.

6. Conclusion

One of the research questions of this study is about the prevalence of chained vs simple extensions and metaphorical vs metonymic mappings. The survey of Amazigh body terms indicates that metaphor is more frequent than metonymy: 62% and 30%, respectively. Among the metaphors, 10% are intrafield and among the metonymies only 11% are chained. This is in agreement with the study of Hilbert (2007) reporting that simple metonymies are more predominant than chained metonymies. Besides, in line with Goossens (2002), it is shown that it is sometimes difficult to distinguish metonymy from metaphor as the boundaries between the two are fuzzy.

Metaphor and metonymy in body parts in some Amazigh varieties:
The case of the 'head' and its parts

Analysis of the conceptual use of metaphors and metonymies in this study confirms some universal tendencies such as the preferences for HUMAN OVER NON-HUMAN, WHOLE OVER PART, VISIBLE OVER NON-VISIBLE and CONCRETE OVER ABSTRACT (Radden and Kövecses, 1999). The primacy of bodily experience explains why body parts terms are universally used to access meaning that is abstract. The present paper shows how abstract concepts like honour, moral responsibility, reason, and intelligence are understood through conceptual metaphors grounded in the human body.

The cross-linguistic investigation reveals that there is significant variation in the semantic extensions of body parts terms among the Amazigh varieties. For reasons of space, it is not possible to compare the conceptualizations of body parts in Amazigh with other languages in detail. In fact, there are a number of cases in support of the currently-held view that although body parts are a universal source for the construction of meaning, they do not necessarily lead to the emergence of universal meaning extensions. Such variability can be accounted for by the fact that human beings live in different physical environments and social-cultural contexts (Gibbs, 2008; Kövecses, 2005; Lakoff and Johnson, 1999; Sharifian et al., 2008; Yu, 2008). A case in point is the conceptual metaphor that uses the body part *neck* as the locus of abstract concepts such as: (moral) responsibility, conscience and audacity (cf. Tables 7-8). Or again, the use of *face* as source-domain for the abstract concepts of honour, respectability, esteem/respect, and favouritism/impartiality (cf. Table 6). The selection of such target concepts is a matter of cultural preference. For example, languages such English and Chinese associate the face with different target concepts: courage, effrontery, dignity and prestige (Yu, 2008).

Another instance of uncommon conceptualization is the mapping of *ear* onto medical conditions, *viz* mumps and tonsillitis, which are not caused by the ears (cf. Table 10). Such mapping reflects differential cultural models of the human body. In other cases, differential viewpoint preferences may explain a number of uncommon semantic extensions reported in this study: e.g. the grammatical extension of *eye* as 'this way' in Tamashek of Mali (Table 9) and of *neck* as 'around' in Tamazight of Central Morocco (Table 7); or the lexical extension of *eye* → centre in Tamazight of Central Morocco, Ouargali and Tamashek of Niger (see Table 9).

Bibliography

- Adnor, A. (2004), *An electronic Tashlhit-English dictionary (prototype)*. Thèse de Doctorat D'Etat. Université Mohammed V University, Rabat.
- Alojaly, G, Prasse, K.G. Alojaly, G., & Ghabdouane, M. (2003), *Dictionnaire touareg-français*. Copenhagen : Museum Tusculanum Press.
- Amaniss, A. (non publié), *Dictionnaire Tamazight-Français*.
- Azdoud, D. (2011), *Dictionnaire Berbère-Français*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Beguilot, F. (1942), *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*. Roma : Istituto per l'Oriente.
- Benamara, H. (2013), *Dictionnaire Amazighe-Français : Parler de Figuig et ses régions*. Rabat : Publication de l'IRCAM.
- Bounfour, A. & Boumalek, A. (2001), *Vocabulaire usuel du Tachelhit*. Rabat: Centre Tarik Ibn Ziad.
- Brenzinger, M. & Kraska-Szlenk, I. (eds.) (2014), *The body in language: Comparative Studies of Linguistic Embodiment*, Brill.
- Croft, W. (2002), « The Role of Domains in the Interpretation of Metaphors and Metonymies », In In R. Pörings & R. Dirven (eds.), *Metaphor and Metonymy in Comparison and Contrast*. Berlin: Mouton de Gruyter. p.161-205.
- Dallet, J-M. (1982), *Dictionnaire kabyle-français*. Paris : SELAF.
- Delheure, J. (1984), *Dictionnaire mozabite-français*. Paris : SELAF.
- Delheure, J. (1987), *Dictionnaire ouargli-français*. Paris : SELAF.
- Destaing, E. (1914), *Dictionnaire français-berbère*. Paris : l'Harmattan. 2nd edition.
- Destaing, E. (1938), *Etude sur la tachelhit du Sous, vocabulaire français-berbère*. Paris: Leroux.
- Dimmendaal, G.J. (2011). *Historical linguistics and the comparative study of African languages*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- Dray, M. (1998), *Dictionnaire français-berbère. Dialecte des Ntifa*. Paris : l'Harmattan
- Foucauld, Ch. de (1951-1952), *Dictionnaire touareg- français : dialecte de l'Ahhagar*. Paris: Imprimerie Nationale.
- Gabsi, Z. (2003), *An outline of the Shilha (Berber) Vernacular of Douiret (Southern Tunisia)*. Thèse de Doctorat, University of Western Sydney.

Metaphor and metonymy in body parts in some Amazigh varieties:
The case of the 'head' and its parts

- Goossens, L. (2002), « Metaphonymy: The Interaction of Metaphor and Metonymy in Expressions for Linguistic Action », In Ralf Pörings & René Dirven (eds.), *Metaphor and Metonymy in Comparison and Contrast*, Berlin: Mouton de Gruyter, p. 349-77.
- Heath, J. (2006), *Dictionnaire touareg de Mali*. Paris: Karthala
- Heine, B. & Kuteva, T.(2002), *World Lexicon of Grammaticalization*. Oxford: Oxford University Press.
- Heine, B., Claudi, U., & Hünnemeyer, F. (1991), *Grammaticalization. A Conceptual Framework*. Chicago: University of Chicago Press.
- Hilpert, M. (2007), « Chained Metonymies in Lexicon and Grammar: A Cross-Linguistic Perspective on Body Part Terms », In Günter Radden, Klaus-Michael Köpcke, Thomas Berg & Peter Siemund (eds.). *Aspects of Meaning Construction*. Amsterdam, Netherlands: Benjamins. p. 77-98.
- Huyghe, G. (1906), *Dictionnaire français-chaouia*. Alger: Lithographie Adolfe Jourdan.
- Ibañez, F. E. (1949), *Diccionario rifeño-español*. Madrid: Instituto de Estudios Africanos.
- Ibañez, F. E. (1959), *Diccionario espanol-senhayi*. Madrid: Consejo superior de investigaciones científicas.
- Ibarretxe-Antuñano, I. 2008 « Guts, Heart and Liver: The Conceptualization of Internal Organs in Basque », In F. Sharifian, R. Dirven & N. Yu (eds.), *Language, Body, and Culture: Cross-linguistic Conceptualizations of Internal Body Organs*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 103-128.
- Kossmann, M. G. (1997), *Grammaire du Berbère de Figuig (Maroc Oriental)*, Louvain/Paris : Peeters.
- Kövecses, Z. (2005), *Metaphor in Culture: Universality and Variation*. Cambridge & New York: Cambridge University Press.
- Lakoff, G. (1987), *Women, Fire, and Dangerous Things*. University of Chicago Press, 1987.
- Lakoff, G. & Johnson, M. (1980). *Metaphors we Live By*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lakoff, G. & Johnson, M. (1999). *Philosophy in the Flesh: the Embodied Mind and its Challenge to Western Thought*. New York: Basic Books.
- Lanfry, J. (1968), *Ghadamès : étude linguistique et ethnographique*. Alger : Fichier de documentation berbère.
- Lanfry, J. (1973), *Ghadamès II. Glossaire (parler des Ayt Waziten)*. Alger : Fichier périodique.

- Laoust, E. (1912), *Etude sur le dialecte berbère du Chenoua comparé avec ceux des Beni-Menacer et des Beni-Saleh*. Paris : Ernest Leroux.
- Laoust, E. (1920), *Mots et choses berbères : notes de linguistique et d'ethnographie : dialectes du Maroc*. Paris : A. Challamel.
- Laoust, E. (1932), *Siwa : son parler*. Paris : Ernest Leroux.
- Maalej, Z. & Yu, N. (eds.). (2011), *Embodiment Via Body Parts: Studies from Various Languages and Cultures*. Amsterdam: John Benjamins.
- Majid, A, Enfield, N. J. & van Staden, M. (eds.) (2006), *Parts of the body: Cross-linguistic Categorization. Language Sciences* 28(2-3), p. 137-360.
- Mammeri, Mouloud. (2003), *L'Ahellil du Gourara*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Mrani, F. (2007), *Le lexique berbère du corps humain (Maroc central) : approche sémantique et symbolique*. Thèse de doctorat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah.
- Naït-Zerrad, K. (1998), *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), I. A-BÇZL*. Paris-Louvain : Peeters.
- Naït-Zerrad, K. (1999), *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), II. C-DËN*. Paris-Louvain : Peeters.
- Naït-Zerrad, K. (2002), *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), III. D- GËY*. Paris-Louvain : Peeters.
- Nehlil, -. (1909), *Etude sur le dialecte de Ghat*. Paris: Ernest Leroux.
- Nerlich, B. & Clarke, D. (2001), « Serial Metonymy: a Study of Reference-based Polysemisation », *Journal of Historical Pragmatics* N° 2/2, p. 245-72.
- Niemeier, S. (2000), « Straight From the Heart – Metonymic and Metaphorical Explorations », In A. Barcelona (ed.), *Metaphor and Metonymy at the Crossroads. A Cognitive Perspective*. Berlin: Mouton de Gruyter, p.195-213.
- Nouh-Mefnoue, A. & Abdessalam, B. (2011), *Dictionnaire Mozabite-Français*. ENAG.
- Oussikoum, B. (2013), *Dictionnaire Amazighe-Français : Le parler des Ayt Wira Moyen Atlas*. Rabat: IRCAM.
- Panther, K., & Radden, G. (Eds.). (1999), *Metonymy in language and thought*. Amsterdam: John Benjamins.
- Provotelle, P. (1911), *Etude sur la tamazir't ou zénatia de Qalaât es-Sened (Tunisie)*. Paris: Ernest Leroux.
- Radden, G. (2004), « The Metonymic Folk Model of Language », In B. Lewandowska-Tomaszczyk and A. Kwiatkowska, eds., *Imagery in Language:*

Metaphor and metonymy in body parts in some Amazigh varieties:
The case of the 'head' and its parts

Festschrift in Honour of Professor Ronald W. Langacker. Frankfurt/Main: Lang, p. 543-565.

Radden, G. & Kövecses, Z. (1999). "Towards a theory of metonymy". In K.-U Panther & G. Radden (eds.), *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam: Benjamins, p. 17-59.

Rahhou, R. (2005), *Dictionnaire berbère-français (parler des Béni-Iznassen)*. Thèse de Doctorat. Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fes.

Renisio, A. (1932), *Etude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Srair*. Paris : E. Leroux.

Serhoual, M. (2002), *Dictionnaire tarifit-français et essai de lexicologie amazighe*. Thèse de Doctorat d'Etat. Tetuan : Université Abdelmalek Essaâdi.

Sharifian, F., Dirven, R., Yu, N. & Niemeier, S. (eds.) (2008), *Culture, Body, and Language: Conceptualizations of Internal Body Organs across Cultures and Languages*. Berlin: Mouton de Gruyter

Strecker, I. (2011). « Tenor in culture », In C. Meyer & F. Girke, *The Rhetorical Emergence of Culture*. New York: Berghahn Books, p. 137-154.

Taïfi, M. (1992), *Dictionnaire tamazight- français*. Paris : l'Harmattan.

Taine-Cheikh, C. (2008), *Dictionnaire zénaga-français. Le berbère de Mauritanie présenté par racines dans une perspective comparative*. Köln : Rüdiger Köppe Verlag (Berber Studies 20)

Talmenssour, A. (2011), *Représentations du corps en tachelhit: polysémie nominale, expressions idiomatiques, proverbes*. Editions Universitaires Europeennes.

Wilkins, D. P. (1996), « Natural Tendencies of Semantic Change and the Search for Cognates », in M. Durie and M. Ross (eds). *The Comparative Method Reviewed: Regularity and Irregularity in Language Change*. New York: Oxford University Press. p. 264-304.

Yeou, M. (à paraître), *Dictionnaire Berbère-Français: Parler de Figuig*.

Yu, N. (2008), « Metaphor from Body and Culture », in: Gibbs, R. (ed.) *Cambridge Handbook of Metaphor and Thought*. New York: Cambridge University Press, pp. 247-261.

Note sur une expérience d'enseignement du berbère dans un lycée français (Académie de Lyon, 2007-2010)

Malika Assam¹

Between 2007 and 2010, for the first time, Berber courses were proposed by the ministry of « Education nationale » in order to prepare students for the optional baccalaurate examination. This experience followed the political debate about the french ratification of the European Charter of Regional or Minority languages. By sparking the emergence of a new concept, that of « non-territorial languages » of France, the debate brought a new cultural policy.

Can we therefore interpret these official Berber language courses as the achievement of Berber's new status as a « Language of France » ?

Assuredly, the cultural associations' request were fulfilled thanks to the French authorities' new policy. However, the conditions in which the classes were held lead us to believe that the new openness remained largely symbolic.

Il s'agit ici de revenir sur une expérience d'enseignement du berbère dans un contexte particulier. Alors que les cours de langue berbère en France ont été pris en charge par les milieux associatifs essentiellement (Chaker, 1997a²), il est question d'analyser un enseignement organisé dans et par l'Education nationale française afin de répondre à un objectif précis : préparer des élèves de classe de Terminale à l'épreuve facultative de berbère du baccalauréat.

Depuis les années 1950, les candidats à cet examen pouvaient présenter une épreuve facultative orale de berbère. Toutefois, cette dernière n'avait pu être organisée que dans un nombre très restreint d'académies (académies parisiennes, et

¹ Enseignante titulaire d'histoire-géographie de l'Education nationale française (Lyon). Elle a soutenu une thèse d'anthropologie sociale sur la Kabylie à l'INALCO (septembre 2014), sous la direction de S. Chaker & D. Abrous.

² Les élèves ne bénéficient dans les lycées d'aucune préparation systématique à l'épreuve. Ce sont, hors des établissements, les associations culturelles berbères (surtout à Paris) et, dans quelques rares lycées, des enseignants volontaires, bénévoles, en marge des horaires officiels, qui assurent un embryon de préparation.

Pour des éléments d'analyse des expériences d'enseignement menées dans ce cadre et répondant à des objectifs plus larges que la préparation au bac, voir M. Lounaouci et K. Naït-Zerrad (1997).

Aix-Marseille à partir de 1985). En 1995, l'Éducation nationale décide de faire passer toutes les épreuves facultatives de langue à l'écrit (27 langues, dont la langue berbère, non enseignées mais qui pouvaient être présentées dans le cadre de ces épreuves). Ce passage à l'écrit a permis de répondre à un certain nombre de difficultés : tous les candidats, quelle que soit leur académie, pouvaient prétendre à passer une épreuve désormais normalisée. Se posait toutefois le problème de la prise en charge de l'apprentissage du berbère, dont la pratique, lorsqu'elle existait, était surtout orale.

Or, à la fin des années 1990, le débat sur la Charte européenne des langues minoritaires et régionales avait modifié la perception de la situation linguistique de la France et initié une nouvelle politique culturelle valorisant d'autres langues que la langue officielle. Cela pouvait permettre d'envisager enfin une prise en charge institutionnelle de l'enseignement du berbère, prise en charge jusqu'alors extrêmement modeste et cantonnée à un niveau scientifique (Chaker, 2004 : 25).

Cette réflexion a donc pour but de s'interroger sur le sens et la portée réelle de cette expérience d'enseignement du berbère dans un lycée français. Peut-on y voir la concrétisation du nouveau statut du berbère reconnu comme une des « langues de France » ?

Pour répondre, on reviendra plus précisément sur les conditions qui ont permis la mise en place de cet enseignement : nouvelles approches des langues parlées en France développées par l'État, mais aussi initiatives nationales et locales des associations qui ont tenté de mettre à profit cette ouverture. Malgré les petites avancées et l'enthousiasme qu'a pu susciter cette expérience, on ne peut cependant ignorer son échec que l'on tentera d'expliquer en revenant sur les conditions et les difficultés de mise en œuvre de ces cours de préparation que j'ai assurés.

I. La mise en place d'un enseignement officiel de berbère résultat du nouveau statut de la langue berbère et du militantisme associatif

Un nouveau contexte : le berbère, « langue de France non-territoriale »

La charte européenne pour les langues régionales et minoritaires du Conseil de l'Europe a été adoptée dès le 2 octobre 1992 à Strasbourg puis a été soumise à la ratification des États membres. A la fin de l'année 1997, le gouvernement français engageait un processus dont le but était d'aboutir à la ratification de cette charte et qui a donné lieu à un débat politique entre juin 1998 et mai 1999. Dans ce cadre, des expertises remises au Premier ministre ont permis une approche tout à fait nouvelle³. L'expertise juridique de Guy Carcassonne (1998) a montré que la charte n'était pas incompatible avec la Constitution et que son objectif était de protéger

³Pour un récapitulatif de ce processus qui a finalement abouti à la saisine du Conseil Constitutionnel, voir Chaker, 2003b).

des langues en tant que patrimoine culturel *indivis* de la France. L'expertise sociolinguistique confiée à Bernard Cerquiglini (1999) a permis, elle, de proposer une liste de 75 langues susceptibles d'être bénéficiaires de la Charte. Ainsi, bien que n'ayant finalement pas été ratifiée (du fait de sa censure par le Conseil constitutionnel en mai 1999), le débat autour de cette charte a permis de faire émerger le concept de « langues non territoriales » et a fait du berbère une des « langues de France »⁴. Il répond en effet à certains critères :

- C'est une langue parlée et transmise par un nombre important de citoyens français depuis plusieurs générations (et donc différente des langues de migrants). Elle est la langue première d'au moins un million et demi de personnes, citoyens français dans leur grande majorité (Chaker, 2004 : 25-27). Son implantation est ancienne, les régions berbérophones ayant longtemps fourni l'écrasante majorité des immigrés maghrébins, dès le début du XX^e s. pour la Kabylie et après 1945 pour les régions du Maroc (Chaker, 2008 : 50).
- C'est une langue qui n'avait alors pas de statut officiel dans d'autres Etats⁵ (le rapport Cerquiglini insiste sur le fait que le berbère est menacé ; 1999 : 3) et qui pouvait bénéficier d'une protection, objectif premier de la Charte.

Par ailleurs, la non ratification de la charte n'a pas empêché ce que Bernard Cerquiglini a appelé une « mini révolution culturelle » avec la mise en place par l'Etat d'une nouvelle politique culturelle en lien avec la diversité du patrimoine linguistique français et symbolisée par la transformation de la « délégation générale à la Langue française » en « délégation générale à la Langue française et aux langues de France » (Cerquiglini, 2004 : 6).

Dès le départ cependant, on souligne le peu d'effets de cette « révolution » en ce qui concerne le domaine de l'enseignement, malgré des prises de position multiples au sein du monde politique : « il est immédiatement apparu que le ministère [de l'Education nationale] n'envisageait pas de traiter le berbère dans la perspective d'une intégration normalisée mais tout au plus comme une expérience marginale et exploratoire » (Chaker, 2004 : 29). La nouvelle situation du berbère aboutira ainsi essentiellement à une note de service parue dans le Bulletin Officiel de l'Education nationale en mai 2002 : ce texte indique que « le ministre a souhaité prendre des initiatives en faveur de cette langue et demande, comme nous avons vu le faire pour l'arabe, que les candidats bénéficient d'une préparation spécifique » et confie la mise en œuvre de cette préparation aux recteurs d'académie. C'est cette note qui a permis la mise en place d'une première expérience officielle dans un lycée de

⁴A l'instar d'autres langues d'origine étrangère comme l'arabe dialectal, le yiddish, le romani chib et l'arménien occidental.

⁵ Le statut juridique de la langue berbère a depuis profondément évolué, au moins dans les textes, aussi bien en Algérie qu'au Maroc : le « Tamazight » est devenu langue nationale en Algérie depuis le 10 avril 2002 ; au Maroc, l'« amazighe » a le statut de langue officielle dans la nouvelle constitution promulguée le 1^{er} juillet 2011 (Chaker, 2013 : 36).

l'Académie de Lyon, suite toutefois à la pression d'associations militant pour la langue et la culture berbères⁶.

Une double pression sur l'Education nationale

La mise en place de cours dans l'Académie de Lyon résulte d'une double action. D'abord, celle de l'INALCO qui, dans le cadre d'une convention avec la Direction des Enseignements Scolaires (DESCO), prépare chaque année les sujets et assure la correction des copies. L'INALCO a notamment œuvré pour obtenir une épreuve du bac écrite et diversifiée, et a appuyé l'idée de cours dans le secondaire. Ensuite, il y a eu l'action des associations culturelles berbères qui sont intervenues au niveau local auprès de l'Inspection académique. Toutefois, cette démarche est restée vaine, tant qu'elle ne s'inscrivait pas dans une directive de la hiérarchie interne à l'Education nationale.

La note interne de 2002 semble avoir été diffusée au sein de l'Education nationale suite à une intervention de la Coordination des Berbères de France à l'échelle nationale. Dans les académies répondant à certaines conditions (nombre d'inscrits habituels et demande existante ; existence de compétences sur le terrain⁷), des cours de préparation à l'épreuve du Baccalauréat pouvaient être organisés. Ensuite, une convention signée le 14 février 2006 entre l'Education nationale et l'INALCO a permis la mise en place concrète de classes de préparation à l'épreuve de berbère dans les lycées. L'impact de cet accord est toutefois demeuré limité car aucun moyen financier particulier n'a été dégagé. L'initiative est donc restée tributaire de la bonne volonté des rectorats et des chefs d'établissements. A Lyon, la mise en œuvre de cours a pu être finalisée par l'Inspection académique fin 2006-début 2007, avec l'appui de l'INALCO et des associations, notamment pour le choix de l'enseignant (appel à candidature, désignation définitive).

II. L'organisation des cours

Une organisation de l'enseignement décidée localement

La mise en place concrète des « cours de berbère » a été décidée par l'enseignant et le proviseur du Lycée Ampère. Cet établissement, choisi pour accueillir les cours, se situe au centre de Lyon (ce qui facilitait, pour le plus grand nombre, l'accès à cet enseignement), et est notamment connu pour la diversité de ses enseignements en

⁶ Une comparaison avec l'arabe maghrébin souligne le poids de la mobilisation associative : Dominique Caubet remarque que des associations ont activement milité en la faveur du berbère ce qui n'est pas le cas de l'arabe maghrébin dont l'option au baccalauréat a été supprimée dès 1999 (Caubet, 2004).

⁷ La note de 2002 précise aux recteurs : « vous pourrez avoir recours à des enseignants, professeurs certifiés ou agrégés, maîtres auxiliaires, ayant des compétences en berbère (...) ou à des personnels vacataires berbérophones, délégués par des associations ».

langue (en plus des langues communément enseignées, l'arabe, l'hébreu, le japonais...).

Des séances de préparation à l'épreuve de berbère ont été proposées dès la rentrée 2007, tous les mercredis (seul moment disponible dans l'emploi du temps de la majorité des élèves) de 14h à 15h30. Elles se sont étalées entre le mois d'octobre et le début du mois de mars, c'est-à-dire après un temps de diffusion de l'information, qui a débuté à la rentrée, et jusqu'au mois de l'épreuve.

De même, la communication à l'égard des élèves et de leur famille s'est décidée au niveau du Lycée Ampère. Elle a emprunté un double réseau : une communication interne, par mail, entre les lycées de l'Académie ; une communication à l'extérieur de ce cadre, là encore grâce à la mobilisation associative (Awal-Grand Lyon), par des interventions à la radio locale lors d'émissions spécialisées (Radio Pluriel) ou par la diffusion de mails.

Un public hétérogène, une audience très variable

En 2007-2008, environ treize élèves ont passé l'épreuve dans le centre d'examen de Lyon⁸. Cette année-là, onze élèves s'étaient présentés lors de la première séance (séance d'inscription à la préparation). Ils envisageaient de suivre les cours proposés avec une motivation essentielle : préparer l'épreuve du bac et obtenir des points supplémentaires. Une seule élève (francophone) ne souhaitait pas passer le bac mais était poussée par la curiosité, après avoir eu la « surprise » de voir l'annonce de cours de berbère à la rentrée dans son établissement (elle me confia qu'elle avait découvert le monde berbère cet été-là, à travers la musique).

La très grande majorité des élèves a préparé la variante kabyle (une seule à demander à être préparée à l'épreuve en *tacelhit*). Les élèves se sont révélés plutôt assidus, mais il leur était impossible de suivre toutes les séances : une élève n'a pas terminé l'année de préparation car elle a fini par travailler le mercredi ; les autres ont pu être retenus par des bacs blancs organisés dans leur lycée sur la même plage horaire, ou par le travail intensif que demande déjà en soi l'année du Bac. Enfin notons que deux autres élèves (maîtrisant par ailleurs l'arabe dialectal), intéressées par l'apprentissage du berbère, n'ont finalement pas poursuivi la préparation : le niveau était trop élevé pour des non-locuteurs.

Malgré tout, cette première année d'enseignement s'achevait sur un sentiment positif : la demande d'enseignement du berbère s'était concrétisée par des cours officiels, dans le cadre d'un établissement scolaire, et ce premier pas était envisagé par le chef d'établissement comme le début d'une expérimentation à laquelle il fallait laisser sa chance.

⁸ Lycée Saint-Exupéry. Ayant surveillé une épreuve de langue facultative, j'ai pu comptabiliser le nombre d'élèves composant dans la salle où se déroulait l'épreuve de berbère.

En 2008-2009, seuls quatre élèves se sont inscrits à la préparation (deux pour le kabyle, deux pour le rifain). Deux autres élèves se sont présentées à la séance d'inscription, mais elles s'attendaient à la préparation d'une épreuve orale. Elles ont finalement refusé de préparer une épreuve écrite. Le bilan est apparu, cette-fois-ci, plutôt négatif : une seule élève a été réellement assidue ; une autre a suivi les cours sérieusement mais était gênée par l'éloignement du lycée accueillant la formation⁹.

Pour chacune de ces années, les élèves se sont déclarés plutôt satisfaits, grâce aux notes obtenues à l'épreuve (entre 13 et 17/20). Toutefois, le nouveau proviseur du lycée, face au manque d'audience, fixa pour l'année suivante un seuil à 6/7 élèves pour maintenir le cours.

En 2009-2010, pour la troisième année, seules deux élèves de terminale se sont présentées. Deux autres élèves souhaitaient suivre les cours mais il s'agissait d'élèves de seconde (ce qui en soi révèle à la fois une mauvaise transmission de l'information et une demande plus large) : leur inscription a donc été refusée. Les cours ont ainsi été annulés, ce qui a mis fin à l'expérience¹⁰.

Face à l'hétérogénéité, quel enseignement ?

Il a fallu faire face à l'absence de formation et de méthode d'apprentissage pour cet enseignement très spécifique qui devait répondre aux exigences d'une épreuve type Bac. Cette épreuve est réalisée à partir d'un texte berbère en notation latine de 15 à 20 lignes, extrait d'une œuvre littéraire contemporaine ou traditionnelle. Elle comporte une question de compréhension (traduction de 10 à 15 lignes vers le français, accompagnée éventuellement de questions ponctuelles sur le texte) ainsi qu'une question de compétence linguistique (sous la forme de 3 ou 4 questions liées au texte et destinées à vérifier l'expression écrite en berbère). A partir d'une pratique d'enseignement dans le cadre associatif et des documents disponibles¹¹, il a aussi fallu répondre à l'extrême hétérogénéité des élèves, à leur demande et leurs contraintes : depuis les locuteurs confirmés jusqu'aux non locuteurs, en passant par ceux qui maîtrisaient quelques éléments de la langue orale ; des demandes pour les trois variantes proposées ; l'impossibilité de prévoir une progression rigide du fait de la présence aléatoire des élèves.

⁹ Cette élève résidait à Villefranche sur-Saône (30 km de Lyon), et avait cours le mercredi matin. Elle ne pouvait assister aux cours que si son père était disponible pour faire l'aller-retour en voiture le mercredi après-midi. Nous avons fini par échanger devoirs et corrections par courrier.

¹⁰ D'après les chiffres généraux, il y a eu 1350 candidats en 1995, 2250 en 2004. Les chiffres ont fini par se tasser autour de 1800 et ils ont montré après 2000 une légère désaffection des Kabyles et une montée en puissance des berbérophones d'origine marocaine (Chaker, 2008 : 54-55).

¹¹ Pour la notation : « Information sur les épreuves de Berbère au Baccalauréat », note élaborée par le CRB INALCO ; Chaker, 1997b. Pour les éléments de grammaire : Naït-Zerrad (1994, 2001). Pour les textes d'étude : Chaker, 2006 ; Site Internet du CRB (qui propose des pages spéciales « Berbère au Bac ») ; deux méthodes publiées : Chaker, 1987 ; El Mountassir, 1999.

J'ai d'abord réfléchi à une progression adaptée à la diversité des dialectes mais à une notation usuelle standardisée : pour tous les élèves, une première phase d'apprentissage commune a porté sur la maîtrise de l'alphabet et de la notation mise en œuvre. Cela a été facilité par l'adoption d'un « système de notation usuelle à base latine, cohérent et praticable par tous » par l'INALCO¹². Une séance entière a été consacrée à la présentation de l'alphabet, à la prononciation, à travers un tableau donnant simultanément pour chaque lettre des exemples en kabyle / chleuh / rifain (selon le public présent). Puis, des textes simples inspirés de la méthode de *tacelhit* d'Abdallah El Mountassir, ont permis de travailler la transcription du berbère à travers des situations de communication basiques (saluer, se présenter, demander son chemin...). Une même situation était présentée dans différents dialectes du berbère ce qui a permis de travailler avec tous les élèves chacun choisissant la version qui lui convenait.

Ces premiers textes ont permis également d'apprendre aux candidats les éléments de grammaire et de conjugaisons essentielles (ou de leur en faire prendre conscience, pour ceux qui avaient une maîtrise orale de la langue). Le nom (genre, nombre et état d'annexion), les prépositions et le verbe (et ses aspects) ont été étudiés de manière « accélérée » (4 séances) afin d'aborder l'objectif principal : travailler dans l'optique de l'épreuve du baccalauréat.

On a donc enchaîné rapidement avec un travail sur les textes des anciennes épreuves du baccalauréat disponibles grâce à la publication des annales. Il a cependant été, là aussi, nécessaire de penser les outils pédagogiques. Cette fois, les élèves ont été séparés en fonction de leur maîtrise de la langue et par dialecte. Concrètement en classe, la nécessité absolue d'une pédagogie différenciée m'a amenée à créer des groupes et à prévoir des travaux en autonomie pour certains pendant que je menais un travail en interaction avec d'autres.

Pour les locuteurs, les annales du Bac se sont révélés être un outil très précieux qui les a confrontés concrètement aux exigences du Bac. Les premiers textes ont été didactisés. Ces documents correspondant à une épreuve de deux heures ont été raccourcis pour pouvoir mettre les élèves en situation dans une séance d'une heure trente (lecture et compréhension du texte, rédaction de réponses aux différents types de questions de l'épreuve (compréhension / expression écrite) et proposer ensuite une correction. D'autre part, ces textes devaient permettre de travailler la syntaxe afin que les locuteurs apprennent le découpage de la langue écrite. Grâce à l'analyse morpho-syntaxique, il fallait les amener à séparer correctement les mots, maîtriser l'usage des tirets entre le nom, le verbe ou la préposition et leurs affixes mobiles..., repérer les phénomènes d'assimilation phonétique qui masquent la

¹²Cf. Chaker, 1997b.

Notons cependant que le choix d'une « notation d'inspiration phonologique », qui ne rend compte que des différences phoniques distinctives (c'est-à-dire, pouvant distinguer des mots ou des énoncés) mais qui ne tient pas compte des variations régionales ou des variations contextuelles, a pu parfois déstabiliser certains élèves voire générer des tensions.

structure réelle de la phrase pour la rétablir à l'écrit (par exemple, $d + t$). Puis, au fur et à mesure des progrès des élèves, de véritables épreuves blanches, ont pu être proposées avec un travail davantage axé sur le lexique et les éléments civilisationnels.

Pour les non locuteurs, on a poursuivi avec les méthodes d'apprentissage de la langue berbère : pour le chleuh, la méthode *Ra n Sawal Tacelhit* ; pour le kabyle, la méthode *Tizi Wwuccen* mais aussi la mise à profit d'années d'enseignement dans le cadre associatif. Le bilan de cette expérience reste difficile à faire : pour les deux cas, l'apprentissage ne s'est pas poursuivi. La seule élève demandeuse d'une préparation en *tachelhit* a dû interrompre sa préparation, la seule élève non locutrice intéressée par le kabyle n'a pas été assidue. Quoi qu'il en soit, le temps trop court de l'« année » de préparation (en réalité six mois) n'aurait pas permis d'aboutir à un véritable apprentissage de la langue, encore moins à une maîtrise de la langue correspondant aux exigences du bac (quelques mots, quelques repères culturels seulement ont pu être transmis).

III. Quel bilan ?

Des difficultés diverses insurmontables

Pour les trois années scolaires qu'a duré l'expérience, on peut remarquer des difficultés à plusieurs niveaux.

La place des cours qui s'inscrivent en plus dans des emplois du temps plus ou moins chargés, et ce, après la rentrée, constitue un premier obstacle. Bien que le choix du mercredi après-midi paraisse le plus judicieux, cette plage horaire reste un moment où certains élèves ont cours¹³, ou que d'autres consacrent à une activité sportive, à un emploi, ou simplement à des révisions. Il s'agit également d'un horaire réservé aux activités Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) ou aux entraînements au baccalauréat dans certains établissements.

On peut également s'interroger sur des problèmes de communication de l'information. Elle semble tant bien que mal avoir été diffusée : en effet, des élèves d'établissements très divers se sont présentés sur les trois années (un peu moins d'une dizaine au total, à la fois des établissements de centre-ville, de banlieue ou extérieurs)¹⁴. Toutefois, l'annonce des cours est probablement noyée dans la masse des informations destinées aux élèves en début d'année. En outre, la communication interne aux établissements peut être source de difficultés : le chef d'établissement constitue parfois une véritable barrière, en décidant si

¹³ J'ai ainsi croisé une candidate le jour de l'épreuve qui m'a affirmé ne pas avoir pu suivre les cours car son établissement prévoyait des cours le mercredi après-midi.

¹⁴ Lycée Ampère, Lycée du Parc, Lycée Récamier de Lyon ; Lycée Doisneau de Vaulx-en-Velin ; Lycée Camus de Rillieux ; Lycée Condorcet de Saint Priest ; Lycée Claude Bernard de Villefranche-sur-Saône.

l'information sera retransmise aux élèves ou non, en fonction d'une utilité supposée pour les élèves ou d'un public que l'on croit susceptible d'être touché, ou en fonction de représentations diverses¹⁵. Enfin, les modalités de cette communication peuvent également être très diverses : affichage écrit plus ou moins visible ; transmission orale, en cours, par l'intermédiaire des professeurs principaux.

Il faut aussi avoir conscience d'autres contraintes non liées à l'Education nationale. Les élèves inscrits à l'épreuve du bac peuvent être largement dispersés dans l'académie et éprouver des difficultés à se rendre dans le lycée qui accueille la préparation. Ici, contrairement à la région parisienne, dès que l'on sort de Lyon ou de sa proche banlieue, il faut disposer d'une voiture ou payer un trajet en train ou en bus.

Une inadéquation entre « l'offre d'enseignement » et « la demande du public »

Au-delà de ces contraintes extérieures, il faut, semble-t-il, se poser la question de la demande réelle. Certes, on peut estimer dans les années 2000 que plus d'un million de Kabyles et au moins 500 000 berbérophones du Maroc vivent en France. Pour autant, quel est l'intérêt réel du berbère pour les lycéens issus de ces populations ? Pour la plupart, la motivation ne peut être que ponctuelle (obtenir des points supplémentaires au baccalauréat) ou militante. Chaker souligne en effet que la demande qui concerne le berbère est très nettement supérieure à celle qui concerne les autres langues facultatives. Le cas du berbère est ainsi comparable à celui des langues régionales de France comme le breton ou l'occitan et peut être interprété comme l'indice d'un attachement fort voire militant à cette langue, d'autant plus qu'en parallèle la pratique et la transmission du berbère (en particulier du kabyle) régressent (Chaker, 2008 : 55).

Le public susceptible d'être formé correctement par cette préparation, telle qu'elle a été proposée, semble limité par la nature même des cours : il s'agit bien d'« une préparation à l'épreuve facultative de berbère » du baccalauréat et non de « cours de berbère ». De fait, des élèves non locuteurs (quelle que soit leur origine) même extrêmement motivés, ne peuvent apprendre une nouvelle langue en quelques mois de préparation. Certains des élèves, dont la culture d'origine / familiale est berbère, appréhendent par ailleurs une épreuve écrite alors que leur connaissance de la langue est surtout orale.

En outre, dans le cadre de la préparation d'une épreuve facultative du baccalauréat, le berbère se retrouve en concurrence avec d'autres options facultatives (théâtre, arts plastiques, EPS...). Or l'un des facteurs prépondérants dans le choix de ces options est le calcul de points pour le bac. On pourrait parler de « concurrence

¹⁵ Ainsi un chef d'établissement a d'abord rejeté l'idée de diffuser l'information auprès des élèves de terminale, ces derniers devant se consacrer aux cours « importants » qui leur permettraient d'avoir le bac...

inégal » car pour les plus courantes des options, il existe de véritables cours, organisés dès le niveau de la seconde au sein des établissements fréquentés par les élèves.

En somme, cette expérience révèle qu'une préparation à l'épreuve de berbère au baccalauréat, accessible uniquement à partir de la terminale, alors que le passage à l'écrit a aligné le niveau d'exigence à celui des langues obligatoires, est inadaptée. Face au succès des épreuves écrites à partir de 1995, Salem Chaker, directeur du CRB en charge de l'épreuve de berbère préconisait la mise en place de « cours de deux à trois heures hebdomadaires à partir de la classe de seconde » et « un effort de l'Education nationale (...) pour l'élaboration rapide et la mise à disposition des élèves de quelques manuels de base et instruments pédagogiques » comme un manuel d'initiation à l'écriture usuelle du berbère, un manuel de base de grammaire berbère, un manuel introductif à l'histoire, à la société et à la culture berbères. L'expérience concrètement réalisée s'est appuyée sur des moyens beaucoup plus limités. Elle peut dès lors être considérée comme biaisée dès l'origine, ce qui confirme l'idée d'une ouverture toute symbolique des autorités françaises à la langue berbère.

Références bibliographiques

Caubet D. (2004), « About the transmission of Maghrebi Arabic in France », In *Language and (Im)migration in France, Latin America, and the United States : Sociolinguistics Perspectives*, Rep. N.P. University of Texas.

Cerquiglini B. (2004), « Bien dans nos langues », *Hommes et migrations*, n°1252, p. 6-9.

Chaker S. (1997a), « La langue berbère en France. Situation actuelle et perspectives de développement », in Tilmatine M. (dir.) (1997), *Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : langue maternelle ou langue d'Etat ?*, Paris, INALCO.

Chaker S. (1997b), « Proposition pour la notation usuelle à base latine du berbère », Synthèse des travaux et conclusions de l'Atelier : *Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère*, des 24-25 juin 1996, *Etudes et documents berbères*, 14, p. 239-253

Chaker S. (1998), « Le berbère, langue de France ? La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXXVII, pp. 85-94.

Chaker S. (2003), « Le berbère », in Cerquiglini B. (dir.) (2003), *Les langues de France*, Paris, Puf, p. 215-227.

Chaker S. (2003b), « Quelques observations sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Un exercice pratique de glottopolitique », in Lentin J. et Lonnet A. eds. (2003), *Mélanges David Cohen...*, Paris, Maisonneuve & Larose,

p. 149-158.

Chaker S. (2004), « L'enseignement du berbère en France : une ouverture incertaine », *Hommes & Migrations* (dossier « Langues de France »), n°1252, p.25-33.

Chaker S. (2008), « Que sait-on de la pratique et de la transmission du berbère en France ? », in *Plurilinguisme et migrations*, (= "Etats-Généraux du multilinguisme", Paris, DGLFLF, 28 septembre 2008), Paris, Didier, p. 49-56.

Chaker S. (2009), « L'enseignement du berbère en France : entre réalités sociolinguistiques et réalisme politique », in Sauzet P. et Pic F. dir. (2009), *Politique linguistique et enseignement des langues de France*, Actes du Colloque de l'AULF, Toulouse : 26-27 mai 2005, Paris, L'Harmattan, p. 189-207.

Chaker S.(2013), « L'officialisation de tamazight (Maroc/Algérie) : quelques réflexions et interrogations sur une dynamique aux incidences potentielles considérables », *Asinag*, n° 8, p. 35-50.

Lounaouci M. et Naït-Zerrad K. (1997), « L'enseignement du berbère en France », in Tilmatine M. (dir.) (1997), *Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : langue maternelle ou langue d'Etat ?*, Paris, INALCO.

Outils et méthodes de langues

Chaker S. (1987), *Tizi Wwuccen : Méthode audio-visuelle de langue berbère (Kabyle)*, Aix-en-Provence, Edisud/La Calade.

Chaker S. (dir.) (2006), *Annales des épreuves de berbère au Baccalauréat, 1995-2005*, Paris, L'Harmattan, (édition revue et augmentée par Naït-Zerrad K. (2011)).

El Mountassir A. (1999), *Initiation au tachelhit, langue berbère du sud du Maroc : Ra n Sawal tacelhit*, Paris, L'Asiathèque Langues du monde

Naït-Zerrad K. (1994), *Manuel de conjugaison kabyle*, Paris, L'Harmattan.

Naït-Zerrad K. (2001), *Grammaire moderne du kabyle*, Paris, Karthala.

Webographie

Carcassonne G. (1998), « Etude sur la compatibilité entre la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la Constitution : rapport au Premier ministre », <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/984001697.pdf>, mai 2015.

Cerquiglini B.,(1999),« Les Langues de France : rapport au ministre de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie et à la ministre de la Culture et de la communication », <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994000719.pdf>, mai 2015.

B.O.E.N. Note de service, n°2002-59, www.education.gouv.fr/bo/2002/13/ensel.htm, mai 2015.

Site du Centre de Recherche Berbère, INALCO, Le berbère au bac : www.centrederechercheberbere.fr/le-berbere-au-bac.html, mai 2015.

« Information sur les épreuves de berbère au Baccalauréat » : www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/bac/bac_info.pdf, mai 2015.

Résumés de thèses

Larbi Moumouch (2016), *Syntaxe de la subordonnée temporelle en amazighe marocain. Approche fonctionnelle*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Vol 1. XII + 459 p., vol. 2. 65 p.

Mots clés : Syntaxe – subordination – typologie – amazighe – aspect – temps – mode – fonctionnalisme.

La présente recherche porte sur la syntaxe de la subordonnée temporelle (expansion prédicatoire indirecte) en amazighe marocain. Elle vise à décrire et comparer son fonctionnement syntaxique et à proposer, sur la base de critères pertinents, une typologie générale qui regroupe les structures différentes et hétérogènes qu'elle manifeste dans les variétés dialectales amazighes (tachelhit, tamazigt et tarifit). Elle s'inscrit dans le cadre de la grammaire fonctionnelle (école de Martinet) et dans la lignée des études fonctionnelles et comparatives amazighes, sans pour autant s'y limiter exclusivement.

La description de la syntaxe des subordonnées temporelles est sous-tendue par l'hypothèse particulière suivante : l'hétérogénéité des formes (subordonnants) et des structures peut être ramenée et réordonnée en une typologie générale fondée sur des propriétés syntaxiques et sémantiques (axiologiques) communes. Nous supposons également que l'assignation des valeurs aspectuelles, modales et temporelles est tributaire du sémantisme du subordonnant et des éléments contextuels qui s'y combinent.

Le travail est réparti en trois parties : inventaire des subordonnants circonstanciels et temporels, syntaxe de la subordonnée et axiologie (expression de l'aspect, du mode et du temps).

Après un déblayage du terrain sous forme d'un inventaire des subordonnants dits circonstanciels de l'amazighe, nous avons effectué celui des subordonnants temporels, ainsi qu'une analyse des procédés de leur formation synthématique. Les critères de classement de nos prédécesseurs, notamment Bentolila (1981) sont mis en application et soumis à l'analyse critique. Dans un second temps, l'analyse fondée sur des critères syntaxiques plus pertinents a abouti à l'élaboration d'une typologie tripartite des subordonnées temporelles en amazighe.

Cette analyse a mis en lumière l'importance de l'ordre séquentiel (position de l'expansion prédicatoire), la régularité du fonctionnement des modalités négative et interrogative, le statut catégoriel du subordonnant et les fonctions des expansions qu'il régit. Elle a également permis de vérifier le degré de divergence des variétés amazighes étudiées relativement à l'attraction, la position et l'ordre des satellites verbaux.

Lors de la description des structures aspectuelle, modale et temporelle qu'actualisent les variétés amazighes dans l'expansion prédicatoire indirecte, l'analyse comparative met l'accent sur le rôle fondamental du sémantisme des subordonnants, des éléments grammaticaux et lexicaux du contexte dans la configuration de l'expression modale, aspectuelle et temporelle. Si les variétés amazighes étudiées partagent ce procédé analytique, elles ont aussi réussi à forger des signifiants nouveaux (ultérieur, ultérieur proche) et à innover au niveau de leur système aspectuel et temporel.

- Les figures et les images sont appelées dans le texte et numérotées par l'ordre d'appel en chiffres arabes. La légende sera donnée en dessous des figures.

Références bibliographiques et webographiques

- Les références bibliographiques ne sont pas citées en entier dans le corps du texte, ni dans les notes. Sont seulement indiqués, dans le corps du texte et entre parenthèses, le nom de/des auteurs suivi de la date de publication du texte auquel on se réfère et, le cas échéant, le(s) numéro(s) de la/des page(s) citée(s). Si les auteurs sont plus de deux, indiquer le nom du premier auteur, suivi de « et al. ».

Ex. : (Geertz, 2003) ; (Pommereau et Xavier, 1996) ; (Bertrand et *al.*, 1986) ; (Bouzidi, 2002 : 20).

Dans le cas de plusieurs publications d'un auteur parues la même année, les distinguer à l'aide de lettres de l'alphabet en suivant l'ordre alphabétique (1997a, 1997b, etc.).

Ex. : (Khair-Eddine, 2006a) ; (Khair-Eddine, 2006b).

Lorsque plusieurs éditions d'une même référence sont utilisées, on signalera la première édition entre crochets à la fin de la référence dans la liste bibliographique.

- Les références bibliographiques complètes, classées par ordre alphabétique des auteurs, sont fournies à la fin de l'article (sans saut de page).

✓ Les titres des ouvrages sont présentés en italique.

Les références aux **ouvrages** comportent dans l'ordre : le nom de l'auteur et l'initiale de son prénom, l'année de parution entre parenthèses, suivie, s'il s'agit de l'éditeur, de la mention (éd.), le titre, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur.

Toutes ces indications seront séparées par des virgules.

Ex. : Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain, forme et sens*, Paris, SELAF.

✓ Les titres d'articles de revue, de chapitres d'ouvrages, etc. se placent entre guillemets.

Les références aux **articles de revue** comportent (dans l'ordre) : le nom et l'initiale du prénom de l'auteur, l'année d'édition, le titre de l'article entre guillemets, le titre de la revue en italique, le volume, le numéro et la pagination.

Toutes ces indications seront séparées par des virgules.

Ex. : Peyrières, C. (2005), « La recette de notre caractère », *Science & Vie Junior*, n° 195, p. 48-51.

✓ Les références aux **articles de presse** comportent seulement le titre entre guillemets, le nom du journal en italique, lieu d'édition, la date et le numéro de page.

Ex. : « Les premiers pas du supermarché virtuel », *l'Economiste*, Casablanca, 26 octobre 2007, p. 17.

✓ Les références aux **chapitres d'ouvrages collectifs** indiquent le nom et le prénom de l'auteur, le titre du chapitre, la référence à l'ouvrage entre crochets : [...].

✓ Les références aux **actes de colloques** ou **de séminaires** doivent comporter le nom et la date du colloque ou du séminaire.

Ex.: Boukous, A. (1989), « Les études de dialectologie berbère au Maroc », in *Langue et société au Maghreb. Bilan et perspectives*, Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat en octobre et décembre 1986, p. 119-134.

✓ Les références **aux thèses** : elles sont similaires aux références aux ouvrages, on ajoute l'indication qu'il s'agit d'une thèse, en précisant le régime (Doctorat d'Etat, Doctorat de 3^{ème} cycle...) et l'université.

Ex. : Hebbaz, B. (1979), *L'aspect en berbère tachelhiyt (Maroc)*, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université René Descartes, Paris V.

• Les références **webographiques** : il est nécessaire de mentionner l'URL (Uniform Resource Locator) et la date de la dernière consultation de la page web.

Ex. : http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_construite, octobre 2007.

Notes, citations et abréviations

• Dans le cas où des notes sont fournies, celles-ci sont en bas de page et non en fin d'article. Il faut adopter une numérotation suivie.

• Citations : les citations de moins de cinq lignes sont présentées entre guillemets « ... » dans le corps du texte. Pour les citations à l'intérieur des citations, utiliser des guillemets droits « ... "..." ... ». Les citations de plus de quatre lignes sont présentées sans guillemets, après une tabulation et avec un interligne simple.

• Toute modification d'une citation (omission, remplacement de mots ou de lettres, etc.) est signalée par des crochets [...].

Sous-titres : le texte peut être subdivisé par l'utilisation de sous-titres en caractères gras.

Italique : éviter de souligner les mots, utiliser plutôt des caractères en italique.

• Si l'auteur emploie des abréviations pour se référer à certains titres qui reviennent souvent dans l'article, il devra les expliciter dès leur premier usage.

Ex. : Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM).



REVUE ⵝⵉⵎⴰⵎⴰⵏ Asinag
Bulletin d'abonnement

Périodicité : 2 numéros par an

Bulletin à retourner à :

Institut Royal de la Culture Amazighe

Avenue Allal El fassi, Madinat al Irfane, Hay Riad. B.P. 2055 Rabat

Tél : (00212) 537 27 84 00 – Fax : (00212) 537 27-84-36

e-mail : abonnement@ircam.ma

Titre	*Maroc Prix /an	*Etranger Prix /an	Quantité	Total
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - Asinag	100 Dh	30 €		

*Les frais d'expédition sont inclus dans ces tarifs (Maroc et étranger)

Nom, prénom :

Etablissement :

Adresse :

Pays :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Je désire souscrire un abonnement à la Revue ⵝⵉⵎⴰⵎⴰⵏ Asinag de :

1 an

2 ans

Mode de paiement :

Chèque bancaire à l'ordre de

Virement bancaire

Préciser les noms et adresse de l'abonné.

Banque.....N° de compte :

Date :

Signature



مجلة أسيناك-٥٤١٥٠٠

قسمة الاشتراك

تصدر هذه المجلة بمعدل عددين في السنة

ترسل قسمة الاشتراك بالبريد العادي الى العنوان التالي :

المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية

شارع علال الفاسي، مدينة العرفان، حي الرياض ص.ب. 2055 الرباط

الهاتف: 00 27 84 537 (00212) الفاكس: 36-84-27-537 (00212)

البريد الإلكتروني : abonnement@ircam.ma

العنوان	*المغرب الثلث / سنة	*باقي الدول الثلث / سنة	الكمية	المجموع
أسيناك - □□□□□□	100 Dh	30 €		

* بما فيه مصاريف الإرسال (المغرب وباقي الدول)

الاسم و النسب:.....
المؤسسة : ..
العنوان :.....
البلد : ..
المدينة:.....: الرمز البريدي.....
الهاتف :.....: الفاكس.....

أريد الاشتراك في مجلة أسيناك-٥٤١٥٠٠ لمدة: سنة
 سنتين

طريقة الأداء:

شيك بنكي لفائدة.....
 التحويل البنكي
يجب تحديد اسم وعنوان المشترك.
المؤسسة البنكية.....رقم الحساب.....

التوقيع :

التاريخ :